

VAUCLUSE
le SUD des POSSIBLES

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
DES SERVICES**

2022



ÉDITORIAL DE LA PRÉSIDENTE DU DÉPARTEMENT



© Thomas O'Brien

Dominique SANTONI
Présidente du Département
de Vaucluse

Garder l'ambition

Rendre service au quotidien, faire vivre la solidarité, investir pour l'avenir : voilà le sens du travail des services du Département, auprès de l'ensemble des habitants, sur tout le territoire du Vaucluse.

Dans cet esprit, l'activité des services en 2022 a donné à voir les premières réalisations de la feuille de route 2021-2028 : l'investissement du Département, à un niveau record, a été spectaculaire, comme pour la suppression du passage à niveau de Petit-Palais, ou avec l'achèvement du réseau d'initiative publique Très Haut Débit.

Ces opérations structurantes améliorent la vie quotidienne, comme les innovations engagées préparent l'avenir.

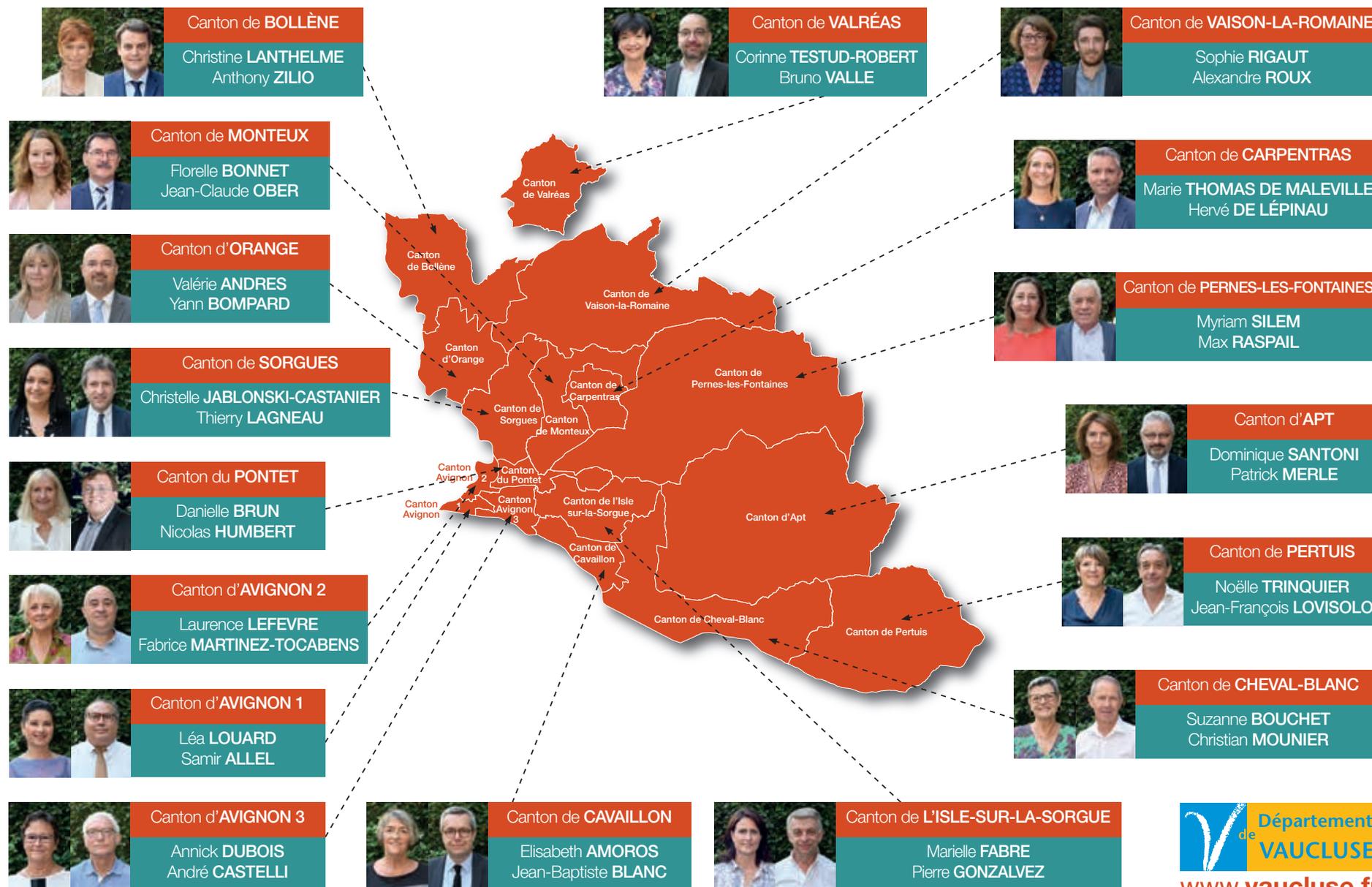
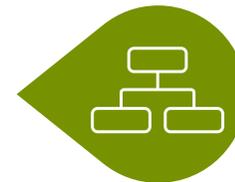
Ainsi, le réseau départemental de santé s'est organisé en 2022, parallèlement aux premiers recrutements de médecins généralistes : avec eux, le Département va contribuer à combler le manque de médecins de proximité. Autre exemple : la plate-forme Vaucluse ingénierie met dorénavant les ressources locales d'ingénierie au service des projets des communes, pour les accompagner dans leurs opérations d'équipement et d'aménagement ; les nombreuses sollicitations dès l'automne 2022 attestent de l'ampleur des attentes.

Dans un autre domaine, après un été particulièrement aride, le Département a organisé en décembre 2022 les Etats généraux de l'eau : tous les acteurs, réunis pour la première fois, y ont identifié ensemble les priorités d'actions, à déployer dès l'été 2023.

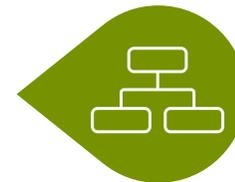
Ces dynamiques ambitieuses ont été mises en œuvre dans un contexte général difficile. La difficulté d'exercice de nos missions d'action sociale a augmenté, les métiers sont en grande tension et pour beaucoup d'entre eux, toujours plus exposés à l'agressivité des publics. Je partage les préoccupations éprouvées au quotidien par ces équipes, très majoritairement des femmes, et je rends hommage à leur engagement sans faille.

L'actualité internationale, marquée par la guerre en Ukraine, a, elle aussi, retenti sur l'activité de notre collectivité : alourdissant les charges d'énergie, augmentant les incertitudes pour l'avenir, cette crise, après les autres, aurait pu modifier notre trajectoire. Il n'en a rien été et je suis fière que, l'implication des agents répondant à la détermination des élus, l'activité des services ait continué à donner corps à l'ambition de faire du Vaucluse le Sud de tous les possibles.

L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE



LES 9 COMMISSIONS THÉMATIQUES



COMMISSION AMÉNAGEMENT-ROUTES-TRAVAUX-SÉCURITÉ

Président

Thierry LAGNEAU

Membres

Corinne TESTUD - ROBERT
Patrick MERLE
Jean-François LOVISOLO
Max RASPAIL
Jean-Claude OBER
Samir ALLEL
Anthony ZILIO
Yann BOMPARD

COMMISSION CULTURE-CULTURE PROVENÇALE - PATRIMOINE

Présidente

Elisabeth AMOROS

Membres

Bruno VALLE
Patrick MERLE
Sophie RIGAUT
André CASTELLI
Danielle BRUN
Samir ALLEL
Christine LANTHELME
Valérie ANDRES

COMMISSION AGRICULTURE-EAU-ALIMENTATION

Président

Christian MOUNIER

Membres

Christelle JABLONSKI-CASTANIER
Marielle FABRE
Alexandre ROUX
Jean-François LOVISOLO
Hervé DE LEPINAU
Léa LOUARD
Christine LANTHELME
Yann BOMPARD

COMMISSION HABITAT

Présidente

Corinne TESTUD-ROBERT

Membres

Jean-Baptiste BLANC
Christelle JABLONSKI - CASTANIER
Annick DUBOIS
Myriam SILEM
Danielle BRUN
Samir ALLEL
Anthony ZILIO
Valérie ANDRES

COMMISSION ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Président

Pierre GONZALVEZ

Membres

Christian MOUNIER
Bruno VALLE
Laurence LEFEVRE
Myriam SILEM
Jean-Claude OBER
Léa LOUARD
Anthony ZILIO
Valérie ANDRES

COMMISSION ENFANCE-SOLIDARITÉS-HANDICAP

Présidente

Suzanne BOUCHET

Membres

Corinne TESTUD - ROBERT
Elisabeth AMOROS
Laurence LEFEVRE
Noelle TRINQUIER
Marie THOMAS DE MALEVILLE
Léa LOUARD
Christine LANTHELME
Valérie ANDRES

COMMISSION ENVIRONNEMENT-INSERTION / JEUNESSE-TRÈS HAUT DÉBIT

Président

Patrick MERLE

Membres

Marielle FABRE
Christian MOUNIER
Fabrice MARTINEZ - TOCABENS
Annick DUBOIS
Joris HEBRARD
Léa LOUARD
Christine LANTHELME
Valérie ANDRES

COMMISSION SPORT-VIE ASSOCIATIVE-COLLÈGES

Présidente

Christelle JABLONSKI-CASTANIER

Membres

Elisabeth AMOROS
Bruno VALLE
Noelle TRINQUIER
André CASTELLI
Marie THOMAS DE MALEVILLE
Samir ALLEL
Anthony ZILIO
Yann BOMPARD

COMMISSION FINANCES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Présidente

Dominique SANTONI

Membres

Jean-Baptiste BLANC
Thierry LAGNEAU
Sophie RIGAUT
Jean-François LOVISOLO
Florelle BONNET
Samir ALLEL
Anthony ZILIO
Yann BOMPARD



LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES DU DÉPARTEMENT



François MONIN

Directeur général des services

2022, une année laborieuse, agile et innovante

Il y a déjà un certain temps que les années se suivent sans se ressembler : 2022 aussi. A peine la pandémie semblait-elle s'éloigner que la guerre en Ukraine et ses conséquences sur le commerce mondial et l'énergie ont commencé à peser sur l'action du Conseil départemental de Vaucluse, puis l'été a confirmé que notre ancien climat tempéré a très probablement vécu. Qu'à cela ne tienne, les équipes du Département ont tenu le cap de la continuité des services, de la réactivité à la crise, de la poursuite des objectifs du mandat 2021-2028 et de l'innovation pour l'avenir.

Quant à la continuité des services, il est juste de citer particulièrement les équipes territorialisées du pôle Solidarités, qui ont fait face à une pression toujours plus importante de situations requérant prises en charge et accompagnements, spécialement en matière de protection de l'enfance, dans un contexte où tous les métiers de l'action sociale départementale se trouvent dans une tension aggravée. La démarche d'assises départementales du travail social engagée fin 2022 doit appréhender ces enjeux.

Les équipes du pôle Aménagement ont quant à elles atteint en 2022 un niveau inédit d'investissement, avec la réfection de 150 km de chaussée, la sécurisation de nombreux carrefours et l'avancée de grandes opérations routières : déviation d'Orange, suppression du PN 15. En matière de bâtiments, l'année 2022 fera également date, avec la livraison, d'une part, de trois opérations de modernisation du réseau des Espaces Départementaux de Solidarité (EDeS), à Apt, à Carpentras et à Sault, et d'autre part avec la poursuite du programme de réhabilitations lourdes des collèges : achèvement pour le collège Voltaire à Sorgues et démarrage des travaux pour le collège Saint-Exupéry à Bédarrides.

Autre réalisation marquée en 2022 : l'achèvement de la construction du réseau d'initiative publique Très Haut Débit. L'État, la Région et les élus locaux ont salué en juillet la fin de ce chantier structurant conduit au pôle Développement en lien avec le délégataire de service public, Vaucluse Numérique.

En outre, 2022 aura été laborieuse pour tous, sous la férule de la Direction des finances, afin de préparer non seulement un, mais deux débats

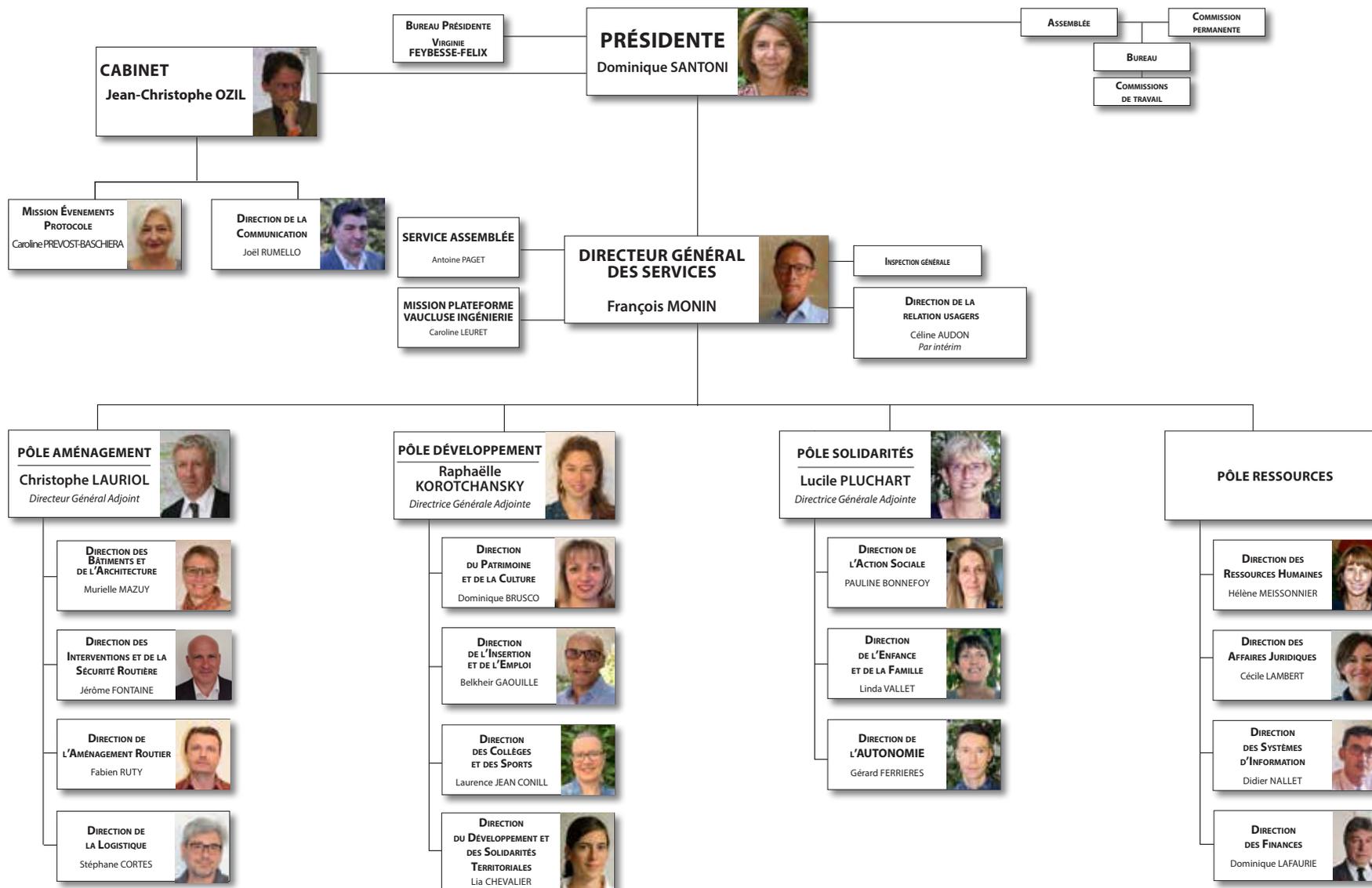
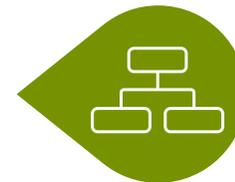
d'orientation budgétaire, de sorte que l'Assemblée départementale adopte non seulement un, mais deux budgets primitifs : pour 2022 en mars et pour 2023 en décembre.

L'agilité dont ont fait preuve les services départementaux en 2022 a pour meilleure illustration la reconversion du Centre départemental de plein-air et de loisirs, à Fontaine-de-Vaucluse, en lieu d'accueil et d'hébergement pour 76 réfugiés ukrainiens, dès mars 2022. Au-delà, les innovations n'ont pas manqué : contractualisation renouvelée avec les communes, grâce au Contrat Vaucluse Ambition, mise en place, parallèlement, de la plateforme départementale Vaucluse Ingénierie, accompagnement du festival de musiques amplifiées Insane, qui est devenu une manifestation populaire de grande ampleur, modernisation et dématérialisation du circuit courrier interne via le logiciel « Elise ». La dernière innovation de 2022, pleinement visible en 2023, aura été la préparation de l'ouverture au public du Réseau départemental de santé, avec la création de 8 postes de médecins généralistes, leur recrutement, celui de l'équipe de suivi du Réseau et l'aménagement du premier cabinet, ouvert à Avignon intra-muros, zone la plus désertée par les généralistes selon les données de l'ARS.

Les services du Département ont aussi agi en 2022 pour préserver notre cadre de vie et permettre à notre territoire de demeurer un espace habitable sur une planète dont le climat se dérègle : le covoiturage a été encouragé par l'aménagement de 6 aires de covoiturage, les itinéraires cyclables ont progressé, Via Venaissia entre Carpentras et Velleron, Via Rhône avec la restauration du pont des Arméniens ; l'Assemblée départementale a adopté en avril une stratégie en matière d'irrigation agricole à horizon 2028 et des Etats généraux de l'eau se sont réunis en décembre, dont les travaux se prolongent en 2023, en vue d'un plan d'action dès l'été.

Je vous souhaite une agréable et instructive lecture de ce rapport, qui illustre bien toutes les actions exercées au titre de nos compétences pour servir et accompagner au plus près de leurs besoins, toutes les Vauclusiennes et tous les Vauclusiens.

ORGANIGRAMME DES SERVICES



SOMMAIRE



LE VAUCLUSE EN CHIFFRES

LE DÉPARTEMENT EN CHIFFRES

- Effectifs
- Bénéficiaires RSA, APA, PCH
- Compte Financier Unique 2022 (CFU)

CABINET DE LA PRÉSIDENTE

- Direction de la communication
- Mission événements protocole

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

- Direction de la relation usagers
- Inspection générale
- Service assemblée
- Plateforme Vaucluse Ingénierie
- Réseau départemental de santé

PÔLE AMÉNAGEMENT

- Direction des bâtiments et de l'architecture
- Direction des interventions et de la sécurité routière
- Direction de l'aménagement routier
carte du réseau routier départemental
- Direction de la logistique
- Mission gestion des risques et déplacements
- Service immobilier

PÔLE DÉVELOPPEMENT

- Direction du patrimoine et de la culture
- Direction de l'insertion et de l'emploi
- Direction des collèges et des sports
carte des collèges
- Direction du développement et des solidarités territoriales

PÔLE SOLIDARITÉS

- Direction de l'action sociale
carte des EDeS
- Direction de l'enfance et de la famille
- Direction de l'autonomie
carte des établissements pour personnes âgées
- Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

PÔLE RESSOURCES

- Direction des ressources humaines
- Direction des affaires juridiques
- Direction des systèmes d'information
- Direction des finances
- Service du contrôle de gestion

LE VAUCLUSE EN CHIFFRES



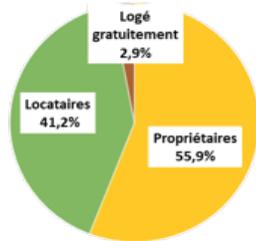
561 469 habitants
Population légale - Source INSEE 2019

73,4% d'actifs de 15 à 64 ans
Source INSEE 2019

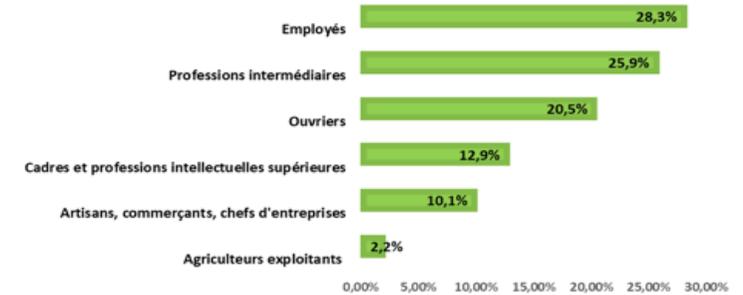
9,6% de chômage
Source INSEE 4^{ème} TR 2021

151 communes dont 78 communes rurales

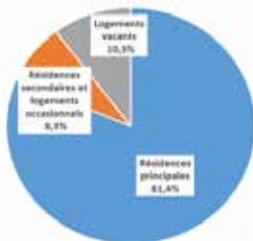
Résidences principales selon le statut d'occupation
Source INSEE 2019



Emplois par catégorie socio-professionnelle
Source INSEE 2019



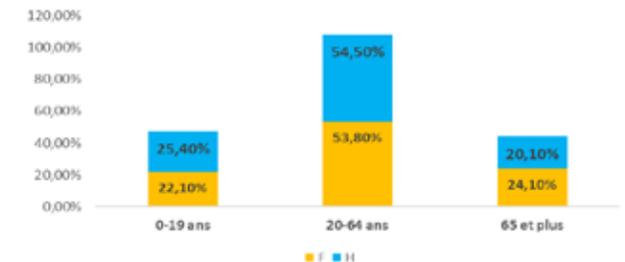
Catégories et types de logements
Source INSEE 2019



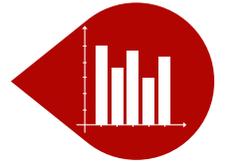
Scolarisation selon l'âge et le sexe
Source INSEE 2019



Population par sexe et tranches d'âge
Source INSEE 2019



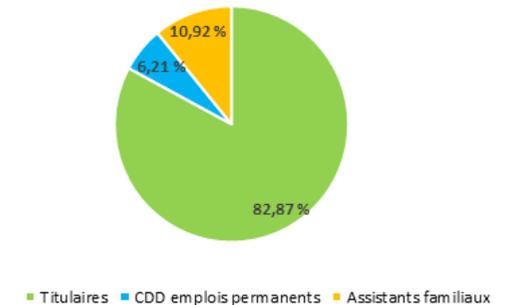
LE DÉPARTEMENT EN CHIFFRES



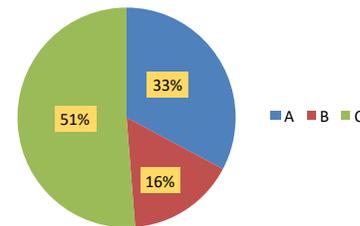
EFFECTIFS 2022

- **2 694 agents**
titulaires et contractuels permanents et non permanents, y compris assistants familiaux au 31/12/2022
- **1 934 femmes**
dont la moyenne d'âge est de 49,5 ans
- **760 hommes**
dont la moyenne d'âge est de 50 ans

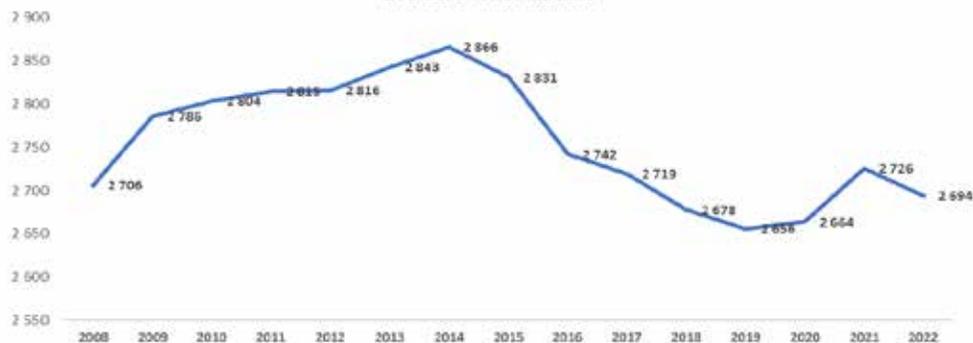
Répartition de l'effectif moyen par statut



Répartition des fonctionnaires par catégorie
(moyenne de l'année en cours)



Evolution des effectifs rémunérés tous statuts confondus, y compris assistants familiaux



BÉNÉFICIAIRES RSA, APA, PCH

- **16 060** foyers allocataires du RSA
- **6 318** bénéficiaires de l'APA à domicile
- **4 080** bénéficiaires de l'APA en établissement
- **2 079** bénéficiaires de la PCH adultes
- **206** bénéficiaires de la PCH enfants

COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2022

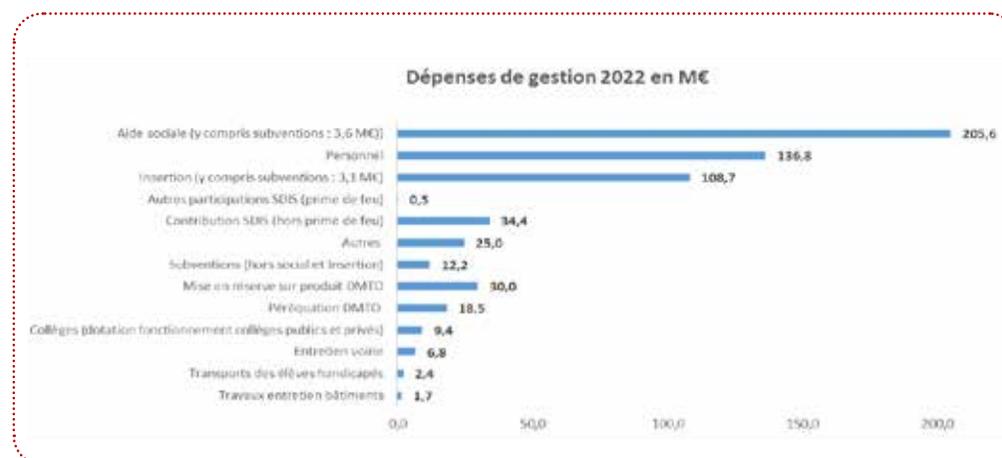
| Informations financières - ratios - Source rapport CFU | 2022 |
|---|--------------|
| Dépenses réelles de fonctionnement par habitant | 1 020,7 € |
| Recettes réelles de fonctionnement par habitant | 1 231,3 € |
| Dépenses d'équipement brut par habitant | 211,8 € |
| Encours de la dette au 31/12 par habitant | 279,7 € |
| Dotations globales de fonctionnement par habitant | 136,8 € |
| Potentiel fiscal par habitant | 630,469934 € |
| Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement | 23,1% |
| Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement | 86,4% |
| Taux d'épargne brute - épargne brute / recettes réelles de fonctionnement | 17,1% |
| Taux d'épargne nette - (épargne brute - remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement | 13,6% |
| Ratio d'endettement - encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement | 22,7% |
| Capacité de désendettement (encours de la dette / épargne brute) | 1,3 année |
| Population totale y compris résidences secondaires - source fiche DGF année N | 584 088 |

DETTE

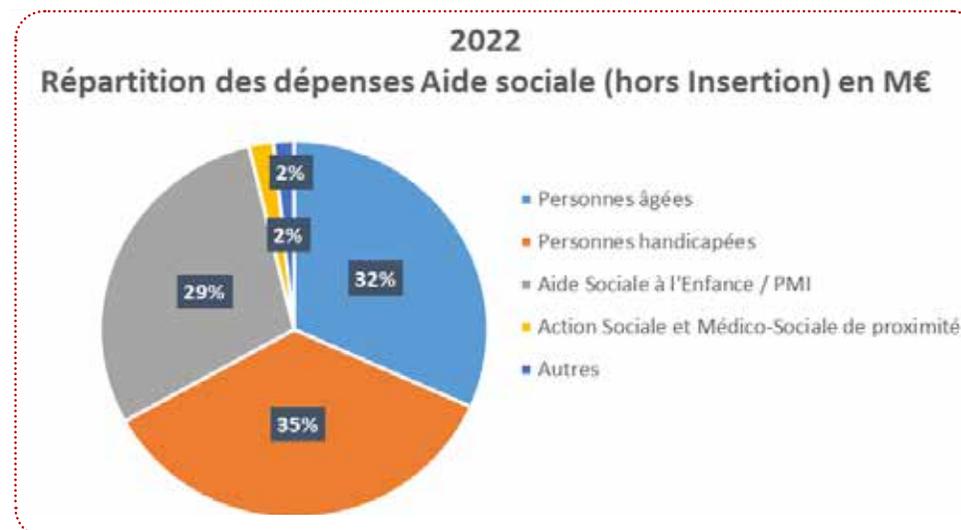
- Remboursement en capital **25,2 M€**
- Intérêts **2,6 M€**

| CFU en M€ - Source rapport CFU | 2022 |
|--|-------|
| Dépenses réelles d'investissement (dépenses d'équipement + remboursement en capital de la dette) | 148,9 |
| Dépenses réelles de fonctionnement (dépenses de gestion + intérêts de la dette) | 594,6 |
| Recettes réelles d'investissement (recettes d'équipement + produit des emprunts) | 51,8 |
| Recettes réelles de fonctionnement | 716,3 |

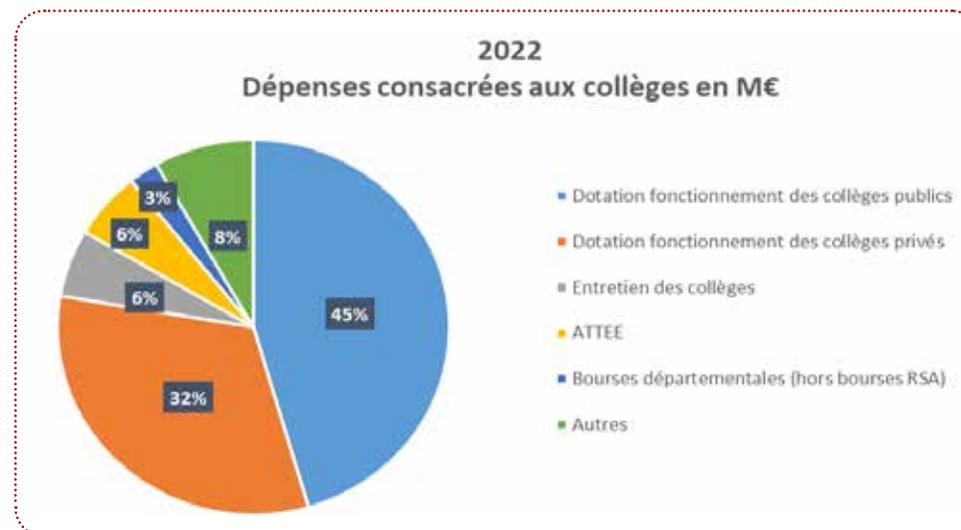
| Répartition des dépenses de gestion (fonctionnement-intérêts de la dette) en M€ Source rapport CFU | 2022 |
|--|-------|
| Travaux entretien bâtiments | 1,7 |
| Transports des élèves handicapés | 2,4 |
| Entretien voirie | 6,8 |
| Collèges (dotation fonctionnement collèges publics et privés) | 9,4 |
| Péréquation DMTO | 18,5 |
| Mise en réserve sur produit DMTO | 30,0 |
| Subventions (hors social et Insertion) | 12,2 |
| Autres | 25,0 |
| Contribution SDIS (hors prime de feu) | 34,4 |
| Autres participations SDIS (prime de feu) | 0,5 |
| Insertion (y compris subventions : 3,1 M€) | 108,7 |
| Personnel | 136,8 |
| Aide sociale (y compris subventions : 3,6 M€) | 205,6 |
| TOTAL | 592,0 |



| Dépenses de gestion : Aide sociale subventions incluses (hors Insertion) en M€ - Source rapport CFU | 2022 |
|--|--------------|
| Personnes âgées | 65,2 |
| Personnes handicapées | 72,4 |
| Aide Sociale à l'Enfance / PMI | 60,3 |
| Action Sociale et Médico-Sociale de proximité | 4,2 |
| Autres | 3,5 |
| TOTAL | 205,6 |



| Dépenses de gestion : Insertion subventions incluses en M€ <i>Source rapport CFU</i> | 2022 |
|--|--------------|
| Allocations RSA | 100,7 |
| Autres dépenses d'Insertion | 8,00 |
| TOTAL | 108,7 |



| Dépenses consacrées aux collèges (dotation de fonctionnement, entretien...) en M€ - Source rapport CFU | 2022 |
|---|-------------|
| Dotation fonctionnement des collèges publics | 5,5 |
| Dotation fonctionnement des collèges privés | 3,9 |
| Entretien des collèges | 0,7 |
| ATTEE | 0,7 |
| Bourses départementales (hors bourses RSA) | 0,3 |
| Autres | 1,0 |
| TOTAL | 12,1 |



CABINET DE LA PRÉSIDENTE

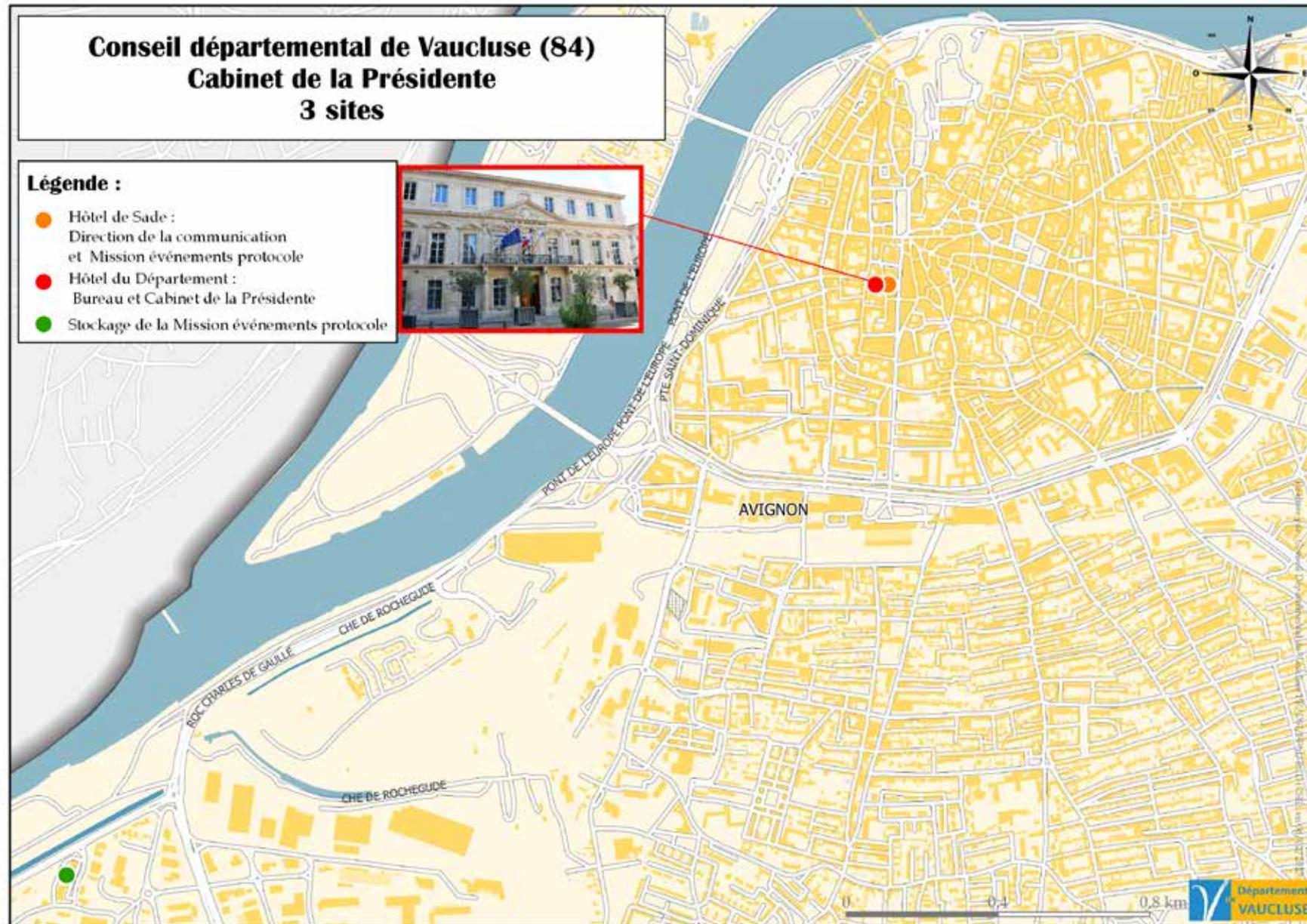


Les activités du Cabinet, centrées sur le projet politique, sont notamment d'assister et de conseiller la Présidente et les élus dans la définition et la mise en œuvre des orientations politiques de la collectivité ; d'organiser ses audiences, ses interventions et déplacements ; d'assurer les relations avec les conseillers départementaux, les groupes d'élus, les autres institutions, les relations publiques ; de gérer le courrier réservé et les interventions ; de piloter la communication institutionnelle.

Le cabinet de la présidente comprend :

- La Direction de la communication ;
- La Mission événements protocole.

LOCALISATION DES SITES





DIRECTION DE LA COMMUNICATION

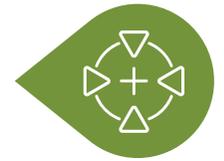
La Direction de la communication assure la lisibilité de l'action publique départementale. Elle conçoit et met en œuvre une stratégie de communication externe garantissant sa cohérence globale. Elle assure également la communication numérique externe, à travers le site « Vaucluse.fr » et la page « Facebook » de la collectivité, ainsi que la réalisation d'une revue de Presse.

MISSIONS

Ses missions s'articulent autour de trois bureaux et d'une mission technique.

- **Le Bureau éditions** assure le suivi des projets éditoriaux de tous les supports de communication émis par la collectivité : 84 Mag, plaquettes, guides et autres documents. Il est garant de la ligne éditoriale. Il gère la collecte des informations, depuis leur hiérarchisation, leur rédaction et mise en valeur en fonction des publics jusqu'à leur validation et archivage.
- **Le Bureau des relations presse** a pour rôle d'élaborer à destination des médias locaux, régionaux et nationaux, qu'ils soient généralistes ou spécialisés, les documents présentant les actions et manifestations et visant à des retombées Presse, en édition papier ou numérique.
- **Le Bureau des campagnes de communication** conçoit et planifie les campagnes de communication, pilote l'achat d'espaces publicitaires, coordonne le travail visuel sur les médias partenaires et suit les dossiers de signalétique.
- **La Mission technique** intervient en appui pour la publication assistée par ordinateur ou la photographie.

ZOOM SUR 3 ACTIONS MAJEURES 2022



➤ Réalisation de la campagne « Devenez médecin salarié en Vaucluse »

Dans le cadre du Plan Santé présenté au printemps 2022, la Direction de la communication a réalisé en interne une campagne de communication sur ton décalé ; l'objectif étant de susciter des candidatures pour le recrutement de 8 médecins généralistes salariés. Cette campagne, avec ses 4 déclinaisons, a été diffusée de juin à octobre dans la presse professionnelle Santé (print et digital) et dans des news magazines nationaux (Le Point, Le Figaro, Maison côté Sud).

➤ Développement d'une stratégie de communication sur les réseaux sociaux

Avec un doublement en un an du nombre d'abonnés à la page « Facebook » de la collectivité, la relance du compte Instagram et la création d'un compte LinkedIn, l'année 2022 a été marquée par un développement considérable de la visibilité du Département de Vaucluse sur les réseaux sociaux. Engagée dès le début de l'année, cette nouvelle stratégie a été renforcée par l'arrivée au sein de la direction d'une vidéaste/community manager en septembre 2022.



➤ Gestion et animation du site internet « vaucluse.fr »

Jusqu'alors piloté par la Mission Information numérique de la Direction relations usagers, le site institutionnel « vaucluse.fr » est depuis le mois de mars 2022 géré et animé par la Direction de la communication. Malgré l'absence de webmaster, des évolutions ont rapidement été mises en œuvre, comme la production et la mise en ligne de nouveaux contenus spécialement élaborés pour le web avec des textes et des visuels adaptés. Des améliorations ont été apportées, avec notamment un travail sur la cohérence et la coordination des messages (fond et forme) entre les différents canaux de communication (site internet, magazine, réseaux sociaux).

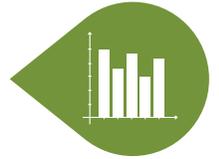


Fait marquant



La Direction a mis en œuvre des campagnes de communication sortant du cadre habituel du Département, comme le recrutement des médecins salariés, et s'est engagée fortement dans la voie de la communication digitale.

Chiffres clés



➤ Actions de communication

- **750 000** magazines du Conseil départemental distribués
- **25 000** abonnés au compte « Facebook » du Département soit le double par rapport à 2021
- **11** conférences de presse
- **163** communiqués/dossiers de presse
- **8** campagnes de communication dont celle visant au recrutement de 8 médecins salariés

➤ Espaces médias

- **172 147 €** consacrés à l'achat d'espaces médias, répartis ainsi :
 - **60 %** presse ;
 - **5 %** radio ;
 - **5 %** web ;
 - **30%** d'espace divers dont **26 %** affichage.



Perspectives 2023

L'année 2023 sera marquée par le lancement de la communication « Terre de jeux » et celle des grands chantiers qui débutent (Memento, MDPH, déviation d'Orange...).





MISSION ÉVÉNEMENTS PROTOCOLE

La Mission événements protocole a pour rôle la gestion du protocole et des relations publiques, l'organisation des cérémonies officielles, la proposition de la planification et la gestion des manifestations prévues par le Conseil départemental sur l'ensemble du territoire.

MISSIONS

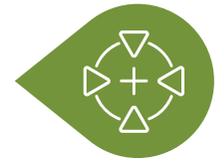
Elle s'articule autour de trois services :

- **Le Service logistique événementielle** assure la gestion de la partie technique des différentes manifestations organisées par le Conseil départemental.
- **Le Service ingénierie et communication événementielle** assure le pilotage des actions de communication événementielle du Département et la création de support de communication liés aux événements.

Il comprend deux cellules : la cellule ingénierie et la cellule communication événementielle :

- **Le Service protocole** a pour mission le pilotage et l'organisation de l'ensemble des manifestations organisées par le Département.

ZOOM SUR 3 ACTIONS MAJEURES 2022



➤ L'épicerie gourmande « la Vauclusienne » au Salon International de l'Agriculture

Le Salon de l'Agriculture 2022 s'est tenu du 26 février au 6 mars au Parc des Expositions de Paris, Porte de Versailles. Dans ce cadre, la Mission a conceptualisé et réalisé un stand de 100 m² au sein duquel plus de 50 producteurs locaux volontaires sont venus présenter leurs produits. Cette année, Madame la Présidente a fait le choix de mettre l'accent sur la filière lavande, en grande difficulté. De nombreux lavandiculteurs ont ainsi joué le jeu et deux stands de la Vauclusienne ont été réservés à leurs produits. **500 000 visiteurs** ont pu découvrir les **160 variétés de produits** représentés par **16 producteurs locaux** présents sur le stand. Au-delà, Vaucluse Provence Attractivité a bénéficié comme chaque année d'un espace dédié afin de promouvoir et mettre en avant les richesses du Vaucluse.



➤ « Terroirs en fête », l'événement populaire dédié à l'agriculture et au savoir-faire vauclusien

« Terroirs en Fête » 2022 a eu lieu les 11 et 12 juin et s'est déroulé dans de bonnes conditions grâce à la mobilisation des agents de la Mission et l'implication des producteurs locaux. De nouveaux aménagements, notamment les tentes des institutionnels, ont été mis en place grâce à un travail commun de confection des stands avec tous les partenaires. La Mission a pris en charge la gestion des inscriptions des producteurs, l'accueil des élus, la gestion de l'espace restauration et l'animation, tout en veillant au bon déroulement de cette manifestation.



➤ « C'mon Ventoux », une journée familiale et sportive dans le cadre mythique du Mont Ventoux

Cette journée du dimanche 26 juin organisée en collaboration avec la Direction des sports, la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin, les Offices de Tourisme, Vaucluse Provence Attractivité, le Service environnement du Conseil départemental, et le Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux, s'est déroulée à la station du Mont Serein et a rencontré un vif succès auprès d'un public venu nombreux. Des animations ont été proposées et mises en place par le Conseil départemental : animations, spectacles, stands de restauration, produits locaux, sports de pleine nature, détente, loisirs. Les participants ont pu profiter de balades guidées, d'ateliers autour de la faune et de la flore, de la découverte des Espaces Naturels Sensibles.

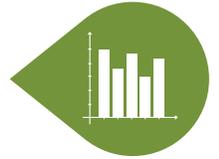


Fait marquant

L'organisation de la journée « C'Mon Ventoux » a été un vrai challenge pour toute l'équipe de la Direction.



Chiffres clés



➤ Relations publiques

- **15** manifestations organisées ou coorganisées pour les agents du Conseil départemental (Cérémonie des médaillés et des retraités, organisation des petits déjeuners Téléthon...)
- **28** manifestations promotionnelles organisées ou co-organisées et **12** événements coorganisés avec les partenaires (Trophées des sports, concours de la résistance...)
- Plus de **32 201** objets promotionnels distribués
- **30 283** cartons d'invitations envoyés et **11 759** mails envoyés
- **988** réservations de salle pour les Directions



Perspectives 2023

20
TERRE
DE JEUX
24

De nouveaux salons sont programmés pour 2023 tels que le Salon du Randonneur. Cet événement sera accompagné par la Direction des sports pour la mise en place des actions dans le cadre du label « Terre de Jeux ».





DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

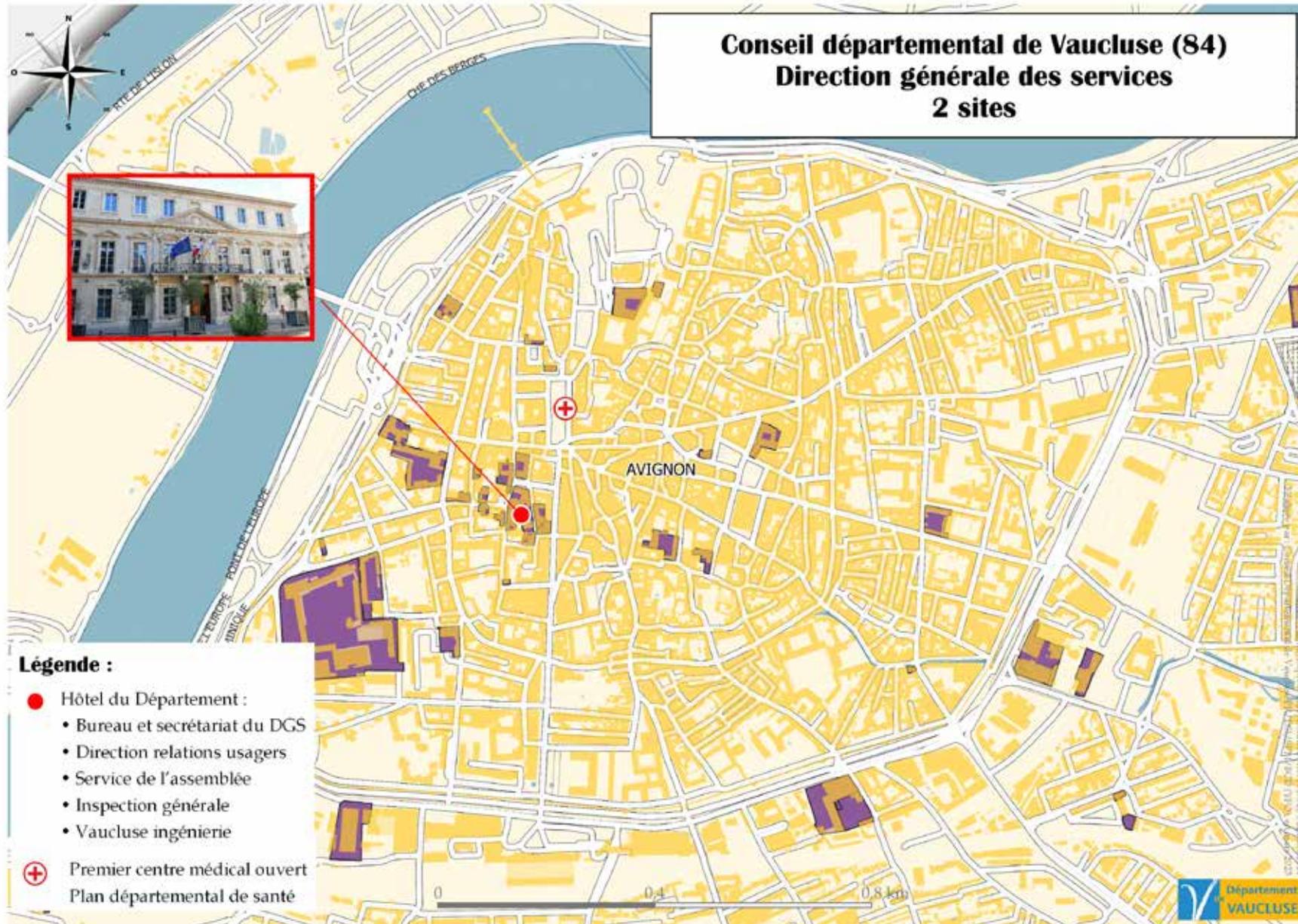


La Direction générale des services pilote l'activité des services en vue d'assurer la mise en œuvre des politiques définies par l'Assemblée départementale, sous l'autorité de la Présidente.

L'organisation de la Direction générale des services s'appuie sur :

- La Direction de la relation usagers ;
- L'Inspection générale ;
- Le Service assemblée ;
- La Plateforme Vaucluse Ingénierie ;
- Le Réseau départemental de santé.

LOCALISATION DES SITES





LA DIRECTION DE LA RELATION USAGERS

La Direction de la relation usagers est en charge de la Gestion de la Relation Usagers (GRU). Elle est constituée de deux services, d'une mission et d'un chef de projet dématérialisation.

MISSIONS

➤ **Le Service des courriers et des courriels** assure la gestion du courrier externe et des saisines par voie électronique. Il organise le circuit de collecte, de tri et d'expédition du courrier émanant des services du Département. Il a autorité sur tous les sites délocalisés d'arrivée du courrier du Département. Il veille au respect des procédures de transmission en vigueur.

➤ **Le Service centre de contacts et ressources** centralise le flux des demandes des usagers en provenance des différents canaux de communication. Il permet d'apporter un premier niveau d'information et de réponse. Il est composé de deux missions :

- **La Mission ressources et procédures** est le relais de la Direction des ressources humaines au sein de la Direction générale des services. Elle met à disposition des agents une base de connaissances actualisée et partagée sur le fonctionnement interne de la collectivité et son organisation. Elle participe à l'élaboration, l'adaptation et le suivi des procédures administratives.
- **La Mission accueil usagers** assure la gestion du standard téléphonique du Département l'accueil physique de l'Hôtel du Département. Elle accompagne les usagers dans leurs démarches administratives pour faciliter l'usage des téléservices mis en place notamment via la plateforme « Vaucluse Services ».

➤ **La Mission communication interne.** La nouvelle équipe de Communication interne, installée en 2022, a pour mission première d'informer les agents sur leur environnement professionnel. Elle développe aussi des actions pour valoriser les agents, créer du partage sur les projets, favoriser les bonnes pratiques et les fédérer autour de valeurs communes.

➤ **Le chef de projet Dématérialisation.** Il intervient dans l'accompagnement et le déploiement des projets de dématérialisation orientés usagers.

ZOOM SUR ACTIONS MAJEURES 2022



➤ Adaptation du centre de contacts à l'usage du téléservice dédié aux associations

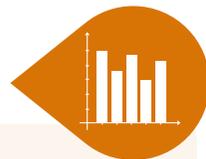
Installé dans de nouveaux locaux, à proximité de l'accueil de l'Hôtel du Département, le centre de contacts est opérationnel pour accompagner les usagers dans leurs démarches administratives et apporter un premier niveau de réponse quel que soit le canal de contact. Ainsi, pour la quatrième année consécutive, le centre de contacts a accompagné les associations pour déposer leur dossier de demande de subvention sur la plateforme de téléservice. Il a également assuré la gestion des courriels envoyés par les usagers via le formulaire de contact du site internet de la collectivité.

➤ Nouvelle lettre d'information numérique : Le Fil d'Ariane

Adressé un mardi sur deux par courriel, le Fil d'Ariane permet à l'ensemble des agents d'avoir un récapitulatif des articles qui ont été diffusés sur l'intranet Ariane pour ne manquer aucune actualité en interne.

Le Fil d'Ariane présente l'essentiel du message en invitant l'agent à suivre un lien pour poursuivre la lecture des articles sur Ariane. Ce rendez-vous bimensuel est maintenant installé dans les habitudes internes des agents.

Chiffres clés



➤ Courriers

- **1 551** courriers et **357** notes traités dans « Elise »
- **324 735** courriers affranchis

➤ Centre de contacts

- **2 278** messages d'internautes reçus
- **40 222** appels entrants

➤ Communication interne

- **40** espaces collaboratifs sur l'intranet « Ariane »
- **197** articles publiés

➤ Première édition du concours photo du pull de Noël

Cette proposition originale a été initiée pour la première fois cette fin d'année. Événement convivial, il a eu pour but de proposer aux agents d'envoyer leur photo, seul ou en équipe, vêtus de leur pull de Noël. Plus de 50 clichés ont été reçus avec souvent plus de 30 agents sur les photos !

Cette proposition visait un objectif de cohésion et de partage convivial entre agents. Les référents de la Communication interne ont été sollicités pour établir le palmarès et les grands vainqueurs ont été récompensés lors de la cérémonie des vœux aux agents en janvier. Une seconde édition est attendue.

Fait marquant



Depuis le 03 octobre 2022, un nouvel outil de gestion électronique du courrier « Elise » est en place. Il a été déployé avec succès dans un temps restreint. 22 ateliers de bonnes pratiques et 15 visio-formations ont permis de former 450 agents. 550 licences ont été attribuées.



Perspectives 2023



Il est envisagé la poursuite du déploiement de l'outil de gestion électronique « Elise » avec une nouvelle montée en version.





L'INSPECTION GÉNÉRALE

Placée sous l'autorité directe du Directeur général des services, elle intervient notamment pour des missions transverses comme la réflexion et l'étude sur le dialogue social, ou bien encore sur la mission d'évaluation des procédures et organisations mises en œuvre dans le cadre du Plan de Continuité de l'Activité des Services de la collectivité.

➤ Mise en œuvre et évaluation du Plan de Continuité d'Activité (PCA) des services et du Plan de Reprise d'Activité (PRA)

Cette mission achevée en avril 2022, s'est déroulée sur plusieurs étapes. Après une première analyse des documents et d'entretiens menés avec l'encadrement supérieur de la collectivité (DGA, Directeurs), un questionnaire anonymisé à destination des agents et un questionnaire à destination des collectivités territoriales ayant élaboré et mis en œuvre un PCA, ont permis de restituer un retour d'expérience. A l'issue de cette première analyse, huit préconisations ont été formulées pour une stratégie de continuité d'activité pérenne. Il est prévu la réalisation d'un PCA global et un Plan de Reprise d'Activité portant sur 4 types de risques identifiés : risques sanitaires, risques industriels et technologiques, risques naturels et climatiques, risques informatiques. L'Inspection générale travaille conjointement avec la mission Gestion des risques et déplacements.

Perspectives 2023

Il est envisagé de mettre en place une démarche d'animation sur la thématique « Egalité femmes hommes ».



LE SERVICE DE L'ASSEMBLÉE

MISSIONS

Le Service Assemblée a pour mission principale l'organisation des séances du Conseil départemental et de la Commission permanente. Pour ce faire, il contrôle les circuits, la forme des rapports de la Présidente et des projets de délibérations, leur compréhension et leur cohérence avec les règles internes et gère la transmission des actes au contrôle de légalité. Il pilote également la dématérialisation des pièces des séances, et il assure le suivi et l'accompagnement de l'applicatif métier « AirsDélib » auprès des agents et des élus.

ZOOM SUR 1 ACTION MAJEURE 2022



➤ Dématérialisation des actes administratifs

En 2022, les évolutions législatives en matière d'actes administratifs ont nécessité une refonte de la procédure de publications des actes avec la suppression du Recueil des Actes Administratifs et la mise en place d'un nouvel outil de publication numérique lié notamment avec la borne d'accueil du Département. De plus, le Service a initié un travail transversal en matière de prévention des conflits d'intérêts pour les élus.



Chiffres clés



- **287** rapports présentés en séance publique
- **228** rapports présentés en commission permanente
- **11 196** arrêtés produits par les services
- **1 533** actes publiés sur « vaucluse.fr »
- **7** sessions d'accompagnement à la rédaction des rapports et délibérations : **142** utilisateurs (agents, élus) accompagnés

Perspectives 2023



En 2023, un nouvel outil de consultation des délibérations sera déployé à destination des élus du Département. Le service continuera à renforcer sa fonction support auprès des autres services, notamment en accompagnant les utilisateurs (agents / élus) aux différents outils métiers développés par le service (AirsDélib, PLV Broker, Nomad...).



LA PLATEFORME VAUCLUSE INGENIERIE



MISSIONS

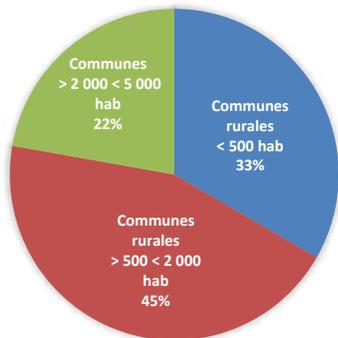
Mission nouvellement créée à l'automne 2022, sous l'autorité hiérarchique de la Direction générale des services, Vaucluse Ingénierie, tout d'abord composée de deux agents dans sa phase de démarrage opérationnelle, une directrice déléguée et un chef de projet, vise à contribuer à l'attractivité et au développement du territoire départemental en facilitant l'émergence des projets portés par les communes et intercommunalités vauclusiennes, en lien avec leurs compétences. La mission sera étoffée en 2023 avec l'arrivée d'un autre chef de projet et d'un assistant de gestion. Pour remplir ses missions, Vaucluse Ingénierie s'appuie sur les ressources internes de la collectivité en sollicitant les expertises des services départementaux, mais également, sur un réseau de partenaires externes, composés d'acteurs en ingénierie publique, bien identifiés sur le territoire vauclusien.

Après quelques semaines de fonctionnement, Vaucluse Ingénierie a été saisi par une vingtaine de communes sur des dossiers très divers. Les thématiques vont des projets d'équipement, d'aménagement urbain ou d'habitat jusqu'à des démarches plus globales de revitalisation ou encore, des dossiers en lien avec le tourisme. Les demandes émanent principalement de communes de moins de 2 000 habitants.

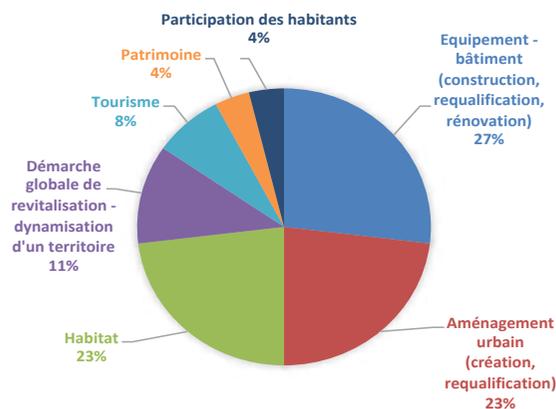
Chiffres clés



TYPOLOGIE DES COMMUNES BENEFICIAIRES



THÉMATIQUES DES PROJETS PORTÉS PAR LES COMMUNES



Perspectives 2023



Vaucluse Ingénierie envisage de conforter ses modes opératoires et ses modalités de gouvernance nécessaires à l'animation et à la coordination du réseau de partenaires, avec l'installation de Comités de pilotage (COFIL) et de Comités techniques (COTECH). Vaucluse Ingénierie se donne également pour objectif de monter en puissance sur le nombre de demandes à traiter et sur l'amélioration de ses processus d'instruction.



LE RÉSEAU DÉPARTEMENTAL DE SANTE



Présenté en conférence de presse du 23 mars 2022 par la Présidente du Département, le plan Santé du Département de Vaucluse vise à mettre en place un réseau de santé pour lutter contre la désertification médicale et proposer une offre de soins de proximité dont l'objectif est de réduire les inégalités sociales face à la santé en vue de répondre aux besoins des territoires et des Vauclusiens.

Le pilotage du projet de **recrutement de 8 médecins généralistes et la mise en place d'un bus médical itinérant** ont été confiés au service du contrôle de gestion, en septembre 2022, en vue d'une mise en œuvre opérationnelle du Réseau dès janvier 2023. Les Directions des bâtiments, de la logistique, des ressources humaines, des systèmes d'information et des finances ont été fortement mobilisées. Au terme de l'année 2022, 8 médecins généralistes étaient en cours de procédure de recrutement, et positionnés sur les territoires d'Avignon, Apt, Cadenet et Valréas. Le budget dédié à cette mesure a été évalué entre **800 000 € et 1 000 000 €** qui seront compensés par les aides et les financements de l'Assurance maladie.

Un bus itinérant comprenant une unité médicale mobile neuve, et acquis par le Département pour un montant de **154 800 € TTC** a été livré le 19 décembre 2022.



Perspectives 2023

Le premier centre du réseau départemental de santé ouvrira ses portes le **6 février 2023**. Le prochain sera mis en place sur la commune de Cadenet.



PÔLE AMÉNAGEMENT

469
AGENTS

131
Femmes

338
Hommes



Il pilote les politiques publiques départementales relevant des quatre directions du Pôle, en charge des bâtiments et de l'architecture, des interventions et de la sécurité routière, de l'aménagement routier et de la logistique.

Il comprend quatre directions :

- La Direction des bâtiments et de l'architecture ;
- La Direction des interventions et de la sécurité routière ;
- La Direction de l'aménagement routier ;
- La Direction de la logistique.

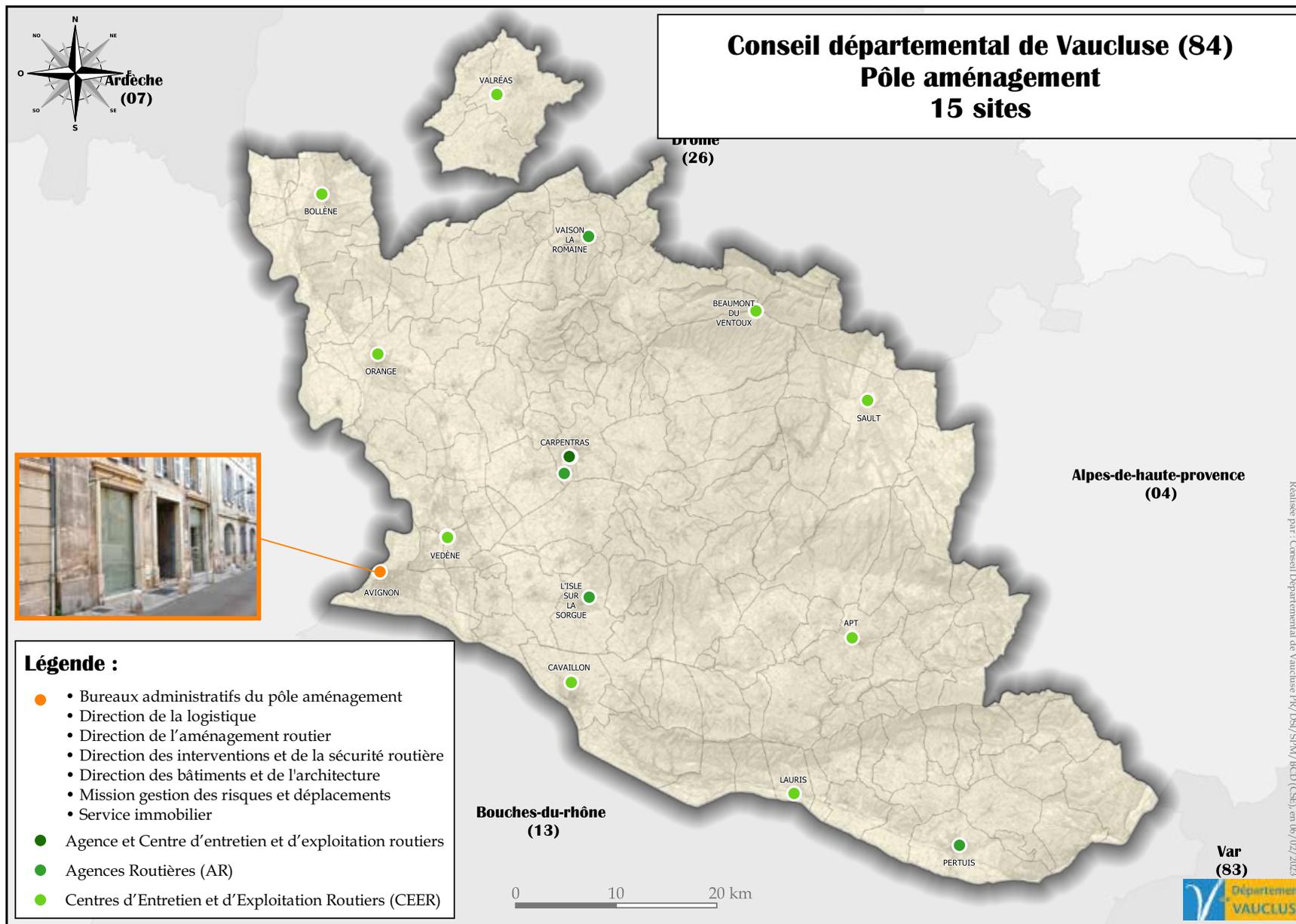
MISSIONS

Il s'appuie sur deux services et quatre missions :

- **Le Service comptabilité**, prestataire de service pour les autres directions. Le regroupement de ces fonctions permet de sécuriser le fonctionnement comptable et d'organiser des processus de travail fiables et évolutifs ;
- **Le Service immobilier**, en charge de la gestion du patrimoine immobilier, de la valorisation du patrimoine bâti et non-bâti et de l'acquisition des biens bâtis et non bâtis ;
- **La Mission d'appui développement technique**, en charge du suivi des évolutions juridiques et techniques, et du suivi de dossiers particuliers ;
- **La Mission d'appui relations transversales**, en charge du pilotage des chantiers transversaux, de la communication interne et externe, de l'organisation du suivi administratif et du suivi des programmes d'investissement ;
- **La Mission d'appui budget - ressources**, s'emploie à gérer les stratégies de pilotage budgétaire, les ressources humaines en lien avec la DRH, le suivi de l'activité des services et des processus de travail, et plus généralement tout ce qui concourt à un meilleur fonctionnement du pôle ;
- **La Mission gestion des risques et déplacements**, est une mission spécifique transversale aux quatre pôles.



LOCALISATION DES SITES



Sources : Admin Express 2021, Données sites (CD84), Scan 25, I pro @
 Réalisée par : Conseil Départemental de Vaucluse PRJ/DSI/SRMV/BCD/CSEB, en 06/02/2023



DIRECTION DES BÂTIMENTS ET DE L'ARCHITECTURE

28
AGENTS

14
Femmes

14
Hommes

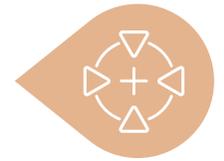
La Direction des bâtiments et de l'architecture assure en lien avec les pôles concernés la conduite de la réalisation des travaux neufs et la réhabilitation des collèges et des bâtiments du Département. Elle est en charge de contrôler périodiquement l'état des bâtiments et elle garantit la maîtrise des coûts d'entretien, de maintenance et des grosses réparations pour améliorer la qualité et l'efficience de la gestion des bâtiments.

MISSIONS

Elle est constituée de deux services, d'un bureau et de deux cellules.

- **Le Service opérations neuves et réhabilitation** assure la conduite des opérations en phase opérationnelle (études, travaux).
- **Le Service entretien, maintenance** gère en externe la maintenance des bâtiments et pilote les travaux d'entretien, d'aménagement et de grosses réparations des collèges et bâtiments départementaux. Il propose des actions correctives et préventives. Il assure la réalisation des réaménagements des locaux. Il assure en lien avec la Direction de la logistique ou la Direction des collèges et des sports la gestion des demandes de travaux.
- **Le Bureau gestion administrative et financière** assure l'ensemble des missions administratives de la direction : assistance gestion administrative, gestion financière.
- **La Cellule faisabilité-programme** assure la conduite des études préalables de définition des opérations.
- **La Cellule transition énergétique** gère l'entretien-maintenance des équipements thermiques et impulse une dynamique d'optimisation de l'efficacité énergétique des bâtiments du Département.

ZOOM SUR 3 ACTIONS MAJEURES 2022



➤ Réhabilitation et modernisation des collèges

Le Département a fait le choix d'inscrire la politique d'investissement en faveur des collèges dans une stratégie à la fois ambitieuse et prospective, afin d'assurer aux élèves, à leurs professeurs et aux personnels non enseignants les meilleures conditions de vie et de travail possibles au sein des établissements. L'objectif est de maintenir un excellent niveau d'investissement dans la durée. **6,6 M€** (dont **1,5 M € financés par le plan de relance de l'État**), sont investis afin d'améliorer le confort thermique et l'étanchéité du **collège Saint-Exupéry à Bédarrides**.

La maîtrise d'œuvre des réhabilitations des collèges Alphonse Daudet à Carpentras, Jules Verne au Pontet et la réhabilitation de la demi-pension du collège Vallée du Calavon à Cabrières d'Avignon est à l'étude.

➤ Travaux de restauration des façades du Palais des Papes

La première tranche de travaux concernant la restauration complète de la tour de la Campanie (sécurisation des mâchicoulis, restauration des menuiseries et des grilles en fer forgé, révision des couvertures), ainsi que d'une grande partie de l'aile des Familiars (restauration des merlons du côté Ouest et des pierres de façade) s'achève.

Le site entrera dans sa deuxième tranche de travaux en 2023 avec la restauration de la Chapelle Benoît XII (deuxième tranche : 2023 - 2024).

L'ensemble des travaux s'élève à **5,8 M€** et est principalement financé par le Département de Vaucluse à hauteur de **70 %**, avec le concours de l'État via la Direction Régionale des Affaires Culturelles **30 %** et une participation financière de la Ville d'Avignon d'environ **400 K€** ».



➤ Programme permanent d'entretien et d'amélioration des bâtiments départementaux

Afin d'assurer une stratégie patrimoniale globale et efficace, visant au maintien de la qualité des bâtiments départementaux, l'accent a été mis sur plusieurs domaines, et notamment sur la réflexion globale d'une « transilience » afin de végétaliser les cours des Établissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL) à l'horizon 2023 ; la performance énergétique des équipements techniques liés à l'exploitation ; le clos et couvert des bâtiments ; la mise en conformité technique ; l'aménagement extérieur : réfection de parkings, création d'aménagements ; la poursuite des travaux d'accessibilité handicap avec la mise en œuvre de l'Ad'Ap (Agenda d'Accessibilité Programmée).

Fait marquant



La maîtrise d'œuvre de la MDPH a été attribuée à l'équipe de LETEISSIER CORRIOL de Marseille.

Un appel à manifestation d'intérêt pour l'attribution d'une convention de mise à disposition de toiture pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment du centre routier de Carpentras a été lancé.

Chiffres clés



➤ Entretien bâtiments

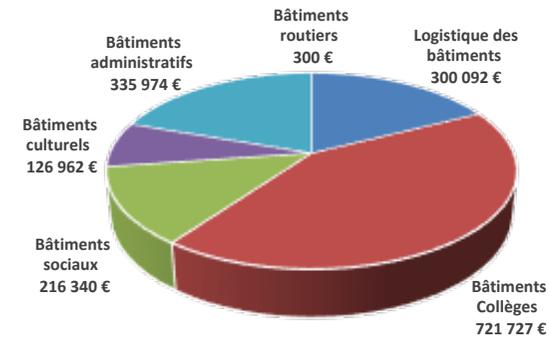
- **135** sites entretenus par le Département (bâtiments d'enseignement - collèges, bâtiments sociaux, bâtiments culturels et historiques, bâtiments administratifs, bâtiments sportifs, bâtiments routiers et gendarmeries).
- **148** installations contrôlées
- **973 002 €** consacrés aux travaux de maintenance des bâtiments
- **731 793 €** consacrés aux travaux de maintenance des collèges

➤ Restructurations, réhabilitations, constructions

| | | |
|--|---------------------------------|--------------------|
| 3 opérations du Service Opérations Neuves et Réhabilitation (SONR) en phase de garantie de parfait achèvement | EDeS d'Apt | 4 718 510 € |
| | Antenne de l'EDeS d'Apt à Sault | 696 100 € |
| | EDeS de Lassone à Carpentras | 1 985 221 € |

| | |
|---|--|
| 6 grosses opérations du Service Entretien Maintenance (SEM) réalisées | Travaux de réfection étanchéité des toitures terrasses de l'EDeS d'Orange |
| | Travaux de remplacement SSI du collège Malraux à Mazan |
| | Travaux d'installation d'un système anti-intrusion (sécurisation entrée parking et réfection totale de l'éclairage public du parking de l'Auditorium du Thor |
| | Travaux de désamiantage avant mise en accessibilité et création d'un ascenseur au collège Alphonse Silve à Montoux |
| | Travaux de sécurisation de l'EDeS de Cavillon (POMSE) |
| Travaux de réhabilitation partielle du collège Anne Frank à Morière les Avignon | |

Budget de fonctionnement des bâtiments 2022



47 % des bâtiments répondent complètement aux obligations réglementaires d'accessibilité

Perspectives 2023



Le démarrage du chantier de construction de MEMENTO en début d'année et celui attendu de la future MDPH à Avignon devraient être les chantiers phares de 2023, auxquels il convient d'ajouter l'accélération des actions en faveur de la sobriété énergétique, avec notamment la mise en place de marchés performanciers d'exploitation, maintenance et renouvellement des équipements de chauffage et d'un programme de développement de panneaux photovoltaïques.

DIRECTION DES INTERVENTIONS ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

290
AGENTS

39
Femmes

251
Hommes

La Direction des interventions et de la sécurité routière est en charge de l'ensemble des politiques d'entretien, d'exploitation et de sécurité du réseau routier, ainsi que de la mise en œuvre du Dispositif d'Aide Technique aux Communes (DACT), en lien avec Vaucluse Ingénierie.

Elle s'articule avec les quatre Agences Routières Départementales (ARD) et les onze Centres d'Entretien et d'Exploitation Routiers (CEER).

Les quatre Agences Routières Départementales (ARD) mettent en œuvre les politiques d'entretien, de sécurité et d'exploitation routière sur l'ensemble du territoire départemental. Elles assurent la présence territoriale du Département auprès des acteurs territoriaux et des usagers/riverains du réseau routier.

Les onze Centres d'Entretien et d'Exploitation Routiers (CEER) exercent les missions traditionnelles d'entretien et d'exploitation de la route (patrouillage, fauchage, viabilité hivernale, maintien de la signalisation, maîtrise d'œuvre des travaux d'entretien courants, ...).

La Direction est constituée de deux services et de deux cellules.

- **Le Service politiques et expertises ;**
- **Le Service prestations mutualisées ;**
- **La Cellule programmation budgétaire et contrôle des marchés ;**
- **La Cellule de pilotage des activités des Agences Routières Départementales.**

MISSIONS

➤ **Le Service politiques et expertises** est chargé de définir et de coordonner les politiques menées. En dehors de certaines opérations de confortement d'ouvrages d'art à forte technicité, le service n'a pas vocation à assurer de mission de conduite d'opération. Il a en charge la définition des politiques et programmes d'entretien durable des chaussées et des dépendances vertes et coordonne les actions en matière de développement durable. Par ailleurs, il coordonne le dispositif « Inforoutes 84 ».

Il comprend :

- **le Bureau information routière** organisé autour de 2 thématiques :
 - **la gestion du domaine public**, à savoir la coordination des actes de gestion (arrêtés de voirie, permissions de voirie, avis sur documents d'urbanisme)
 - **le système d'information routière** en charge du pilotage des outils d'information routière.
 - **le Bureau sécurité routière** qui assure la coordination des actions et des projets de sécurité routière : suivi et analyses des données trafic et accidentologie, diagnostics et expertise, programmation des actions à conduire, relations avec les services de l'Etat, politique de signalisation et d'équipements de la route.
 - **le Bureau ouvrages d'art** en charge de la programmation et du suivi des travaux d'entretien et de grosses réparations des ouvrages d'art.
 - **le laboratoire routier** assure, en lien avec les services opérationnels, une mission de veille technique et de conseil, ainsi que le contrôle de la qualité des travaux réalisés (terrassements, enrobés, bétons).
- **Le Service prestations mutualisées** assure une mission de services supports aux 4 agences routières en leur mettant à disposition les matériels

roulants et des équipements spécifiques nécessaires à l'entretien et l'exploitation des routes.

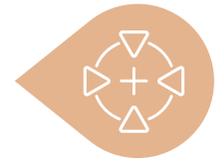
- **L'atelier mécanique** assure l'entretien et la réparation des matériels roulants avec une thématique « achats et matériels » chargée d'élaborer les choix de matériels en lien avec les services et agences, qui assure le suivi et le contrôle et gère le magasin.
- **Le centre de travaux spécialisés** assure les travaux spécialisés sur le réseau routier en coordination avec les agences routières (marquage, glissières, balayage).

➤ **La Cellule programmation budgétaire et contrôle des marchés** assure le pilotage des outils financiers et la gestion des procédures des marchés publics, ainsi que la gestion et les procédures de recouvrement des dégâts au domaine public.

➤ **La Cellule de pilotage des activités des Agences Routières Départementales** assiste la direction dans le pilotage et le suivi de l'activité des ARD afin d'orienter la stratégie d'entretien du Département. À cette cellule est rattaché le référent hygiène et sécurité dans l'objectif de renforcer son rôle notamment dans l'animation nécessaire en la matière.



ZOOM SUR 3 ACTIONS MAJEURES 2022



➤ Assurer un suivi rigoureux et modernisé du patrimoine d'ouvrages d'arts

Le réseau routier départemental dispose d'un patrimoine d'ouvrage d'art important : **1 200 ponts et 1 300 murs de soutènements** recensés. Ces ouvrages font l'objet d'un suivi constant et réglementé : entretien courant, visites annuelles, inspections détaillées. Ces dernières amènent le Département à réaliser des travaux d'entretien et de remise en état dans le cadre d'un plan pluriannuel. Ainsi en septembre 2022 se sont déroulés les travaux de réparation du **Pont du Grand Marignon** sur la RD 942 à Saint-saturnin les Apt, ouvrage de 40 mètres de long en pierre datant de 1881 possédant la plus large voute en plein cintre du Département, surplombant de 30 mètres le ravin du même nom.

Pour améliorer la gestion de ce patrimoine, le bureau ouvrages d'art s'est doté d'un outil informatique permettant une gestion numérisée (tablettes) et partagée des données. Cet outil complète et enrichit le Système d'Information Routière (SIR) qui compile l'ensemble des données relatives à l'entretien de la voirie départementale.

➤ Poursuivre la prise en compte de la biodiversité dans l'exploitation du réseau routier départemental avec la trame turquoise

Soucieux d'inscrire pleinement la gestion du patrimoine routier dans des démarches développement durable, le Département a été lauréat en 2019 d'un appel à projets lancé par l'Agence de l'Eau sur le thème de la « trame turquoise, nouvelle composante de la gestion routière ». Il s'agit, dans un souci de protection de la biodiversité, en partenariat avec le CEREMA (Centre d'Etudes et d'Expérience en Risques, Environnement Mobilité et Urbanisme), de recenser les principaux espaces remarquables et à enjeux, d'établir des propositions d'aménagement et de gestion, de sensibiliser les agents et le grand public, de partager un retour d'expérience comme lors des Assises Nationales de la Biodiversité 2022. C'est dans ce cadre qu'une opération de rétablissement de continuité écologique a été réalisée sur la commune de Mormoiron, sur le site de l'Espace Naturel Sensible des mares de la Pavouyère. Deux traversées ont été aménagées sous la RD 942, permettant aux amphibiens présents sur le site de cheminer entre

leurs lieux de vie et de reproduction. Ce projet a demandé la mobilisation de nombreux acteurs : l'agence routière de Carpentras, le CEREMA, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, l'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau Sud-Ouest Mont Ventoux, les communes de Carpentras et Mormoiron, le Syndicat des Eaux Rhône Ventoux. Il a vu passer cet hiver ses premiers batraciens.

➤ Mettre en place une gestion raisonnée du patrimoine arboré en bordure du réseau routier

La révision du plan de gestion du patrimoine arboré le long des routes départementales a été lancée en 2020 afin de disposer d'une connaissance fine du patrimoine, d'identifier l'état général des arbres et de proposer des préconisations raisonnées et précises en terme de gestion au cours du temps (entretien, abattages, nouvelles plantations).

Un inventaire du patrimoine et un diagnostic phytosanitaire sont en cours de réalisation sur les arbres, les alignements d'arbres et les boisements. A ce jour, la base de données compte **2 736 arbres, 1 733 alignements et 3 480 boisements** ce qui représente environ **160 000 arbres** répartis sur les agences routières de l'Isle sur la Sorgue, Pertuis et Vaison la Romaine. L'inventaire est en cours sur l'agence routière de Carpentras.

Cet inventaire sera par la suite intégré au Système d'Information Routière et les agents en charge du suivi du patrimoine arboré disposeront d'un outil numérique et partagé.

Fait marquant



A titre expérimental, la Direction a participé au dispositif de Travail d'Intérêt Général (TIG) du Ministère de la Justice, Service Pénitentiaire d'Insertion et Probation de Vaucluse. Ainsi, 3 Tigistes ont été accueillis au centre routier d'Orange du 5 au 9 septembre 2022 pour réaliser, sous accompagnement d'un agent de maîtrise encadrant du centre routier, des travaux de nettoyage et d'entretien de la vélo route ViaRhôna.

Chiffres clés



➤ Routes départementales

- Le réseau routier est composé de **2 322 km**

➤ Agences routières

- 11** Centres d'Entretien et d'Exploitation Routiers (CEER) répartis sur **4** Agences Routières :
 - Carpentras : **755 km** gérés par **3 CEER**
 - Isle sur la Sorgue : **636 km** gérés par **2 CEER**
 - Pertuis : **399 km** gérés par **2 CEER**
 - Vaison la Romaine : **532 km** gérés par **4 CEER**

➤ Entretien et exploitation du réseau routier départemental

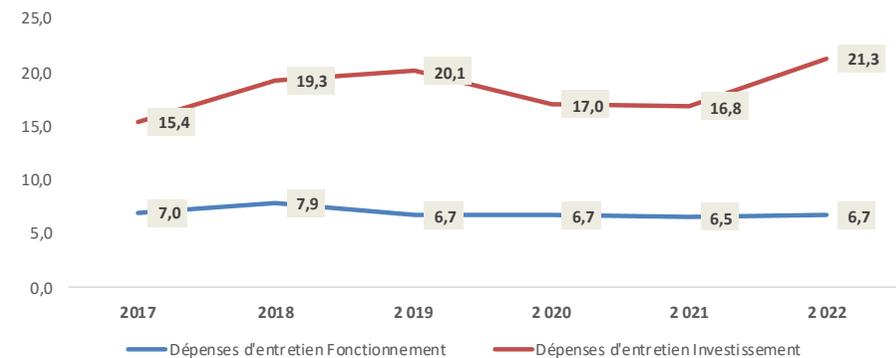
- 28 M€** consacrés à l'entretien des Routes Départementales :
 - 6,7 M€** en fonctionnement
 - 21,3 M€** en investissement
- Coût de revient net d'entretien total par km (Hors frais de personnel et recettes liées à l'activité entretien) : **12 083 €**
- 19 676 km** de fauchage
- 129 km** de chaussée renouvelée
- 180 tonnes** d'enrobés à froid

➤ Matériels

- 57** camions et fourgons bennes
- 53** fourgons
- 30** tracteurs débroussailleurs
- 18** tractopelles et chargeurs

| Vélo routes | ViaRhôna (entre Lapalud et Avignon) | Via Venaissia (entre Orange et Velleron) | La Méditerranée à vélo (véloroute du Calavon) |
|-----------------------|-------------------------------------|--|---|
| En site propre | | | |
| A ce jour | 26 km | 31 km | 37 km |
| A terme | 35 km | 31,6 km | 39,5 km |
| Total | | | |
| A ce jour | 51 km | 31 km | 52 km |
| A terme | 64 km | 31,6 km | 55 km |

Evolution des dépenses d'entretien en M€



Perspectives 2023

Suite à la décision prise par le Département en faveur du transfert du réseau routier national prévue par la loi 3DS, les services seront mobilisés pour établir l'intégration des 42 kilomètres de routes nationales, leur entretien et leur exploitation, au réseau routier départemental.

35
AGENTS

15
Femmes

20
Hommes

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ROUTIER

La Direction de l'aménagement routier pilote l'ensemble des opérations d'aménagement du réseau. Les projets ayant un impact sur la géométrie du réseau ont vocation à être traités par cette direction.

MISSIONS

Elle comprend trois services et une cellule.

- **Le Service travaux** assure la maîtrise d'œuvre en phase travaux des opérations d'investissement les plus importantes, d'autres chantiers pouvant être confiés aux agences routières. Dans ce cadre, il veille à la bonne exécution technique des chantiers et à leur suivi financier.
- **Le Service maîtrise d'ouvrage** est en charge de la maîtrise d'ouvrage des opérations de modernisation du réseau routier départemental, de la sécurisation et d'aménagement des entrées et traversées d'agglomération, de la mise en sécurité des arrêts de bus et des projets départementaux des vélo routes. Il s'appuie sur les services de maîtrise d'œuvre de la direction ou des agences routières.
- **Le Service études** porte les missions de maîtrise d'œuvre études des projets routiers pour le compte des conducteurs d'opérations. Il est composé de deux bureaux :
 - **Le Bureau d'études générales** en charge des études et procédures réglementaires réalisées en amont des projets ;
 - **Le Bureau d'études opérationnelles** qui réalise en régie une partie des études techniques des projets routiers (études de faisabilité, avant-projets et pour certains dossiers projets et dossiers de consultation des entreprises) portés par la direction.
- **La Cellule programmation budgétaire** établit le budget de la direction, en assure le suivi, conçoit les budgets intermédiaires et intègre les fonctions de perception des recettes.

ZOOM SUR 3 ACTIONS MAJEURES 2022



➤ Dénivellation du passage à niveau de «Petit Palais»

La dénivellation du passage à niveau n°15 à «Petit Palais», entre l'Isle-sur-la-Sorgue et Cavaillon, constitue l'un des passages à niveau les plus dangereux de la région compte tenu de la fréquentation de la route notamment en période estivale. Le démarrage des travaux a concerné la réalisation d'un giratoire avec la RD24 à «Petit Palais» puis la réalisation du pont sur la voie ferrée d'ici fin 2024. En 2022, ont été lancés la seconde et dernière phase des travaux (ouvrage d'art et remblais d'accès), ceux-ci devant s'inscrire dans une planification extrêmement contrainte compte tenu des créneaux ferroviaires déterminés de longue date. L'objectif reste la suppression du passage à niveau dangereux pour la fin de l'année 2023.



➤ Projet de déviation de la RN 7 à Orange

Le centre-ville d'Orange est traversé par près de 15 000 véhicules chaque jour dont 10% de poids-lourds. Le projet de déviation de la RN7 à l'est d'Orange est aujourd'hui déclaré d'utilité publique. Dans le cadre du Contrat de Plan 2015-2020, le Département réalisera, en lieu et place de l'État (maîtrise d'ouvrage déléguée), la partie Sud de cette déviation (sections 1 et 2 soit 3,1 km). Cet aménagement s'inscrit dans la réalisation d'un itinéraire de liaison structurant entre la vallée du Rhône et le bassin vaissonnais. Il permettra d'améliorer fortement l'accessibilité des quatre cantons du Nord Vaucluse (Orange, Bollène, Valréas, Vaison-la-Romaine) depuis Avignon ou l'A7.

➤ Un nouveau système d'échanges au carrefour de Bonpas

Le carrefour de Bonpas constitue un nœud routier à l'intersection de l'A7, de la RN7 en provenance d'Avignon, de la RD 900 en provenance de Cavaillon et d'Apt et de la RD7N venant des Bouches-du-Rhône. La configuration de ce carrefour est inadaptée à l'importance des trafics. Le projet prévoit l'aménagement d'une liaison directe entre la RN7 (Avignon) et la RD 900 (route d'Apt), associée à la création de nouvelles bretelles et de deux giratoires pour accéder à l'autoroute A7 (Avignon Sud), ainsi qu'au pont de Bonpas (direction Bouches-du-Rhône) afin de fluidifier au maximum la circulation. L'action de la Direction de l'aménagement routier a porté sur la poursuite des études d'avant-projet en lien avec les partenaires techniques et financiers de l'opération, ainsi que la réalisation des études et expertises nécessaires à l'élaboration des dossiers préalables à l'enquête publique qui doit être diligentée en fin d'année 2023 ou tout début d'année 2024.

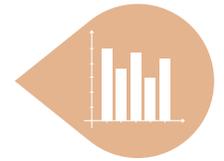
Fait marquant



L'année 2022 a été marquée par la construction simultanée de trois ouvrages d'art d'importance :

- le pont sur la voie ferrée de la déviation de Pertuis ;
- la dénivellation du passage à niveau n° 15 à Petit Palais ;
- ainsi qu'une passerelle de 200 mètres pour permettre à la ViaRhôna d'atteindre l'île de la Barthelasse.

Chiffres clés



➤ Réaménagement du carrefour de BONPAS

Budget consacré : **25 M€** avec une participation du Département de **9,5 M€**

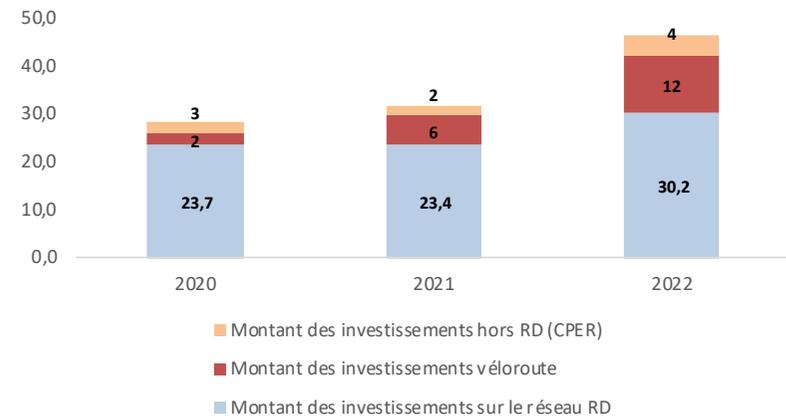
➤ Déviation de la RN 7 à Orange

Budget consacré : **50 M€** avec une participation du Département de **21 M€**

➤ Aménagement routier

- **9** opérations livrées dont :
 - RD 38 Pernes Les Fontaines
 - RD 17 Sorgues
 - RD 235 Carpentras
 - RD 31 réfection chaussée L'Isle-sur-la-Sorgue à Pernes les Fontaines
 - RD 213 Bédoin
- **16** opérations en cours dont :
 - RD 72 Orange
 - RD 34 Saint-Christol
 - RD 900 suppression passage à niveau 15
 - VIA RHONA section 10
 - RD 973 déviation de Perthuis

Evolution du montant des investissements en M€



Perspectives 2023

Au regard de l'avancement des procédures d'autorisation environnementale, 2023 devrait permettre le lancement effectif de la déviation d'Orange.



CARTE DU RÉSEAU ROUTIER





DIRECTION DE LA LOGISTIQUE

Dans un souci d'efficience et de cohérence d'intervention, la Direction de la logistique est rattachée au Pôle Aménagement depuis le 1^{er} avril 2022. En effet, ce rattachement a pour objectif de regrouper l'ensemble des fonctions liées à la gestion des bâtiments départementaux pour concourir au quotidien à une meilleure qualité de service et à mieux anticiper les questions de maintenance en vue d'en réduire les coûts. La direction de la logistique a pour mission de mettre à disposition des services et des élus les moyens qui leur permettent de remplir leurs missions dans les meilleures conditions. Elle assure l'achat et l'approvisionnement de tous les éléments utiles au fonctionnement quotidien.

MISSIONS

Elle comprend trois services et une mission.

➤ **Le Service logistique nettoyage régie** est composé de trois bureaux.

- **Le Bureau entretien des locaux** assure la propreté des locaux.
- **Le Bureau régie logistique** a la charge de l'entretien courant des bâtiments départementaux.
- **Le Bureau des stocks logistiques** assure la coordination de la gestion des stocks.

Ce service assure également la gestion et la mise en œuvre de la plateforme logistique dématérialisée « un service un clic ». Il participe au recensement et au suivi des travaux d'entretien des bâtiments sous conduite d'opération de la Direction des bâtiments et de l'architecture.

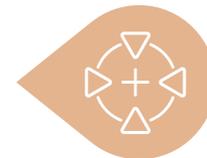
➤ **Le Service achats** assure la programmation de façon concertée des besoins des directions utilisatrices. Dans le cadre de la commande publique, il prépare, met en œuvre et suit les marchés publics pour les achats transversaux (biens d'équipement, produits consommables, fournitures diverses). Il a pour mission de rationaliser les politiques d'achat. Il assure également la comptabilité et l'inventaire comptable pour les directions de la logistique, de la communication, du protocole et du service courrier.

➤ **Le Service véhicules** a en charge la mise à disposition de véhicules pour les déplacements professionnels des agents et pour les missions des élus départementaux. Il est composé de deux bureaux.

- **Le Bureau du garage** assure la gestion, l'entretien, les petites réparations, le contrôle et la préparation de l'ensemble des véhicules de la collectivité. Il prépare, met en œuvre et suit les marchés d'acquisition, de location et de maintenance de l'ensemble des véhicules légers et utilitaires légers. Il établit de façon concertée la programmation des besoins en véhicules ;
- **Le Bureau des chauffeurs** a la responsabilité du transport des élus dans le cadre des missions du Département, ainsi que le transport de plis.

➤ **La Mission sécurité et sûreté des bâtiments** assure la cohérence entre la gestion des bâtiments sous contrôle d'accès et les missions des gardiens et participe à la gestion des stationnements. Elle concourt à la sécurité des événements départementaux et met en œuvre le marché de gardiennage.

ZOOM SUR 3 ACTIONS MAJEURES 2022



➤ Intégrer une part de plus en plus importante de véhicules éco-responsables dans la flotte automobile

Le Département a poursuivi le déploiement des bornes de recharge pour les véhicules hybrides et électriques afin de lui permettre d'accroître sa flotte de véhicules à faible et très faible émissions. Ainsi en 2022, quinze nouvelles bornes ont pu être mises en fonction. Par ailleurs, lors de la rénovation ou de la construction de nouveaux bâtiments, les programmes prennent en compte la mise à disposition de bornes de recharge de véhicules électriques : l'EDeS de Lassone propose une borne de recharge double et le nouvel EDeS d'Apt propose 2 bornes).

Ces bornes nouvelles ajoutées à celles déjà mises en place ont permis la commande de **15 nouveaux véhicules électriques** (de tourisme et utilitaires) venant en remplacement des véhicules thermiques à réformer.

➤ Déployer l'usage des vélos à assistance électrique

Dans le cadre du développement des déplacements doux et afin d'accroître son parc de véhicules gérés en pool, le Département a renouvelé son parc avec l'achat de **8 nouveaux vélos à assistance électrique** (VAE). Leur déploiement s'est fait en concertation avec les services demandeurs et en fonction de l'usage constaté des matériels existants. A noter qu'à l'occasion de la journée des mobilités durables, des VAE ont été mis à disposition des agents par le service véhicule afin qu'ils puissent les tester. Ces VAE sont disponibles via l'outil de réservation des véhicules « GIRW 220 » et sont accompagnés de l'équipement de protection (casque) et d'antivols.

➤ Optimiser la gestion du parc des véhicules avec celui des collègues

Le parc des véhicules des collègues publics arrive en fin de vie. En coordination avec la Direction des collègues et des sports, un programme réalisé sur plusieurs tranches annuelles et portant sur le renouvellement du parc a été mis en œuvre à partir de 2022. Afin d'optimiser ses disponibilités, ce programme comprend l'intégration de 41 véhicules dans la gestion de la flotte départementale. Le renouvellement des véhicules s'effectuera au fil de l'eau en fonction des kilométrages et de l'âge des véhicules, avec des motorisations à faible ou très faible émission.



Fait marquant



Dans le cadre du projet de création du Réseau départemental de Santé, la Direction de la logistique a apporté sa contribution à travers diverses actions comme l'élaboration d'un référentiel d'équipement, la fourniture des équipements mobiliers et médicaux, la mise en place d'une signalétique appropriée, l'acquisition d'un bus santé...

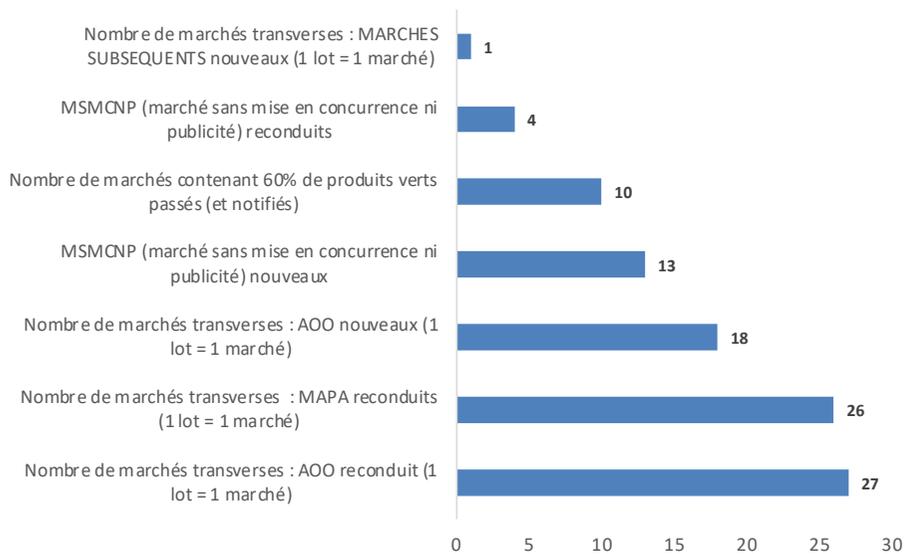
Chiffres clés



➤ Achats

- **40,29** tonnes de papier consommées
Coût de la consommation de papier : **70 643 €**
- **101 790 €** consacrés aux dépenses de fournitures de bureau

Répartition du nombre de marchés Achat



➤ Véhicules

- **326** véhicules dont **259** organisés en pool
- **26** véhicules à moteur électrique
- **17** vélos à assistance électrique
- **27** véhicules réformés générant une recette de **60 950 €**

➤ Energie

- Consommation mensuelle gaz et électricité : **107 466 €**

➤ Bâtiments

- **5 494** demandes d'intervention dont **1 689** concernant la Direction de la logistique et **1 013** concernant la Direction des Bâtiments.
Coût total consacré à l'entretien des locaux : **946 062 €**
- **11** tonnes de papier détruit

Perspectives 2023



Le Département s'est engagé à éliminer les matières plastiques dans son fonctionnement en signant la charte zéro plastique portée par la Région Sud. Cette volonté se traduit par une application concrète d'abandon de l'usage des bouteilles et contenants en plastique utilisés pour l'eau potable, ainsi que la mise en place de fontaines à eau raccordées au réseau d'eau potable.



MISSION GESTION DES RISQUES ET DÉPLACEMENTS

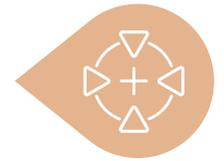
MISSIONS

La Mission gestion des risques et déplacements assure :

- l'animation du dispositif de gestion de crise en lien avec les services de l'État et le SDIS ;
- la mise à jour et le développement des fiches réflexes (actualisation plan de gestion de trafic, plan inondation, préparation post crise,...) ainsi que le débriefing des retours d'expérience post crise ;
- le suivi des différents plans spécifiques pilotés par l'État et leur traduction au regard des compétences de Département ;
- la sensibilisation à la sécurité routière dans les établissements scolaires ;
- la gestion du transport adapté des élèves handicapés ;
- le développement des actions en faveur du covoiturage et de l'éco mobilité.



ZOOM SUR 3 ACTIONS MAJEURES 2022



➤ Favoriser le covoiturage et les mobilités durables

Le Département soutient les actions visant à faciliter les mises en relation entre les usagers covoitureurs, en partenariat avec les communes et intercommunalités. L'intérêt porté à l'expérimentation KLAXIT lancée en 2022 sur les territoires du Grand Avignon et de la COVE, a favorisé la pratique du covoiturage pour les déplacements quotidiens d'une centaine d'agents départementaux. Une journée « village mobilités durables », organisée à l'Archevêché en partenariat avec nos partenaires institutionnels et associatifs, leur a permis de découvrir la palette des moyens disponibles et l'évolution de l'offre de transport, susceptibles d'atténuer l'impact de la crise des carburants. Le maillage des aires de covoiturage s'est densifié avec l'aménagement d'aires en bordure d'axes routiers structurants comme à l'Isle-sur-la-Sorgue ou Aubignan, et la labellisation de zones de covoiturage à Carpentras, Lapalud, Piolenc ou Valréas. Le Département a participé à l'élaboration du Plan d'Urgence Transport, aux études de modélisation du trafic sur le secteur du Grand Avignon et d'aménagement d'aires de covoiturage à proximité des échangeurs autoroutiers.

➤ Optimiser la gestion du transport des élèves et étudiants en situation de handicap

L'organisation des transports adaptés a bénéficié de la mise en place d'un nouvel outil informatique permettant de moderniser, optimiser et sécuriser la gestion technique et financière de ce domaine et de dématérialiser certaines procédures répétitives ou fortement chronophages. Cette dématérialisation a également contribué à simplifier et fluidifier les échanges avec les établissements scolaires et les entreprises en conformité avec les exigences du RGPD fixées lors de l'élaboration de l'Analyse d'Impact sur la Protection des données. L'incidence financière de la crise sanitaire et l'augmentation du nombre d'élèves bénéficiant d'emplois du temps aménagés, ont conduit à réévaluer à **2 471 000 € les dépenses destinées au ramassage scolaire des élèves et étudiants en situation de handicap**. Afin de maîtriser les dépenses

et de responsabiliser les familles, le règlement des transports a été actualisé pour l'année scolaire 2022/2023 de manière à maintenir leur implication pour l'accompagnement des élèves en bus ou avec un véhicule familial, en tenant compte de la forte hausse des carburants.

➤ Anticiper la gestion opérationnelle des crises avec de nouvelles actions

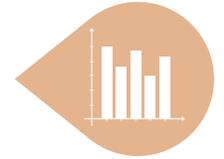
Le dispositif d'astreinte a été conforté par l'actualisation de la valise de crise dématérialisée pour l'adapter aux évolutions du contexte, des connaissances et des retours d'expérience. Une trentaine de cadres et d'agents ont été formés à l'utilisation des applications de prévisions météorologiques et au risque d'inondation. Le Département a également contribué à l'information préventive des populations pour les risques nucléaires en participant aux CLI Cadarache, Marcoule ainsi qu'aux groupes de travail de la CLIGEET appelés à se prononcer sur la requalification de plusieurs installations du site nucléaire du Tricastin, et la poursuite de fonctionnement de ses réacteurs durant les dix prochaines années. Les études concernant la sûreté des bâtiments, la mise en place de Plan d'Organisation et de Mise en Sûreté d'un Etablissement (POMSE) dans les EDeS et l'élaboration de plans d'actions relatifs aux risques d'inondation se sont poursuivies. Plus de **5 000 collégiens ont été sensibilisés aux risques routiers** lors des neuf campus sécurité routière réalisés en 2022.

Fait marquant



La crise économique et énergétique a conduit à accélérer la modernisation des procédures de gestion des transports grâce à la mise en place d'une application informatique dédiée qui a permis de dématérialiser les échanges familles-entreprises-établissements scolaires, de faciliter les contrôles et automatiser certains processus comptables.

Chiffres clés



➤ Transport spécial des élèves et étudiants handicapés

- **2 471 298 €** consacrés au transport de **586** élèves et étudiants handicapés



➤ Sécurité routière

- **48 190 €** consacrés à la sensibilisation de **5 241** élèves



➤ Coordination des risques majeurs

- **31** cadres formés aux risques majeurs

➤ Gestion des astreintes

- **205** signalements dans le cadre des astreintes (routes, transports, bâtiments, social)
- **51** cadres d'autorité et d'astreintes impliqués

Perspectives 2023

Plusieurs sessions de formation sur la thématique des risques et des exercices de mise en situation seront organisées pour les agents concernés et les cadres d'astreinte. L'élaboration du Plan de Continuité d'Activité sera poursuivie, en collaboration avec l'Inspection générale.



8
AGENTS

7
Femmes

1
Homme

SERVICE IMMOBILIER

Le Service immobilier est en charge de la gestion du patrimoine immobilier, de son acquisition jusqu'à sa valorisation

Le service recherche, évalue, négocie pour mener à terme les acquisitions nécessaires à l'exercice des compétences du Département. Il mène une gestion dynamique de ce patrimoine immobilier en veillant à sa valorisation notamment par des procédures de location ou de cession.

Cette activité conduit le service à travailler en transversalité avec l'ensemble des pôles de la collectivité.

MISSIONS

ZOOM SUR 1 ACTION MAJEURE 2022

➤ Gestion dynamique du patrimoine

Cette gestion stratégique a été constante tout au long de l'année 2022 avec la mise en adéquation du patrimoine immobilier de la collectivité en fonction de ses compétences, de ses besoins, tout en rationalisant son implantation, son occupation, son entretien. Au-delà des acquisitions réalisées au service d'un investissement majeur du Département, de nouveaux baux et de nouvelles cessions se sont concrétisées assurant des recettes de fonctionnement et d'investissement.

Fait marquant

De concert avec l'avancée des travaux pour les vélo-routes du Département, la collectivité a poursuivi sa maîtrise foncière des différents tronçons par le biais de conventions de transfert de gestion et de convention d'occupation, notamment avec la SNCF, et via également les acquisitions nécessaires.

Chiffres clés

► Patrimoine

- 135 sites propriétés du Département de Vaucluse
- 9 bâtiments loués par le Conseil départemental de Vaucluse
- 6 cessions immobilières
- 7 cessions foncières
- 15 acquisitions foncières

Perspectives 2023

Depuis les premières prises de contact en 2022 pour la maîtrise foncière en vue de l'aménagement du carrefour de Bonpas, l'année 2023 verra se formaliser les offres d'achat puis la signature d'un premier acte de mutation.



PÔLE DÉVELOPPEMENT

740
AGENTS

516
Femmes

224
Hommes

Le Pôle Développement pilote les politiques publiques départementales relevant de :

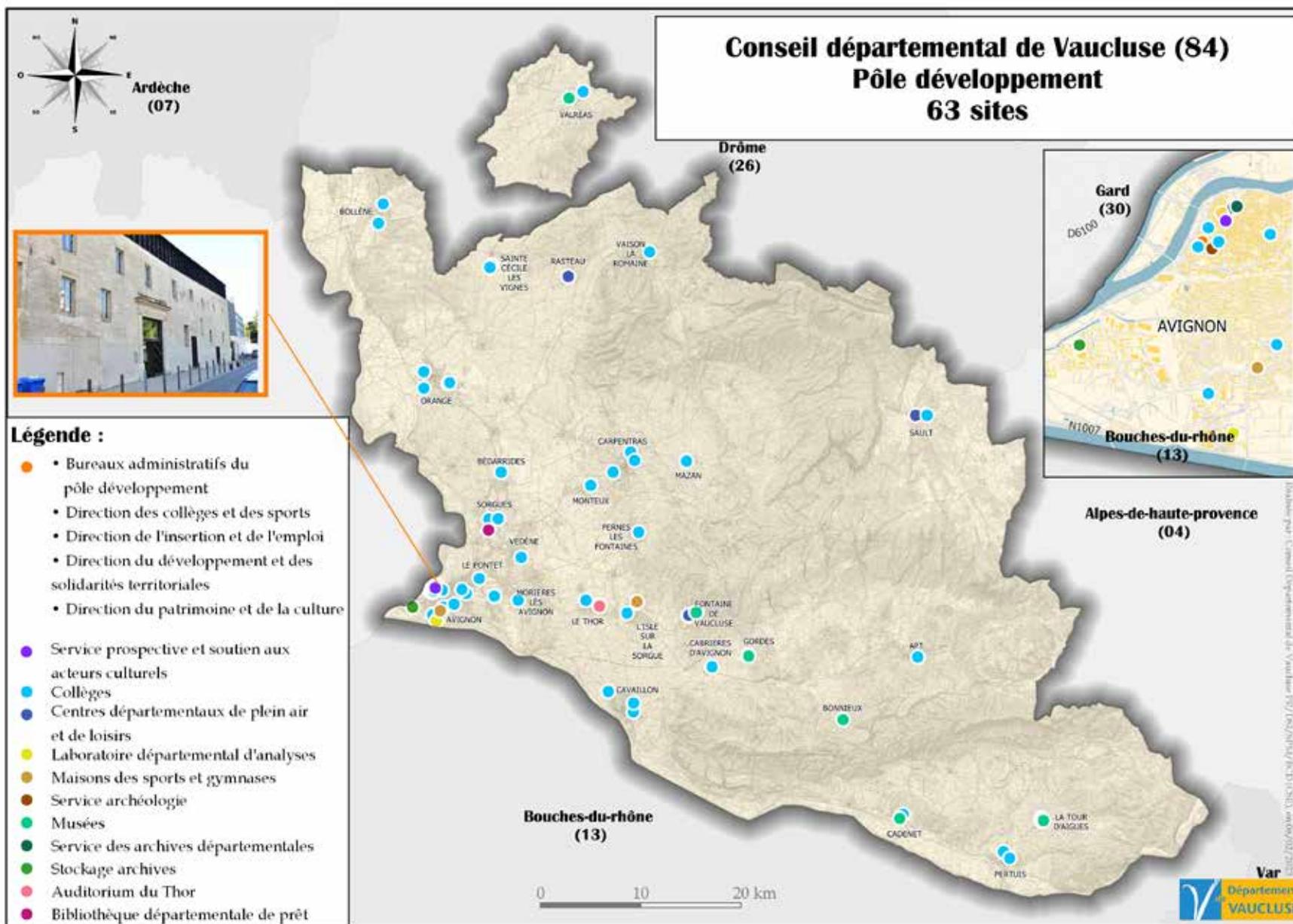
- la Direction du patrimoine et de la culture ;
- la Direction de l'insertion et de l'emploi ;
- la Direction des collèges et des sports ;
- la Direction du développement et des solidarités territoriales.

Il s'appuie sur quatre missions :

- la Mission d'appui budgétaire, logistique et bâtiments ;
- la Mission d'appui ressources humaines ;
- la Mission d'appui informatique, systèmes d'information, e-administration et dématérialisation ;
- la Mission d'appui au pilotage du pôle et à la transversalité.



LOCALISATION DES SITES





DIRECTION DU PATRIMOINE ET DE LA CULTURE

La Direction du patrimoine et de la culture contribue à la mise en œuvre de la politique culturelle du Département, afin de favoriser l'accessibilité à la culture pour tous les Vauclusiens, de compenser les déséquilibres géographiques, calendaires et thématiques, de développer des actions de proximité, de mise en valeur du patrimoine vauclusien, de veiller à la coordination et à la mutualisation des ressources, de permettre la professionnalisation des acteurs de la culture et enfin de développer la mise en réseau.

Elle est constituée de six services.

- Le Service prospective et soutien aux acteurs culturels ;
- Le Service de la conservation départementale ;
- Le Service archéologie ;
- Le Service des archives départementales ;
- Le Service livre et lecture ;
- Le Service Auditorium Jean Moulin.

MISSIONS

➤ **Le Service prospective et soutien aux acteurs culturels** met en œuvre la politique culturelle votée par l'Assemblée départementale et précisée dans les divers schémas départementaux de développement culturel ou d'enseignement artistique. À ce titre, il instruit les demandes de subvention en faveur des associations : conservatoires/écoles de musique, éveil musical en milieu scolaire primaire rural et en milieu spécifique, bourses « arts plastiques » et dossiers particuliers. Il met en place des outils opérationnels d'évaluation artistique et financière des structures. Il réalise la programmation culturelle du Département au Centre départemental de Rasteau.

➤ **Le Service de la conservation départementale** exerce une responsabilité scientifique, technique mutualisée sur les collections muséales départementales. Il regroupe également les actions en direction du patrimoine culturel autour du Dispositif départemental en faveur du patrimoine avec notamment, comme objectifs dictés par la chaîne patrimoniale, la mission inventaire en lien avec la Région.

Le service est composé de deux bureaux.

- **Le Bureau des collections, du patrimoine et de la recherche** est chargé de la gestion des collections, des programmes scientifiques, de la mission patrimoine. Il regroupe les fonds muséaux et documentaires, les programmes de recherches et le soutien à la restauration du patrimoine.
 - **Le Bureau de la coordination, des publics et du développement** gère le fonctionnement quotidien des musées, l'accueil des publics et les projets de promotion et de développement. Il s'articule autour de trois axes : les publics des musées et la médiation culturelle, la promotion et le développement touristique, l'accueil et la surveillance des musées.
- **Le Service archéologie** assure la gestion préventive du patrimoine (diagnostics, fouilles, aide et conseils aux aménageurs publics et privés), la valorisation du patrimoine et contribue à des actions de formation. Il participe à la recherche programmée et gère un centre de documentation spécialisé. Ses collaborateurs participent à des publications, des expositions, des actions pédagogiques et assurent des conférences.

➤ **Le Service des archives départementales** a pour mission d'assurer la collecte, le classement, la conservation, l'inventaire, la communication et la valorisation des archives anciennes et contemporaines départementales ainsi que le contrôle sur les archives publiques, courantes et intermédiaires des services producteurs. Les enjeux contemporains sont ceux de l'archivage électronique, pérenne et sécurisé, et de la mise à disposition des données publiques dans le contexte large de l'open data.

Le service est composé de deux bureaux.

- **Le Bureau des fonds** chargé de l'ensemble de la chaîne archivistique depuis le contrôle scientifique et technique de l'Etat jusqu'à la finalisation des instruments de recherche.
- **Le Bureau des publics** chargé de la mise à disposition des instruments de recherche, de la communication des documents et de la valorisation des fonds.

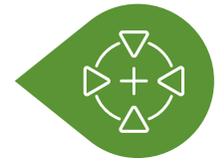
➤ **Le Service livre et lecture** est chargé de la mise en œuvre de la politique départementale relative au livre et à la lecture. Il accompagne un réseau de **102 bibliothèques** (informations, conseil et assistance, prêt de documents, formation des acteurs de terrain, dispositif de subventions) et mène des actions en partenariat avec des acteurs de terrain qui œuvrent en faveur de la lecture, des pratiques d'écriture et de la lutte contre l'illettrisme (formations à destination des personnels de la petite enfance, des intervenants de l'opération « Lire et faire Lire », dispositif « Tous à la page ! » en faveur des collégiens). C'est un opérateur d'ingénierie territoriale et un interlocuteur pour l'ensemble des acteurs du livre et de la lecture du territoire.

Le service est implanté en un site central à Sorgues et une annexe à Cadenet. Il se compose de deux bureaux.

- **Le Bureau ressources ;**
- **Le Bureau Développement des collections, des publics et des territoires.**

➤ **Le Service Auditorium Jean Moulin** gère la scène départementale de l'Auditorium Jean Moulin située au Thor qui décline une programmation artistique à destination de tous publics et des scolaires.

ZOOM SUR 3 ACTIONS MAJEURES 2022



➤ Emergence d'un grand festival consacré aux musiques actuelles : Festival Insane à Apt

Afin de soutenir l'émergence d'un grand festival de musiques actuelles dans le sud du département, le Département a renforcé son soutien au **Festival Insane**. Le Festival Insane devient une manifestation populaire de grande ampleur : **90 artistes** sur trois scènes et **37 000 festivaliers** accueillis sur trois jours - soit **plus de 12 000 personnes par jour**, d'une moyenne d'âge de 24 ans, provenant du territoire local (40%), national (40%) et de l'étranger (20%). En outre, ce festival fait intervenir **350 bénévoles et 200 salariés**.

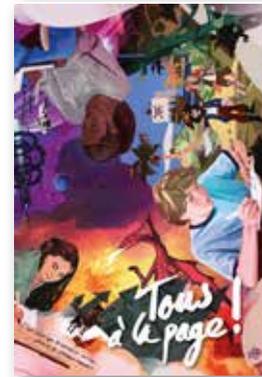


➤ Poursuite des missions d'archéologie préventive

Le service a maintenu une activité opérationnelle soutenue, pour des projets portés par des aménageurs publics et privés mais aussi en soutien à plusieurs opérations portées par le Département (restauration des façades du Palais des papes, projets routiers d'Orange et de la RD 900, étude de la Maison IV de Chiffre) et a repris les fouilles préventives (Vaison-la-Romaine, avenue chanoine Sautel). Les préparatifs du déménagement pour intégrer le futur pôle des Patrimoines Memento ont également été poursuivis avec la mise en place de groupes de travail thématiques et le reconditionnement des collections conservées au dépôt archéologique d'Avignon.

➤ « Tous à la page ! » : un dispositif en faveur du livre et de la lecture

Ce dispositif vise à soutenir, encourager, susciter la pratique de l'écriture et de la lecture. Ainsi, les classes participantes peuvent bénéficier de 3 à 5 séances de 2h d'ateliers d'écriture (soit entre 6 et 10h d'intervention), réparties sur l'année scolaire ; les séances dans les classes sont conduites par des associations partenaires, sélectionnées dans le cadre d'un appel à projets. Le Dispositif « Tous à la page ! » a permis d'offrir à **90 classes de collèges** des ateliers d'écriture mis en œuvre par des associations partenaires vauclusiennes. Ce dispositif a remporté un succès d'estime sans précédent auprès des collégiens comme auprès de leurs enseignants.

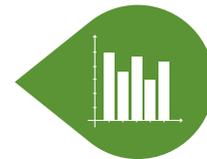


Fait marquant



Lancé à l'occasion des Journées du patrimoine 2022, l'escape game «Piégé dans le Palais des Papes» lancé par l'équipe des Archives départementales a connu un vif succès auprès du public et des agents départementaux. Ce jeu s'appuie sur un parcours itinérant dans le Palais à travers différentes époques et permet de découvrir des lieux qui ne sont pas ouverts lors des visites guidées.

Chiffres clés



➤ Archives Départementales

- **1 442** visiteurs et participants (expositions in situ et itinérantes, les événements nationaux, les animations in situ et de territoire, l'action culturelle des Archives et de la conservation départementale)
- **66 221** visiteurs sur le site internet des archives, **777 111** vues de documents numérisés
- **12,87 Go** de fonds numériques conservés
- **26 326** mètres linéaires de fonds conservés

➤ Conservation et valorisation du patrimoine

- **106** acquisitions pour les musées
- **86** objets du patrimoine non protégé recensés
- **47** dossiers de soutien à la restauration, **801 000 €** d'aides votées pour un montant total des travaux subventionnés **de plus de 5 M€**

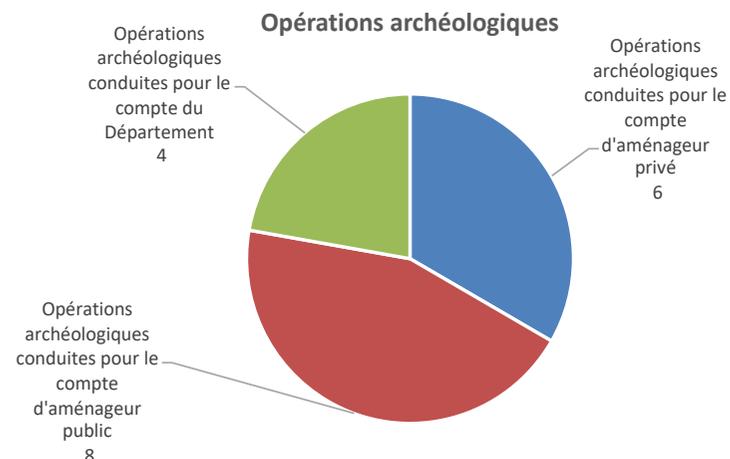
➤ Prospective et soutien aux acteurs culturels

- **3 513 000 €** de subventions de fonctionnement versées aux acteurs culturels
- **40** structures d'enseignement artistique soutenues pour **7 369** élèves

➤ Livre et Lecture

- **105 348** prêts de document
- **567** prêts de supports d'animation

➤ Archéologie



Perspectives 2023

Le Département a engagé une réflexion sur les musées et les priorités à établir pour leur devenir. Il se mobilisera en 2023, à partir d'un vaste chantier des collections, sur l'élaboration d'un Projet Scientifique et Culturel qui permettra une vision partagée et stratégique des enjeux futurs.





DIRECTION DE L'INSERTION ET DE L'EMPLOI

La Direction de l'insertion et de l'emploi est centrée sur l'insertion professionnelle, l'objectif visant à mettre les bénéficiaires au cœur de leur parcours d'insertion et favoriser ainsi la sortie vers l'emploi. A cette fin sont mobilisés tous les outils, partenaires et moyens pour lever les freins périphériques à un retour sur le marché du travail : partenariats avec Pôle Emploi, la Région, les Centres Communaux d'Action Sociale, les Missions Locales d'Insertion, les acteurs de l'Insertion Locale par l'Activité Economique, la plateforme « mobilité », l'accompagnement social et global étant par ailleurs assuré par les équipes départementales du pôle Solidarités, ainsi que les CCAS conventionnés dans ce cadre.

Elle est composée de deux services et d'une mission :

- **Le Service gestion de l'allocation et contrôle des droits RSA ;**
- **Le Service insertion, emploi ;**
- **La Mission transverse systèmes d'information et d'évaluation.**

MISSIONS

➤ **Le Service gestion de l'allocation et contrôle des droits RSA** est chargé de l'instruction et de la prise de décision en matière d'ouverture et de fermeture des droits au RSA, non subdélégués à la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et à la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Il prend également les décisions de réintégration dans le dispositif, après une sortie suite à une sanction. Il gère les indus et les demandes de remises gracieuses des créances non subdéléguées à la CAF ou à la MSA. Il assure également la mise en place des suspensions administratives, ainsi que l'application des amendes en cas de fraude avérée. Lieu de ressources pour l'ensemble des intervenants du dispositif RSA, il délivre également les agréments relatifs à l'instruction administrative des demandes RSA et assure le contrôle des droits et devoirs des allocataires du dispositif ainsi que le traitement des dossiers présentant une suspicion de fraude. Il examine tous les recours gracieux et les contentieux.

Il comprend deux missions :

- **La Mission instruction des droits et prévention de la fraude ;**
- **La Mission gestion des risques contentieux et financiers.**

➤ **Le Service insertion, emploi** gère l'ensemble des dispositifs et partenariats des domaines de l'insertion : contractualisation, suivi, orientation, référencement des allocataires du RSA, contrats aidés, mobilisation des acteurs de l'insertion sur les actions favorisant l'employabilité, communication autour de l'offre d'insertion, suivi des actions relevant de l'insertion par l'activité économique, actions de soutien à la mobilité.

Il comprend deux bureaux et une mission :

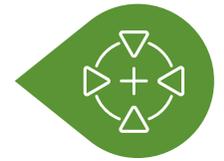
- **le Bureau ingénierie** assure le suivi du Plan Départemental d'Insertion (PDI), du Pacte Territorial d'Insertion (PTI), du Fonds d'Appui aux Politiques d'Insertion (FAPI), de la Convention Stratégie Pauvreté (volet insertion) et de la Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens (CAOM). Il élabore, met en œuvre et évalue les dispositifs d'insertion professionnelle départementaux : référencement et accompagnement des bénéficiaires

du RSA, gestion de la CAOM, gestion de l'Insertion par l'Activité Economique, Fonds Social Européen (FSE), clauses d'insertion. Il a en charge le pilotage de la politique Jeunesse, l'animation du partenariat et la démarche d'amélioration continue.

- **le Bureau parcours individuels insertion** gère le traitement et la validation des Contrats d'Engagement Réciproque (CER) et des Projets Personnalisés d'Accès à l'Emploi pour le rétablissement des droits (PPAE). Il assure l'assistance téléphonique aux bénéficiaires du RSA et aux référents. Il a en charge la saisie du Référencement et le traitement des Aides Individuelles Départementales (AID) ainsi que l'organisation et le suivi des équipes pluridisciplinaires (EP), et les réorientations du référencement. Dans ce cadre, il veille à l'application des sanctions, après avoir recueilli l'avis de l'EP.

➤ **La Mission transverse systèmes d'information et d'évaluation** assure la gestion de l'applicatif métier IODAS, la gestion des accès CAF, Pôle Emploi, MSA, la gestion des indicateurs d'activités (DRESS, indicateurs service, performances...). Elle assure également la mise en place d'outils numériques dédiés à l'Insertion.

ZOOM SUR 3 ACTIONS MAJEURES 2022



➤ Mise en œuvre de la procédure de réduction-sanction pour les allocataires du RSA

La procédure de réduction - sanction a été modifiée afin de radier plus rapidement les allocataires ne s'inscrivant dans aucune démarche d'insertion. En complément, une nouvelle procédure dite de « suspension administrative » a été mise en place en avril 2022, afin d'inciter les allocataires à se mobiliser rapidement dans leurs démarches d'insertion. En outre, des contrôles sur pièces ont été diligentés afin de s'assurer du juste paiement de l'allocation de Revenu de Solidarité Active pour des publics cibles.

➤ Renforcement des engagements en matière de prévention et de lutte contre la pauvreté

La Convention d'Appui à la Lutte contre la Pauvreté et d'Accès à l'Emploi (CALPAE) signée avec l'Etat a été reconduite en 2022. Elle porte sur la mise en œuvre de **11 actions** relatives à l'insertion des publics en parcours d'insertion professionnelle, pour un montant exécuté de **5 778 420 €**. Les recettes nettes correspondantes, générées pour le département, s'élèvent à **1 252 688 €**.

➤ Mise en œuvre du Plan Départemental d'Insertion et de l'Emploi (PDIE) et du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE)

Le Programme Départemental d'Insertion et d'Emploi (PDIE) 2022/2026 a été adopté en mars 2022. Il s'articule autour de trois axes prioritaires :

- Le retour à l'emploi ou à l'activité des publics en parcours d'insertion ;
- La prise en main, par le bénéficiaire du RSA, de son parcours ;
- La volonté de répondre aux besoins des emplois vauclusiens en tension.

En février 2022, la candidature du Département de Vaucluse au Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE) a été retenue par l'Etat. L'ambition du SPIE est d'ouvrir le droit à un parcours personnalisé à toute personne ayant des difficultés à entrer sur le marché du travail pour des raisons d'ordre social ou professionnel. La mise en œuvre de ce projet est opérationnelle depuis juillet 2022. Ainsi, en décembre 2022, **94 structures** ont adhéré au consortium SPIE et plus de **350 professionnels** sont actifs sur la plateforme collaborative SPIE de Vaucluse, déployée par le Département.



**SERVICE PUBLIC
DE L'INSERTION
ET DE L'EMPLOI
DES SOLUTIONS
TERRITORIALES
POUR L'INSERTION
PAR L'EMPLOI**

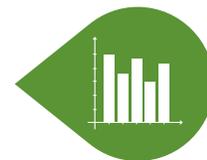
[Le Service public de l'insertion et de l'emploi \(SPIE\) c'est quoi ? - Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion \(travail-emploi.gouv.fr\)](#)

Fait marquant



À l'automne 2022, le gouvernement a lancé un grand chantier de réorganisation du service public de l'emploi « **France Travail** », avec l'objectif d'atteindre le plein emploi et pour lequel **19 territoires** dont le département des Bouches du Rhône pour la région Paca, ont été retenus pour une phase expérimentale en 2023.

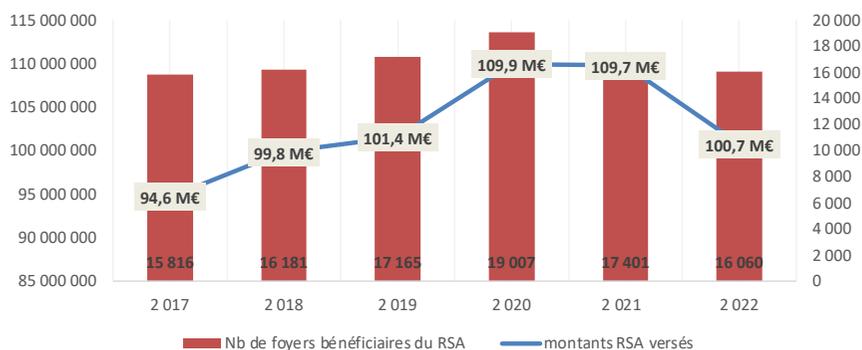
Chiffres clés



➤ Allocation RSA

- Taux d'allocation du RSA par rapport à la population active du Vaucluse : **5,80 %**
- **16 060** foyers bénéficiaires du RSA
- **10 833 entrées** dans le dispositif, soit **13 % de plus** qu'en 2021
Taux de sortie du dispositif en décembre : **35%**
- Taux de contractualisation : **79,93 %**
- Délai moyen d'orientation vers un référent unique : **13 jours**

Evolution depuis 2017



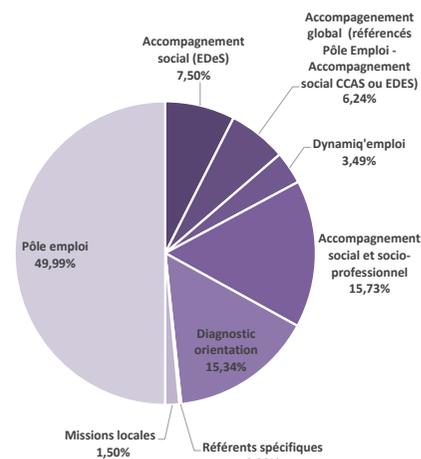
➤ Accompagnement / référencement

- **958** bénéficiaires du RSA bénéficient d'un accompagnement global

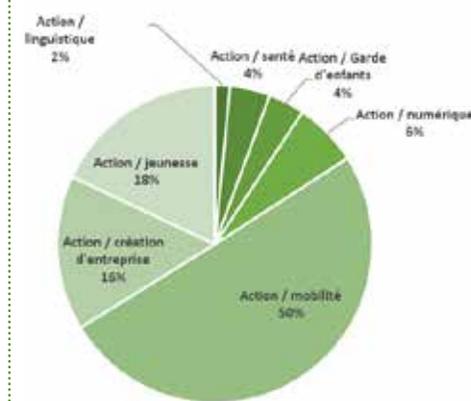
➤ Action insertion emploi jeunesse

- **1 633** bénéficiaires d'une action

Répartition des référencement



Répartition par action



➤ Soutien aux opérateurs de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE)

- **917** bénéficiaires du RSA entrés dans une action IAE dont **284** dans les Relais Travail Saisonier (RTS)
- **309** bénéficiaires du RSA sortis d'une action IAE hors RTS
- Taux d'issues positives : **32 %**

Perspectives 2023



En 2023 sont attendus les retours sur les expérimentations des 19 territoires sélectionnés dans le cadre de « France Travail » pour l'accompagnement rénové des allocataires du RSA, avec une généralisation du dispositif annoncée pour le 1^{er} janvier 2024.

DIRECTION DES COLLÈGES ET DES SPORTS

501
AGENTS

341
Femmes

160
Hommes

La Direction des collèges et des sports pilote les politiques publiques départementales en charge des collèges et des sports.

Dans le cadre des collèges, elle assure le suivi des activités des **41 Etablissements Publics Locaux d'Enseignement (EPLE)** en prenant en compte leur spécificité de culture (Education Nationale) et de fonctionnement (périodes de fermeture, double autorité fonctionnelle et hiérarchique). Elle a en charge la sectorisation des collèges, et gère, avec la mission d'appui ressources humaines sur laquelle elle a une autorité fonctionnelle, les Adjoints Techniques Territoriaux des Établissements d'Enseignement (ATTEE) en poste dans les collèges et veille à la bonne exécution des missions d'accueil, d'hébergement et d'entretien des collèges. Sa mission restauration prend en charge la sécurité alimentaire et la qualité nutritionnelle des repas servis aux collégiens avec notamment l'application de la loi Egalim, la labellisation Ecocert, et le choix des équipements de restauration (PPI cuisine).

Dans le cadre des sports, elle est garante de la mise en œuvre des politiques de développement sportif (schéma départemental des équipements sportifs, schéma des activités de pleine nature, soutien au mouvement sportif, gestion de la Maison départementale des sports, organisation de manifestations).

Elle met en œuvre les appels à projet pour la réhabilitation des équipements sportifs des communes, qui peuvent être mis à disposition des collégiens. Elle gère les trois Centres Départementaux de Plein Air et de Loisirs (CDPAL) qui accueillent de nombreux collégiens.

Elle est constituée de trois services :

- **Le Service programmation et investissements des collèges ;**
- **Le Service pilotage et vie des collèges ;**
- **Le Service sports et éducation populaire.**

MISSIONS

➤ **Le Service programmation et investissements des collèges** a en charge les travaux, les outils numériques et les équipements mobiliers des collèges. À ce titre, il assure la programmation des travaux, des référentiels techniques, coordonne avec la Direction des bâtiments et de l'architecture le suivi des dossiers en lien avec les missions de cette dernière, participe aux commissions techniques, assure la gestion des dotations pour travaux et la convention de main unique avec la Région pour les collèges en cité mixte. Il équipe les collèges (plans d'équipement, référentiels, marchés d'équipement...), élabore et pilote le schéma numérique des collèges.

➤ **Le Service pilotage et vie des collèges** assure la gestion financière, les actions d'accompagnement pédagogique, les aides à la personne et aux collèges privés sous contrat d'association. À ce titre, il suit le fonctionnement administratif et financier des collèges : dotation de fonctionnement des collèges publics, subventions et aides financières, politique tarifaire de restauration, contrôle de la légalité des actes des collèges publics, et pour les collèges privés, forfait d'externat part matériel, forfait d'externat part personnel, aide à l'investissement, autres aides. Il pilote et met en œuvre les actions éducatives initiées par le Département et soutient les initiatives des Etablissements dans le cadre d'appels à projet.

➤ **Le Service sport et éducation populaire** assure la mise en œuvre des politiques de développement sportif (schéma départemental des équipements sportifs, schéma des activités de pleine nature, soutien au mouvement sportif, gestion de la Maison départementale des sports, organisation de manifestations) et l'appui à l'éducation populaire (CDPAL, accueil de loisirs sans hébergement). Il est organisé autour de deux bureaux :

- **Bureau animation des activités de pleine nature ;**
- **Bureau prospective et soutien aux acteurs du sport et de l'éducation populaire.**



ZOOM SUR 3 ACTIONS MAJEURES 2022



➤ Soutien à la créativité avec la mise en place d'un budget participatif des collèges

Le Département a reçu **23 candidatures de collèges publics** représentant au total **54 projets** pour un montant global de **316 740,15 € TTC** et une demande d'aide financière à hauteur de **279 537,11 €**. Le Département a reçu également **8 projets portés par 6 collèges privés** correspondant à un coût global de **142 095,67 € TTC**, et une demande d'aide financière pour un montant de **103 580 €**. Certains de ces projets servent à financer notamment l'acquisition de VTT, l'achat de matériel de scène, éclairage, sono, rideaux...ou bien encore l'achat de 8 robots programmables pour les métiers du numérique.



➤ Dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024

Le Département a reçu le Label « Terre de Jeux 2024 » des mains de Tony Estanguet, Président du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 (COJOP Paris 2024). Cette labellisation a permis l'ouverture en 2022 du Centre de Préparation aux Jeux (CPJ) BMX Race à Sarrians. En 2022, le Vaucluse a été retenu pour accueillir une journée étape du « Relais de la Flamme », qui parcourra une dizaine de sites emblématiques du Vaucluse, quelques semaines avant le début des Jeux.



➤ Soutien à la réhabilitation des équipements sportifs

Un dispositif d'aides à la réhabilitation des équipements sportifs a été mis en place pour la période 2020-2022 : **34 demandes** ont été soutenues sur cette période pour un montant total de **2 926 325 €**. Ces demandes concernent des équipements utilisés principalement par les collèges, ou situés en territoire défavorisé, ou bien reconnus comme structurants pour le territoire.

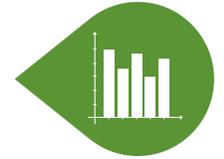


Fait marquant



Le Centre Départemental de Plein Air et de Loisirs de Fontaine de Vaucluse a accueilli **76 réfugiés ukrainiens** pendant quatre mois.

Chiffres clés



➤ Rentrée 2022

- **24 066** collégiens dans **41** collèges publics dont 6 cités mixtes :
 - Charles de Gaulle à Apt ;
 - Frédéric Mistral à Avignon ;
 - Joseph Roumanille à Avignon ;
 - Jean-Henri Fabre à Carpentras ;
 - Aurosio à Orange ;
 - Joseph d'Arbaud à Vaison la Romaine.
- **7 169** collégiens dans **13** collèges publics en zone REP
- **6 189** collégiens dans **13** collèges privés

➤ Restauration scolaire

- **1 423 721** repas servis dont **14,39 %** servis avec des produits bio

➤ Aides financières aux collégiens

- **23 %** de collégiens bénéficiaires d'une bourse départementale : **597 190 €**
- **110 795 €** versés au titre de l'aide à la demi-pension

➤ Sports

- **157 845 €** consacrés à **100** manifestations sportives
- **413** associations sportives soutenues : **1 305 783 €**
- **566 850 €** consacrés à **73 clubs sportifs de niveau national**
- **145** groupes de collégiens accueillis dans les CDPAL

➤ Effectifs

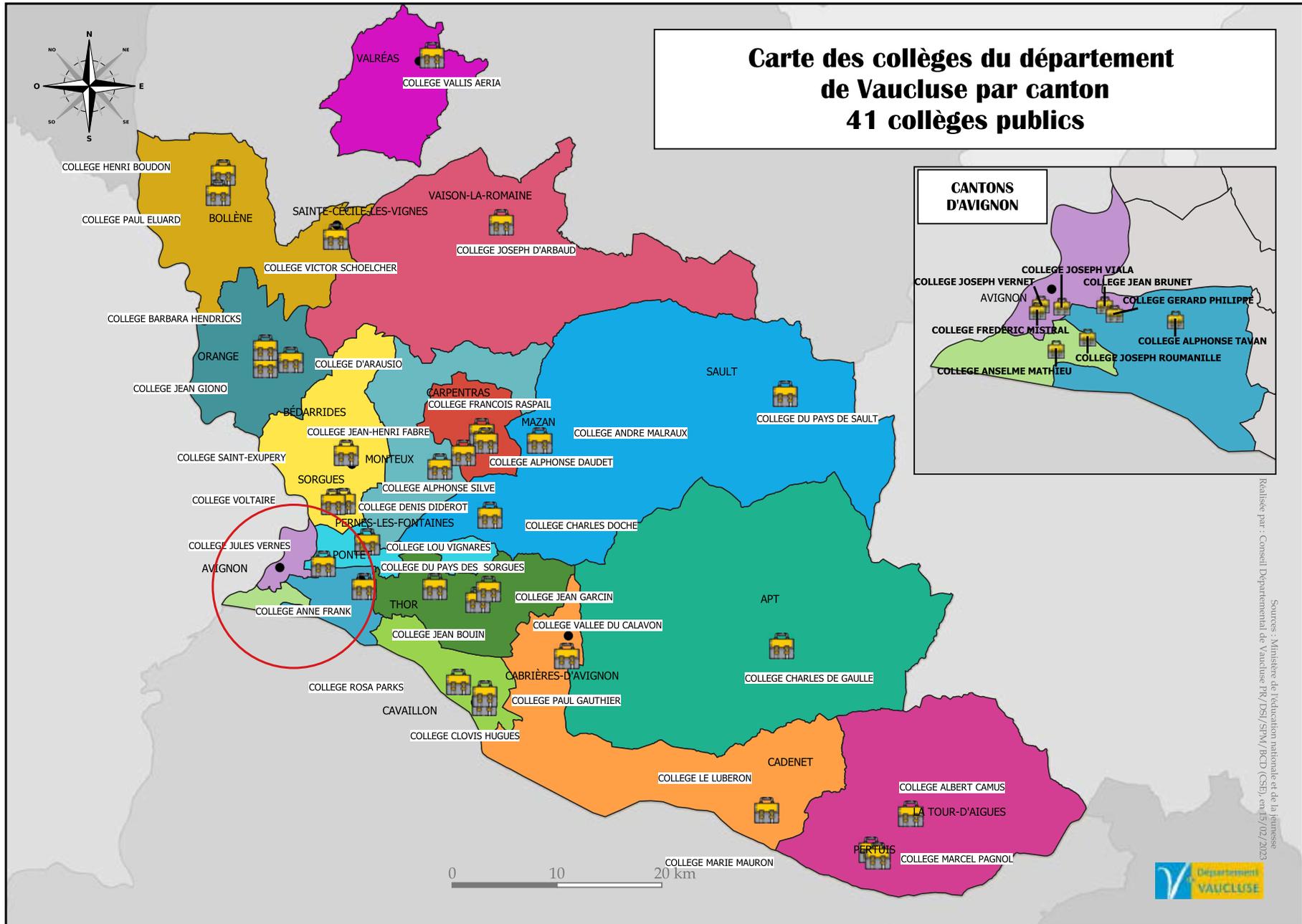
- **455** Adjoints Techniques Territoriaux des Établissements d'Enseignement
- **315** femmes
- **140** hommes

Perspectives 2023



La Direction des collèges et des sports travaille, d'une part, sur le renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens qui lie le Département et les collèges et, d'autre part, sur la mise en œuvre d'un plan d'actions « Terre de jeux 2024 », autour de manifestations sportives grand public sur tout le territoire départemental.

CARTE DES COLLÈGES





DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DES SOLIDARITÉS TERRITORIALES

La Direction du développement et des solidarités territoriales regroupe les politiques publiques en matière d'aménagement et de développement territorial afin de favoriser des transversalités et synergies, autour d'une seule entrée, celle des dynamiques territoriales.

Elle comprend quatre services :

- le Service aménagement de l'espace, agriculture, environnement ;
- le Service laboratoire départemental ;
- le Service prospective, soutien aux territoires, Europe ;
- le Service attractivité et développement territorial.

MISSIONS

➤ **Le Service aménagement de l'espace, agriculture, environnement** assure le suivi des politiques départementales conduites en matière d'aménagement de l'espace, agriculture, environnement, habitat et énergie. Il est organisé autour de trois bureaux.

▶ **Le Bureau aménagement de l'espace - agriculture** est en charge de l'urbanisme, du foncier agricole et périurbain, des aides à l'agriculture et des dispositifs départementaux en faveur de l'hydraulique agricole et de l'eau potable. Il assure :

- le suivi des documents d'urbanisme et des installations classées ;
- l'animation des politiques foncières péri-urbaines et agricoles ;
- l'animation, l'accompagnement et l'amélioration du partenariat avec les acteurs institutionnels et le monde agricole (organisations professionnelles agricoles, syndicats, Chambre d'Agriculture, associations) ;
- le pilotage du projet alimentaire territorial à vocation sociale, en lien avec le pôle Solidarités ;
- l'instruction des demandes de subvention liées à l'agriculture
- le pilotage et/ou la gestion des dispositifs départementaux en faveur de l'hydraulique agricole et de l'eau potable.

▶ **Le Bureau environnement** est en charge des domaines de l'eau et des rivières, des espaces naturels et paysages, de l'éducation à l'environnement. Il assure :

- l'assistance aux structures gestionnaires des bassins versants, le suivi des programmes d'études, des travaux d'aménagement et d'entretien des rivières et du plan Rhône (volet inondation et ressources - milieux naturels) ;
- le suivi de la qualité des eaux des rivières et des eaux souterraines ;
- la mise en œuvre du schéma départemental de la forêt et des espaces naturels ;
- l'élaboration avec les opérateurs locaux des actions de protection et de valorisation des espaces naturels sensibles et des paysages, et des travaux de défense contre l'incendie ;
- le pilotage et l'animation du dispositif de promotion des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable ;

- l'instruction des demandes de subvention liées à l'éducation au territoire et au développement durable.

▶ **Le Bureau Habitat-énergie** est en charge de la politique locale de l'habitat au travers du Plan Départemental de l'Habitat (PDH), du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD), des dispositifs d'aides à la pierre et en faveur du renouvellement urbain et de la lutte contre la précarité énergétique et le développement des énergies renouvelables au sein de l'habitat. Il assure :

- le pilotage et l'animation de la politique départementale de l'habitat hors Fonds de Solidarité Logement (FSL), géré par le pôle Solidarités ;
- le suivi du schéma départemental des gens du voyage et le financement des aires d'accueil ;
- le soutien aux opérateurs locaux de l'habitat ;
- l'animation de la politique foncière en faveur de la production de logements ;
- le pilotage des dispositifs d'aides à la pierre pour la production et la rénovation de logements, de la lutte contre la précarité énergétique et du plan climat-air-énergie territorial ;
- le pilotage des programmes du Service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE) et du Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME) ;
- le suivi des opérations de renouvellement urbain ;
- l'instruction des demandes de subvention liées à l'habitat et à la rénovation énergétique des logements.



MISSIONS

➤ **Le Service laboratoire départemental** veille à la sécurité sanitaire alimentaire, à la protection sanitaire du consommateur, et à l'épidémiologie des maladies animales auprès des communes, administrations, agriculteurs, industries, artisans, restauration, grande distribution, particuliers. Il est composé de 3 bureaux et d'une mission support.



▶ **Le Bureau hygiène alimentaire** réalise des analyses soit dans le cadre d'autocontrôles à la demande (restauration, commerces, industriels agro-alimentaires) soit pour les services de contrôle et d'inspection sanitaire.

▶ **Le Bureau relation clients** assure la prospection commerciale, l'organisation des prélèvements et collectes, les missions d'audits de formation et de conseil et le suivi administratif et financier des clients.

▶ **Le Bureau biologie vétérinaire** assure la surveillance des maladies réglementées (maladies réputées contagieuses et maladies à déclaration obligatoire), de l'antibiorésistance animale et de la faune sauvage.

▶ **La Mission support en matière de qualité, métrologie et informatisation** a en charge le système qualité, le suivi métrologique des matériels, l'actualisation des pratiques et le suivi des projets informatiques.

➤ **Le Service prospective, soutien aux territoires, Europe** anime des démarches prospectives en matière d'aménagement et de développement durable (Agenda 21, Rapport Développement Durable) et le partenariat avec l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse et le Conseil en Architecture Urbanisme, et Environnement (CAUE). Il assure le développement des coopérations territoriales telles que les Parcs Naturels Régionaux ainsi que le suivi des projets de territoire des intercommunalités. Il a en charge la coordination des démarches partenariales territoriales, notamment le Contrat d'Avenir État-Région, le Plan Rhône et la Convention Interrégionale du Massif des Alpes (CIMA), le programme Petites villes de demain et l'accompagnement des Groupes d'Action Locale pour les projets LEADER ainsi que le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public. Le service met en place des politiques d'aides à l'investissement en direction des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (contrat départemental de solidarité territoriale, FDACV, voirie communale...).

➤ **Le Service attractivité et développement territorial** a en charge l'aménagement numérique du territoire dont notamment le déploiement de la fibre optique via le délégataire de service public (Vaucluse numérique) et le déploiement de bornes WIFI Touristique sur le territoire, le développement du tourisme et de la promotion territoriale (en lien avec Vaucluse Provence Attractivité), du vélo (en lien avec le Pôle Aménagement qui porte la maîtrise d'ouvrage de certains itinéraires et équipements et la Direction des collèges et des sports) et la mise en œuvre du Plan Départemental Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR). Il assure le suivi des grands projets structurants notamment inscrits au CPER et accompagne les intercommunalités dans leurs projets de zones d'activités et d'immobilier d'entreprises via le dispositif Ecoparc+ Vaucluse.

ZOOM SUR 3 ACTIONS MAJEURES 2022



➤ Mise en œuvre du dispositif national « Petites Villes de Demain »



Le dispositif « Petites Villes de Demain » est un programme national piloté par l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires. Ce programme national s'adresse à des villes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité sur leur bassin de vie et montrant des signes de vulnérabilité.

En Vaucluse, **9 territoires qui représentent 15 communes** sont bénéficiaires du dispositif piloté par l'Etat.

Un partenariat entre le Département et la Banque des Territoires (BDT) s'est mis en place pour le cofinancement des études nécessaires à la définition des projets de revitalisation de ces territoires.

Fin 2022, **19 études** ont été soutenues pour un montant total de **266 390 €**, dont **221 470 €** de la BDT et **44 920 €** du Département.

➤ Mise en place d'une stratégie départementale en matière d'irrigation à l'horizon 2028



Dans un contexte d'émergence de nouveaux besoins en eau pour l'agriculture et de tension sur les ressources en eau, liées aux effets du réchauffement climatique, le Conseil départemental a adopté en séance du 29 avril 2022 une stratégie en matière d'irrigation agricole à horizon 2028.

Cette stratégie, coconstruite avec l'ensemble des partenaires impliqués, permet de disposer d'une vision globale des enjeux, des projets et des besoins en eau sur les territoires agricoles du Vaucluse.

Elle vise à renouveler et renforcer l'engagement financier du Département pour l'irrigation agricole, soutenir le maintien et le développement des activités agricoles et animer une démarche partenariale et collaborative sur l'irrigation agricole en Vaucluse avec notamment l'élaboration d'un observatoire partenarial de l'irrigation en Vaucluse.

➤ Mise en œuvre du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) pour un territoire 100% Très Haut Débit

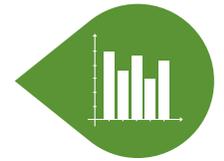
Les déploiements Très Haut Débit concernant la zone d'intervention publique (105 communes sur 151) ont été achevés fin 2021. A ce titre, un événement de communication a été réalisé en juillet 2022 par le Département et le délégataire de service public, **Vaucluse Numérique**, pour célébrer la fin de la phase de construction massive dans les délais, avec la présence de l'Etat, la Préfecture, la Région et les élus locaux. En outre, cet événement inaugurerait la phase d'exploitation du réseau portée par Vaucluse Numérique, qui vise à raccorder les abonnés, maintenir le réseau en conditions opérationnelles et l'adapter au fur et mesure des évolutions du territoire (nouvelles constructions). Au total, le délégataire a déjà déployé la fibre pour **123 000 logements**, quand l'objectif initial visait **110 000 foyers**. Le délégataire travaille activement à maintenir une dynamique de commercialisation sur le réseau public, avec déjà plus de **52 000 foyers raccordés** au réseau (ayant souscrit à un abonnement fibre) à fin 2022.



Fait marquant



A la suite de la sécheresse de l'été 2022, le Département de Vaucluse a initié une démarche ambitieuse pour préserver la ressource en eau et garantir les besoins des milieux, des citoyens et des activités. Pour lancer cette démarche, le Département de Vaucluse, en partenariat avec l'Etat, la Région et l'Agence de l'Eau, a organisé les Etats Généraux de l'Eau du Vaucluse le 1er décembre 2022. Cet événement a réuni les acteurs et usagers de l'Eau et a constitué un point de départ pour un travail collectif autour de la préservation et les usages de l'Eau.



Chiffres clés

➤ Habitat - logement

▶ Aides à la personne

- **520** ménages accompagnés pour accéder à un logement autonome
- **259** ménages accompagnés dans la gestion de leur logement dans le cadre du programme SLIME Service Local d'Information pour la Maitrise de l'Energie)

▶ Aides à la pierre

- **329 602 €** consacrés à la production de logements PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) et PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) par un bailleur public
- **160** logements aidés dans le cadre du PIG (Programme d'Intérêt Général) - propriétaires bailleurs et propriétaires occupants pour un montant de **388 759 €**
- **296** logements réalisés ou réhabilités par les communes ou EPCI ont bénéficié d'un soutien du département (toutes natures d'aides)

▶ Dispositif Départemental en faveur de la Sobriété Énergétique

- **582** ménages soutenus
- **496 413 €** consacrés à la rénovation thermique et à l'installation d'équipements fonctionnant aux énergies renouvelables

➤ Soutien aux projets de territoire

- **120** communes dotées d'un Contrat Départemental de Solidarité Territorial (CDST) : **7,6 M€**
- **10,66 M€** consacrés à la contractualisation avec les communes et les EPCI

➤ Très haut débit

- **52 401** foyers raccordés à la fibre optique (FttH)
- **1 182** entreprises raccordées

▶ Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN)

- **4 989 626 €** correspondant aux **dépenses** programme subvention réseau départemental Très Haut Débit
- **1 106 893 €** correspondant aux **recettes** programme subvention réseau départemental Très Haut Débit

➤ Gestion des espaces naturels, forestiers et paysages

- **18** labellisés et ouverts au public dont **4** ouverts au public en gestion départementale : **1 733 ha**
- **134 km** de vélo routes et **95 km** de voies vertes
- **269 100** utilisateurs des vélo routes et voies vertes
- **2 800 km** d'itinéraires de promenades et de randonnées
- **8 424** hébergements touristiques marchands
- **50** sites équipés de bornes Wifi

➤ Actions foncières

- **74** dossiers d'urbanisme instruits
- **36** ha de friche remis en culture

➤ Agriculture

- **422 220 €** subventionnés pour le développement de l'agro-écologie
- **273 250 €** subventionnés pour l'agritourisme et la valorisation du territoire et des produits
 - ▶ « **Consommez le Vaucluse** »
- **22** agriculteurs locaux
- **2 000** jeunes bénéficiaires des paniers solidaires

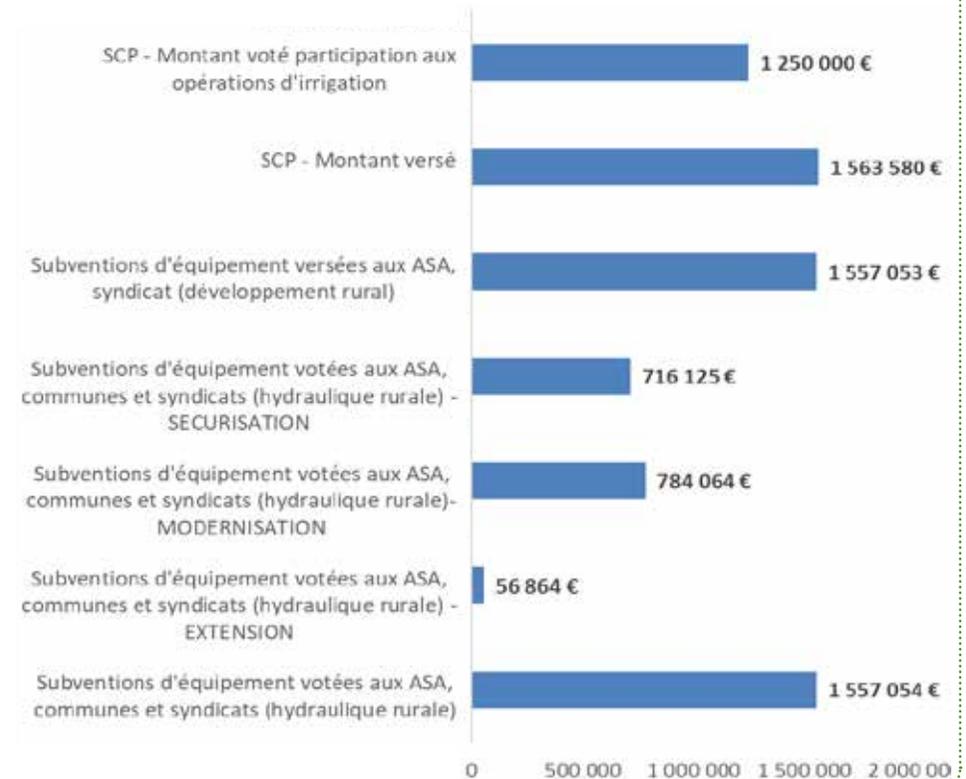
➤ Laboratoire départemental d'analyses

▶ Hygiène alimentaire

- **994** clients
- **1 052** structures collectées
 - ▶ **Biologie vétérinaire**
- **718** clients
- Recettes générées : **780 369 €**



Réseau d'irrigation et aménagement hydraulique



Perspectives 2023

Le nouveau Contrat Ambition Vaucluse, adopté par délibération n° 2022-492 en date du 18 novembre 2022, entrera en vigueur le 1er janvier 2023 et permettra à l'ensemble des communes vauclusiennes de bénéficier du soutien financier du Département pour la réalisation de projets ambitieux, notamment ceux inscrits dans une démarche de transition écologique, ou contribuant à la sécurité ou au développement des communes.

PÔLE SOLIDARITÉS

934
AGENTS

+ 273
ASSISTANTS
FAMILIAUX

863
Femmes

71
Hommes



Il pilote les politiques publiques départementales en charge de l'action sociale, l'enfance et la famille, les personnes âgées et les personnes handicapées.

Il est constitué de trois directions :

- La Direction de l'action sociale ;
- La Direction de l'enfance et de la famille ;
- La Direction de l'Autonomie qui comprend la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

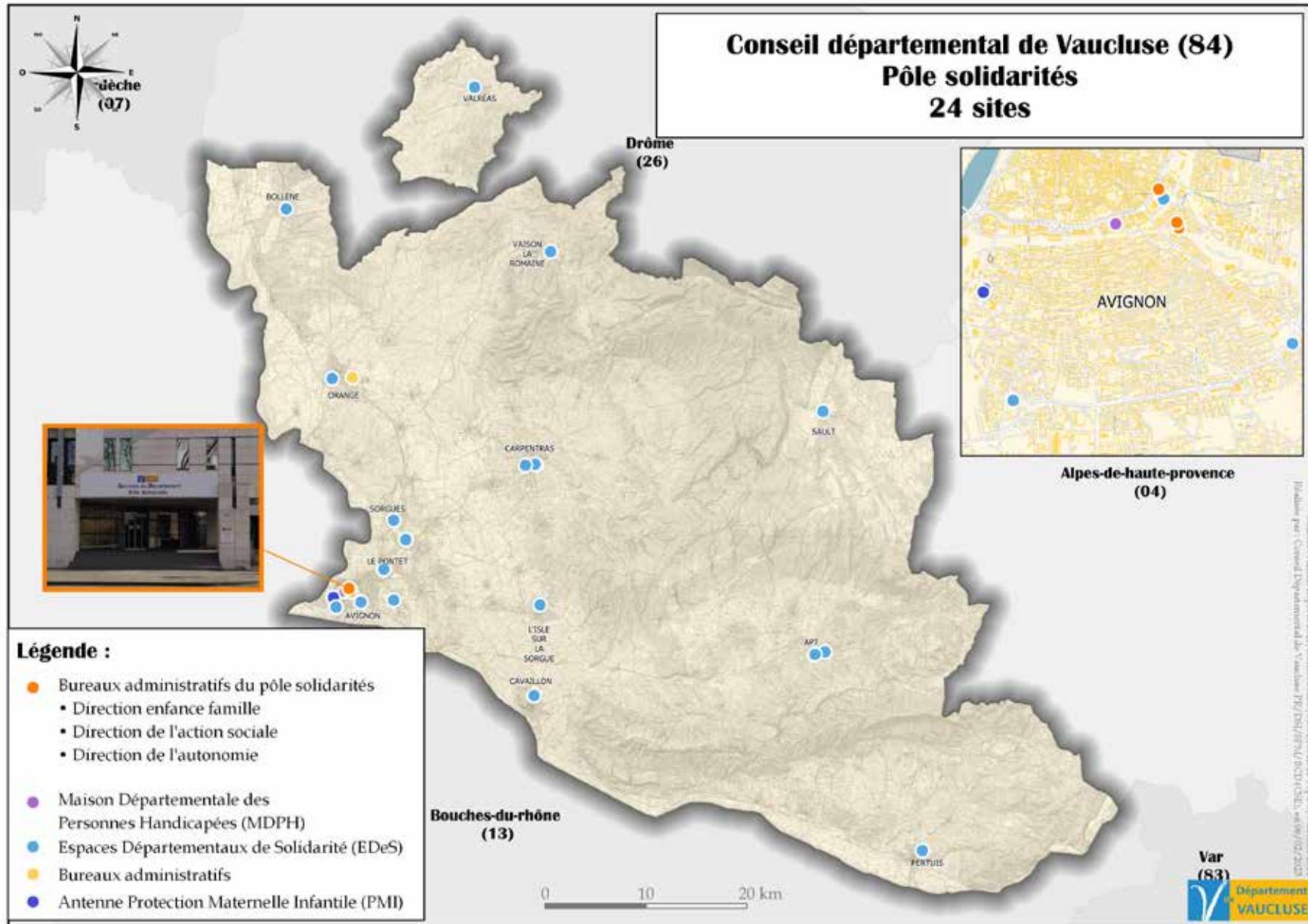
MISSIONS

Il s'appuie sur trois missions ressources du Pôle, d'une mission de pilotage stratégique et d'un Observatoire des solidarités.

- **La Mission d'appui ressources humaines** assure, en interface avec la Direction des ressources humaines du Pôle ressources, une mission d'expertise et garantit la mise en œuvre des procédures RH du secteur social et médico-social. Elle gère l'équipe départementale d'intervention sociale et le Parcours d'Accompagnement et de Maintien dans l'Emploi (PAME).
- **La Mission d'appui ressources budgétaires et informatiques** assure, en interface avec la Direction des finances du Pôle ressources, les fonctions budgétaires et les fonctions comptables (hormis pour la Direction enfance famille qui gère la comptabilité) du Pôle solidarités. Elle exerce également une mission d'accompagnement en matière d'applicatifs métiers en interface avec la Direction des systèmes d'information du Pôle Ressources pour l'ensemble des directions du Pôle solidarités et en prestation de service pour la Direction de l'insertion et de l'emploi.
- **La Mission de pilotage stratégique** assure une fonction de veille et d'évaluation du processus organisationnel et d'accompagnement au changement, la communication interne et externe ainsi que les projets juridiques et l'archivage du pôle.
- **L'Observatoire départemental des solidarités** comprenant l'Observatoire Départemental de Protection de l'Enfance (ODPE), assure le recueil des données et l'analyse des évolutions à moyen et long terme des besoins des populations cibles des politiques du Pôle Solidarités.



LOCALISATION DES SITES



554
AGENTS

522
Femmes

32
Hommes

DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE

La Direction de l'Action Sociale a pour mission de mettre en œuvre les politiques départementales d'action sociale, de protection maternelle et infantile et d'aide sociale à l'enfance. Elle propose un accueil social et médico-social inconditionnel et de proximité aux usagers vauclusiens, à travers ses 16 Espaces Départementaux de la Solidarité (EDeS). Elle met en œuvre un accompagnement en prévention, protection et insertion des publics, en lien avec les autres directions du Département. Elle favorise également le développement social local pour le déploiement de partenariats sur les territoires et par le soutien financier aux opérateurs locaux (associations, centres sociaux...).

MISSIONS

Elle est composée de six Territoires d'Intervention Médico-Sociale (TIMS) et de seize Espaces Départementaux de Solidarités (EDeS) et de deux antennes, d'un service, d'un relais logistique et d'un conseil technique en travail social.

- **Six Territoires d'Intervention Médico-Sociale (TIMS)** constituent un bassin de vie pour la population vauclusienne. Ils sont organisés autour de lieux d'accueil du public, appelés Espaces Départementaux de Solidarités (EDeS) et permettent un accueil indispensable de proximité, pour tous les publics du service social départemental.
- **Seize Espaces Départementaux de Solidarités (EDeS) et deux antennes** offrent des services de proximité à disposition du public. Ils sont constitués d'équipes pluridisciplinaires et regroupent les missions d'accueil et d'accompagnement des publics en difficulté sociale, les missions de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), la prévention en faveur des familles, l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), et la prévention des exclusions.
- **Le Service prévention des exclusions et du développement social local** assure en lien avec les TIMS, l'accompagnement des personnes au titre du Fonds de Solidarité Logement (FSL), l'animation du Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes (FDAJ), le suivi et la coordination des politiques contractuelles au titre des contrats de villes dans une logique de développement du partenariat.
- **Le Relais logistique territorial** contribue au bon fonctionnement logistique des services du Pôle solidarités et suit en lien avec la Direction des bâtiments les projets de construction et de réhabilitation des bâtiments abritant les services du Pôle solidarités.
- **Le Conseil technique en organisation du travail**, garant de la cohérence départementale, contribue aux principes de mise en œuvre des organisations du Pôle solidarités.

ZOOM SUR 3 ACTIONS MAJEURES 2022



➤ Co-intervention de Pôle Emploi et du Département dans l'accompagnement global des personnes en recherche d'emploi

Financée par le fonds social européen, cette nouvelle modalité d'accompagnement s'adresse aux personnes rencontrant des freins sociaux et économiques à leur recherche d'emploi. Le principe est de faire bénéficier d'un double accompagnement la personne, par un conseiller Pôle Emploi et un travailleur social du Département pour l'accompagner dans sa recherche d'emploi en tenant compte de sa situation globale (formation, familiale, économique, sociale...). Ainsi, ce sont plus de **1 000 personnes** qui ont été accompagnées en 2022.

➤ Sensibilisation des jeunes 16-25 ans à l'hygiène et au soin dans le cadre du Fonds d'Aide aux Jeunes

Le contexte de crise sanitaire a impacté de nombreux jeunes sur le plan de l'hygiène et de la santé. Certaines initiatives ont déjà permis de répondre à une partie de leurs besoins telles que les paniers solidaires qui ont été mis en place à l'automne 2020. Cette action a été complétée d'un volet concernant la santé. Certains jeunes ont en effet un accès très limité à l'hygiène, facteur essentiel pour la santé, mais aussi pour l'estime de soi, le bien-être et l'inclusion sociale. C'est la raison pour laquelle a été engagée une action de distribution de « kits sanitaires » à destination des 16-25 ans, en lien avec le CROUS, la CPAM et les 4 Missions Locales du Département. La direction a été dotée de **1 400 kits** en produits d'hygiène corporelle pour la période d'octobre 2022 à septembre 2023. Ces kits doivent permettre de couvrir les besoins sur quelques jours.

➤ Expérimentation d'une nouvelle aide au loyer dans le cadre de la Convention d'Appui à la Lutte contre la Pauvreté et d'Accès à l'Emploi (CALPAE)

Afin de favoriser le maintien dans le logement des ménages en difficultés, et faisant face à une perte de revenus notamment, une nouvelle aide dans le cadre du Fonds de Solidarité Logement a été expérimentée. Cette aide vise à apporter un soutien financier aux ménages en difficultés et ainsi prévenir d'une éventuelle dette locative. Elle permet la prise en charge de deux mois de loyer résiduel (loyer moins aide au logement). Cette expérimentation initiée en 2020 et 2021 dans le cadre de la CALPAE, a été prolongée en 2022. Au regard du bilan positif, il est prévu de l'intégrer dans le nouveau règlement intérieur FSL qui doit être adopté en 2023.



Fait marquant



En septembre 2022, la nouvelle antenne de l'EDeS d'Apt a été ouverte à Sault. Elle répond à l'objectif d'améliorer les conditions d'accueil des usagers et les conditions de travail des agents du Département.

Chiffres clés



➤ Territoires

- **236 016** personnes accueillies sur les territoires
- **2 968 783 €** consacrés aux aides financières accordées
- **41 217 €** consacrés aux dépenses de fonctionnement des TIMS

➤ Inclusion numérique

- **4** Assistants en Démarche Administratives et Numériques (ADAN)
- **2 488** personnes en fracture numérique accompagnées

➤ Aide aux jeunes

- **601** jeunes bénéficiaires du Fonds d'Aide aux Jeunes : **341 822 €**

➤ Aide au logement

- **1 510** bénéficiaires du Fonds de Solidarité Logement : **1 089 281 €**



➤ Structures d'animation à la vie sociale

- **221 300 € de subventions** versés à **25** opérateurs (**16** centres sociaux et **9** espaces de vie sociale)



Perspectives 2023

Le Département s'est engagé dans le **recrutement de 10 conseillers numériques** au sein des EDeS afin de renforcer son dispositif de lutte contre la fracture numérique.



CARTE DES EDeS



153
AGENTS

143
Femmes

10
Hommes

DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

La Direction de l'enfance et de la famille pilote les politiques publiques en faveur de l'enfance et de la famille au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et de l'administration Ad'hoc.

MISSIONS

Elle comprend cinq services et les responsables territoriaux ASE.

- **Le Service modes d'accueil** assure l'intégralité de la gestion et de l'encadrement professionnel des assistants familiaux du Département et la gestion centralisée des demandes d'accueil des enfants de l'ASE.
- **Le Service tarification contrôle comptabilité** assure la tarification, les contrôles budgétaires de l'ensemble des structures d'accueil de l'Enfance, le suivi des projets d'établissements et services et gère la comptabilité de l'ASE et de la PMI.
- **Le Service adoption agrément familial** assure la gestion des missions d'adoption et l'agrément des assistants familiaux.
- **Le Service enfants adultes vulnérables** gère l'Antenne de Liaison Enfance en Danger (ALED), la cellule de recueil des Informations Préoccupantes (IP) et la cellule adultes vulnérables. Il assure l'entrée et la prise en charge à l'ASE des Mineurs Non Accompagnés (MNA) et exerce la représentation judiciaire et l'accompagnement des mineurs victimes.
- **Le Service départemental Protection Maternelle et Infantile Santé** assure le pilotage départemental des actions menées par les professionnels intervenant sur les EDeS, pour promouvoir la santé de la mère et de l'enfant de 0 à 6 ans. Il soutient la parentalité dans les périodes de vulnérabilité que sont la grossesse et la petite enfance. Il est garant des modes d'accueil individuels et collectifs des enfants de moins de six ans, et organise la Commission Consultative Paritaire Départementale des assistants maternels et familiaux (CCPD).
- **Les responsables territoriaux ASE** assurent au plan local, les missions relevant de l'ASE conformément au Code de l'Action Sociale et des Familles et sont garants de leurs mises en œuvre.

ZOOM SUR 3 ACTIONS MAJEURES 2022



➤ Développement d'actions pour lutter contre les addictions

Quatre conférences sur le repérage des troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale ont été organisées sur les communes de Sérignan du Comtat, Sarrians, Montfavet et Pertuis les 7 avril, 9 juin, 22 septembre et 8 décembre 2022. Ces actions inscrites dans le cadre d'une réponse à un appel à projet de la CNAM ont été organisées en partenariat avec l'association « Vivre avec le SAF (Syndrome d'Alcoolisation Fœtale) » et sont adressées aux professionnels de la petite enfance et de la PMI, ainsi qu'aux professionnels des modes d'accueil individuels (Assistants maternels) et collectifs (Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant) sur notre territoire.

[Vivre avec le SAF – Association d'aide aux familles concernées par les Troubles du Spectre de l'Alcoolisation Fœtale](#)

➤ Création de places en protection en réponse à la saturation du dispositif d'accueil

L'association RESADOS a ouvert ses portes en mars 2022. Cette structure d'accueil de jour portée par le Tribunal Judiciaire d'Avignon, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, le Centre Hospitalier d'Avignon et le Département, accueille les adolescents aux problématiques multiples confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance. Une équipe éducative et de soignants intervient auprès de ces jeunes et des équipes d'établissements qui les accueillent.



En septembre 2022, la Maison pour Enfants à Caractère Social (MECS) d'Orange, en lien avec un Institut Médico-Educatif a accueilli 4 jeunes porteurs de handicap et confiés à l'ASE, les parents ne pouvant assumer leur prise en charge. Une unité de 4 places située à Caderousse est créée et cofinancée par l'Agence Régionale de Santé et le Département.

➤ Mise en place d'un réseau de lutte pour la protection des mineurs

Une réflexion sur la prostitution des mineurs a été engagée et s'est concrétisée par la formation de l'équipe du Centre départemental enfance famille, coconstruite avec l'association RHESO (lutte contre la violence faite aux femmes), le Comité Départemental d'Education pour la Santé et le planning familial. Une instance de pilotage et de suivi pluri-institutionnelle s'est constituée à cet effet et à valeur de réseau susceptible d'être sollicité pour toute problématique de prostitution des mineurs qui font l'objet d'un suivi en protection de l'enfance.

Association Rhésos,
lutte contre les violences faites aux femmes... (rheso.org)



Fait marquant



Le 13 novembre, la fédération nationale de judo est allée à la rencontre des enfants confiés à l'ASE. Des sportifs de haut niveau ont partagé leur passion et leur talent au gymnase Moretti à Avignon.

Chiffres clés



➤ Aide Sociale à l'Enfance

- **2 545** enfants confiés dont **176** Mineurs Non Accompagnés (MNA) et **255** accueils provisoires Jeunes Majeurs (APJM) au 31/12 (source DREES)

➤ Adoption

- **44** pupilles de l'État en vue d'adoption
- **45** procédures d'agrément

➤ Protection Maternelle Infantile – santé

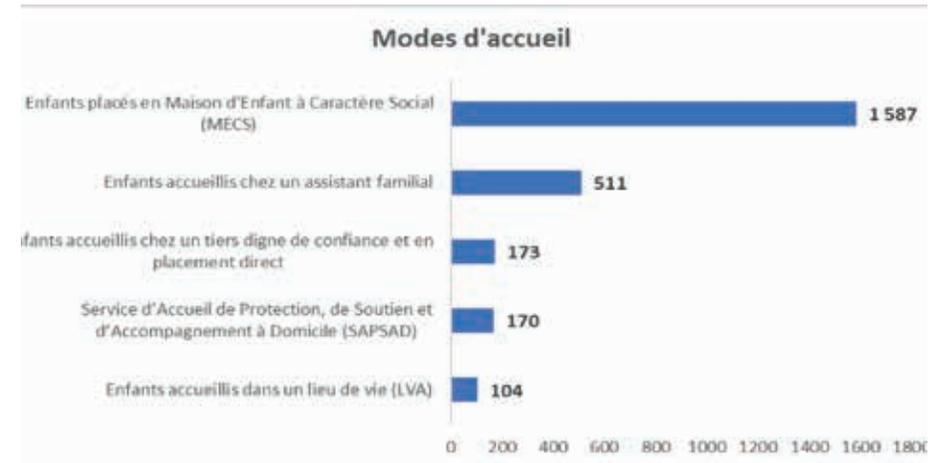
- **1 252** consultations prénatales
- **11 962** enfants reçus en consultations médicales
- **1 848** assistants maternels agréés au 31/12

➤ Informations Préoccupantes (IP)

- **2 090** IP reçues concernant les enfants
- **320** IP reçues concernant les personnes adultes vulnérables. Ces dossiers sont traités par l'Antenne de Liaison Enfance en Danger (ALED)

➤ Tarification et contrôle des établissements

- **84** visites des établissements
- **32** procédures tarifaires conduites



Perspectives 2023

Le Schéma départemental enfance famille 2023-2028 sera élaboré en collaboration avec les partenaires intervenant en prévention et en protection de l'enfance.





160
AGENTS

141
Femmes

19
Hommes

DIRECTION DE L'AUTONOMIE

Créée le 1^{er} avril 2022, la direction de l'Autonomie regroupe les services de la Direction des personnes âgées et des personnes handicapées et la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) organisée sous la forme d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP). Elle met en œuvre la politique de l'autonomie à destination des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, structurée dans le Schéma départemental de l'autonomie. Elle vise à décroiser l'accompagnement des personnes, dans une logique de parcours de vie.

MISSIONS

Ses missions sont articulées autour de trois services, une mission, des médecins coordonnateurs et la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

- **Le Service prestations** est responsable de l'instruction administrative, du versement et du suivi des prestations en direction des personnes âgées et des personnes handicapées. Il organise le suivi de l'obligation alimentaire et procède à la saisine du Juge aux Affaires Familiales (JAF). Il traite l'ensemble des recours relatifs aux successions et assure le contrôle d'effectivité des prestations.
- **Le Service tarification contrôle** assure le suivi annuel des établissements et services personnes âgées et personnes handicapées dans le cadre de la tarification, du contrôle, de la clôture des comptes. Il assure la programmation et l'autorisation des Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS).
- **Le Service évaluation et accompagnement** assure l'évaluation médico-sociale du besoin de compensation pour les publics en perte d'autonomie. Il coordonne ses actions avec celles des partenaires institutionnels concernés par l'évaluation médico-sociale du besoin de compensation. Il assure l'accompagnement du public en perte d'autonomie et la prévention de la perte d'autonomie. Ce service intervient sur l'ensemble du département au sein des EDeS.
- **La Mission ingénierie projet** assure le pilotage de projets en lien avec les orientations définies dans le cadre du Schéma départemental d'organisation sociale et médico-sociale.
- **Les médecins coordonnateurs de l'évaluation** sont une ressource technique dans le domaine de la prévention et du traitement de la perte d'autonomie.
- **La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).**

ZOOM SUR 3 ACTIONS MAJEURES 2022



➤ Mise en place d'actions pour le répit aux aidants

Le Département a réalisé un diagnostic des besoins et de l'offre en direction des aidants avec l'identification d'objectifs. Ce diagnostic va alimenter l'élaboration du prochain programme coordonné des actions individuelles et collectives de prévention. Il s'est impliqué également dans des démarches locales de sensibilisation et d'aide aux aidants (Journée nationale des aidants à Valréas et dynamique de proximité sur cette thématique, Ateliers pour les aidants du Nord Vaucluse à Rasteau, forum des aidants à L'Isle-sur-la-Sorgue). Enfin, le Département subventionne une action de balluchonnage (solution de répit pour l'aidant familial) qui s'inscrit dans l'offre globale d'aide au répit déployée depuis plusieurs années.

➤ Soutien à l'habitat inclusif avec le déploiement de l'Aide à la Vie Partagée (AVP)

Afin de mieux répondre aux besoins évolutifs des Vauclusiens âgés et en situation de handicap, le Département renforce son engagement dans le soutien à une offre intermédiaire entre domicile et établissement et met en place la nouvelle AVP pour accompagner les projets d'habitats inclusifs. L'accord pour l'habitat inclusif 2022-2029 validé par l'Assemblée départementale le 7 octobre 2022 établit une programmation ambitieuse assortie d'une enveloppe de **5 716 910 €** pour les 7 prochaines années en partenariat avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie et l'Etat. Dans le cadre d'un appel à initiatives, 17 projets sont soutenus sur le territoire. Le Règlement départemental de l'aide sociale a été actualisé pour prendre en compte l'AVP.



➤ Bilan et diagnostic du Schéma départemental de l'autonomie 2017-2022

Le Schéma départemental de l'autonomie 2017-2022 a été prolongé d'une année pour permettre de réaliser le bilan, de mettre à jour le diagnostic des besoins et de l'offre et de définir les orientations pour la période 2024-2028. Il est à noter une nette avancée sur la déclinaison d'axes qui n'avaient pas été mis en œuvre :

- Axe 2 relatif à l'amélioration du repérage des fragilités ou du risque de perte d'autonomie ;
- Axe 3 relatif à l'amélioration du système d'information en vue d'anticiper les réponses aux besoins.



Fait marquant



L'année a été marquée par la multiplication des nouveaux dispositifs et des évolutions réglementaires en matière d'aide et d'accompagnement des personnes âgées et des personnes handicapées nécessitant de faire évoluer les outils et les pratiques souvent dans des délais très courts et des cadres juridiques contraints. Pour exemple la mise en place du tarif plancher dans le cadre des aides individuelles pour personnes âgées et handicapées.

Chiffres clés



➤ Personnes âgées

- **168 192** personnes âgées vivant à domicile
- **91** établissements pour personnes âgées : **5 775** places autorisées
- **6 318** bénéficiaires d'une Allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile
- **4 080** bénéficiaires de l'APA en Etablissement
- Montant consacré à l'APA :
 - À domicile : **30,7 M €** ;
 - En établissement : **18,8 M €**

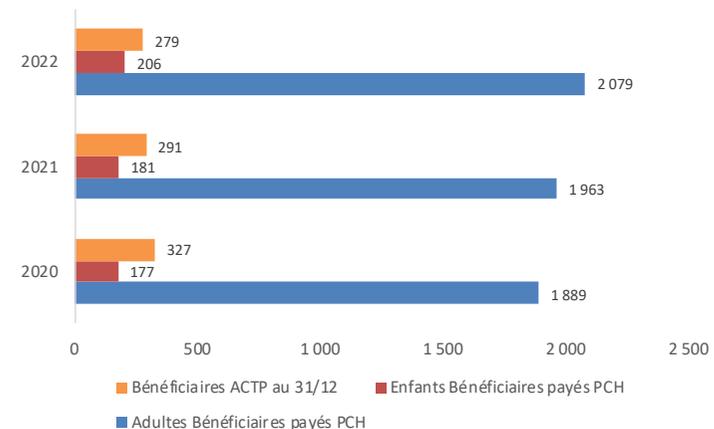
➤ Personnes handicapées

- **70** établissements pour personnes handicapées : **1 360** places autorisées
- **2 079** Bénéficiaires PCH adultes
- **206** Bénéficiaires PCH enfants
- Montant consacré à la PCH : **19,4 M€**
 - PCH enfants : **2,3 M€**
 - PCH adultes : **17,1 M€**

➤ Adultes vulnérables

- **67** Évaluations adultes vulnérables Personnes Agées et Personnes Handicapées

Evolution des bénéficiaires de la PCH & ACTP



➤ Tarification et contrôle des établissements

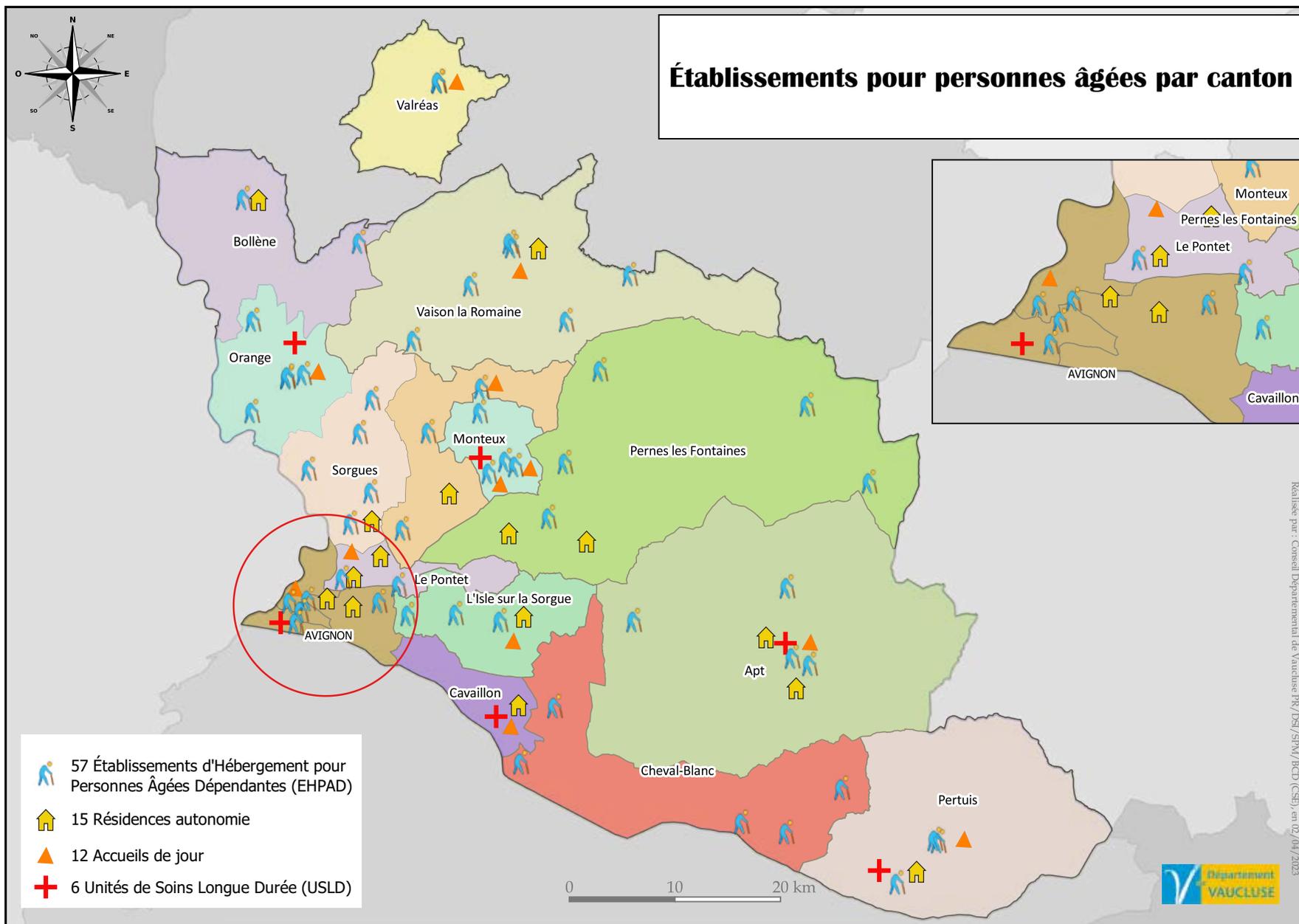
- **334** arrêtés de tarification produits
- **45** contrôle d'effectivité APA
- **90** contrôle d'effectivité PCH

Perspectives 2023

L'évolution de la Prestation de Compensation du Handicap au 1^{er} janvier 2023 vient impacter les pratiques d'évaluation des besoins, le nombre de demandes à traiter avec l'élargissement du public éligible et le budget alloué déjà en forte augmentation.



CARTE DES ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES



49
AGENTS

43
Femmes

6
Hommes

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) exerce une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil auprès des personnes handicapées et de leur famille, ainsi que de sensibilisation de tous les citoyens au handicap.

Elle est constituée de trois missions et d'un Relais accueil handicap.

- **La Mission équipe pluridisciplinaire** met en œuvre l'évaluation pluridisciplinaire et globale des demandes individuelles de compensation du handicap.
- **La Mission gestion administrative, juridique et financière** assure la gestion administrative, financière, juridique et statistique de la MDPH.
- **La Mission instruction de la Commission des droits pour l'autonomie des personnes handicapées** prend les décisions relatives au soutien à domicile, à l'accueil en établissement, aux orientations scolaires, à l'insertion professionnelle. Elle notifie l'attribution des droits et prestations.
- **Le Relais accueil handicap** assure une information globale sur les dispositifs, l'orientation, la vérification de la complétude des demandes déposées et apporte une aide à l'élaboration des projets de vie. Ce relais intervient au sein de la MDPH mais également au sein des EDeS hors Avignon.



ZOOM SUR 3 ACTIONS MAJEURES 2022



➤ Mise en place de la Gestion Electronique des Documents (GED)

La Gestion Electronique des Documents (GED) via l'outil Genesis a permis à la MDPH de gérer en ligne les différentes demandes tout en assurant une meilleure accessibilité. Des travaux préparatoires ont été organisés avec la Direction des systèmes d'information pour le déploiement de l'outil. Cette GED permettra de dématérialiser totalement la classoèque, permettant ainsi une meilleure fluidité de gestion des demandes et une diminution des durées de traitement. D'ici 2024, la GED sera aussi déployée à la Direction de l'autonomie.

➤ Accompagnement des établissements et services sociaux et médico-sociaux avec le nouveau module informatique «Via Trajectoire»

Les Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS) du secteur du handicap ont été accompagnés dans l'utilisation du nouveau module informatique «Via Trajectoire» qui permet de renseigner les places disponibles, les démarches effectuées par les usagers en vue d'une admission. C'est un outil stratégique de suivi de l'effectivité des décisions et de diagnostic des besoins en termes de création d'établissements ou d'extension de places.



➤ Projet de construction de la nouvelle MDPH

Une nouvelle Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) va sortir de terre en lieu et place du hangar désaffecté Souvet, à Avignon.

Cette réalisation s'inscrit dans le cadre d'un projet d'ensemble comprenant également la réhabilitation complète des locaux du Pôle Solidarités situé boulevard Limbert et la rénovation de l'EDeS Avignon Est Centre-ville. Le coût de la construction de la MDPH s'élève à **14,8 M€**, réalisation entièrement financée par le Département. Le démarrage des travaux est prévu en 2023.



Fait marquant



Une nouvelle organisation du travail pluridisciplinaire a été mise en place autour de 3 thématiques : vie scolaire, vie quotidienne, et vie professionnelle permettant une meilleure appréhension des dossiers par les agents et une réponse mieux adaptée et plus rapide pour les usagers.

Chiffres clés



➤ Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées

- **494** décisions d'accord pour une orientation vers les Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux type Foyers d'Accueil Médicalisé (FAM), Foyers de Vie (FV), Foyers d'Hébergement (FH)
- **514** demandes accordées pour une orientation vers les Établissements Sociaux et Médico-Sociaux type Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)
- **277** recours contentieux



➤ Accueil

- **11 187** personnes accueillies physiquement



Perspectives 2023

En 2023, l'intégralité de la classothèque sera numérisée. La MDPH disposera d'une GED et le développement du service en ligne permettra aux personnes de suivre l'avancée en temps réel de leurs demandes sur le portail internet des usagers.



PÔLE RESSOURCES

196
AGENTS

137
Femmes

59
Hommes

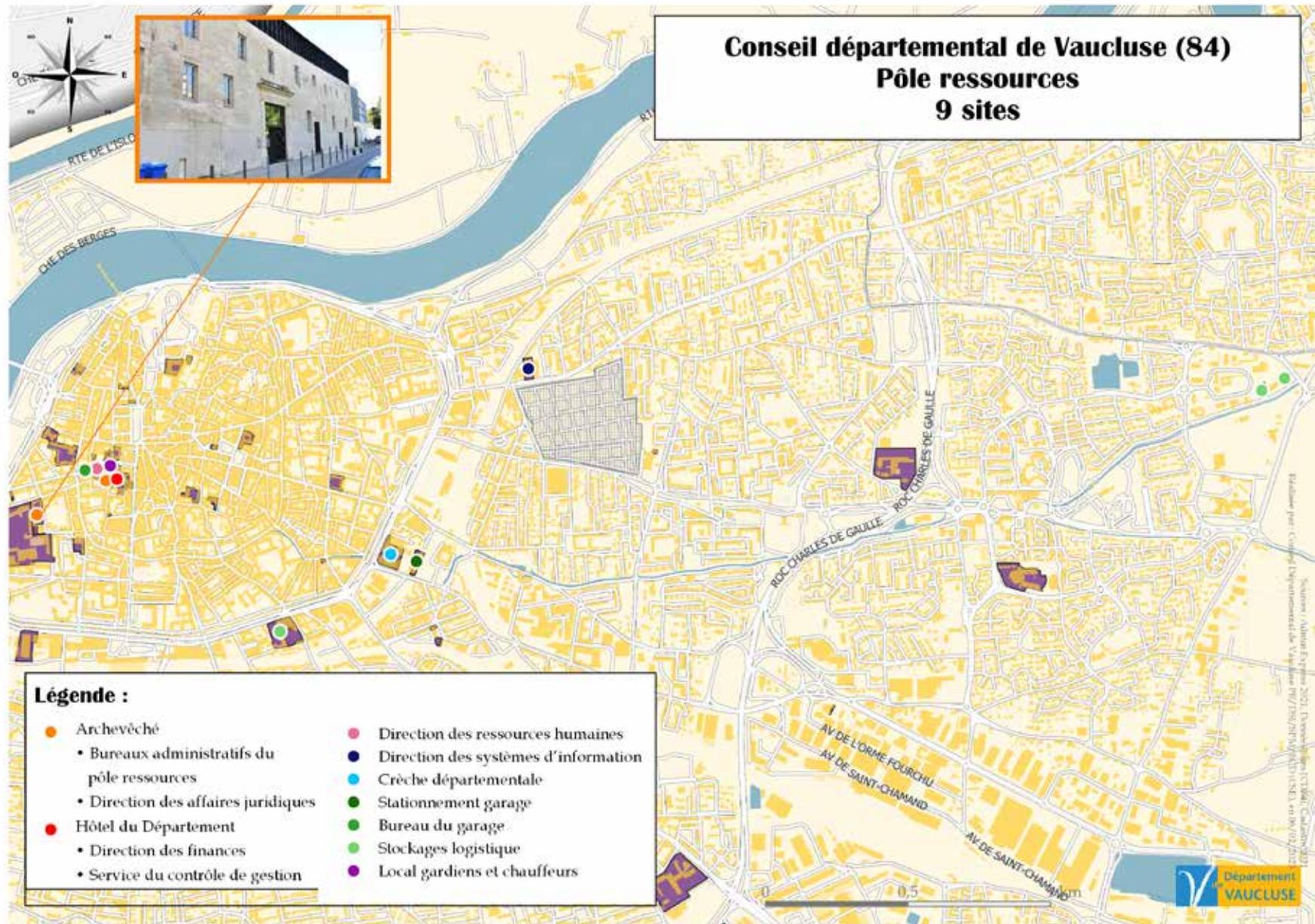
Le Pôle Ressources pilote les politiques fonctionnelles départementales en charge des ressources humaines, des affaires juridiques, des systèmes d'information et des finances.

Il est composé de quatre directions et d'un service :

- **La Direction des ressources humaines ;**
- **La Direction des affaires juridiques ;**
- **La Direction des systèmes d'information ;**
- **La Direction des finances ;**
- **Le Service du contrôle de gestion.**



LOCALISATION DES SITES



91
AGENTS

81
Femmes

10
Hommes

MISSIONS

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

La Direction des ressources humaines conçoit et propose une politique d'optimisation des ressources humaines de la collectivité. Elle anime et évalue sa mise en œuvre.

Elle est constituée de quatre services, et de deux missions :

➤ **Le Service emplois, formations et parcours professionnels** est responsable des opérations de recrutements, de la cartographie des emplois, du suivi des effectifs, la formalisation et le suivi du plan de formation et de l'accompagnement des agents dans leur parcours professionnel.

➤ **Le Service des carrières et de la rémunération** est chargé d'appliquer les procédures relatives à la carrière et à la paye, la gestion des absences, la tenue des dossiers individuels, l'organisation des instances paritaires et conseils de discipline, la gestion du temps de travail et l'instruction des demandes de départ à la retraite.

➤ **Le Service action sociale, santé et prévention** comprend deux entités :

- **La Cellule santé et prévention** contribue à la préservation de l'intégrité physique et mentale des agents et à la prévention des risques professionnels. Elle est chargée du suivi du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.
- **La Cellule action sociale** développe et gère les dispositifs pour faciliter la vie familiale et sociale ainsi que la crèche départementale. Cette dernière propose l'accueil des

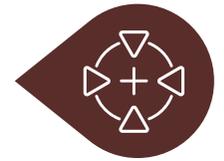
enfants de moins de 3 ans du personnel départemental avec une équipe de professionnelles compétentes dans un cadre adapté et sécurisé.

➤ **Le Service coordination des moyens** assure la préparation et le suivi budgétaire. Il encadre la fonction comptabilité et la gestion des frais de déplacement. Son équipe prend en charge les tableaux de bord de suivi de l'activité de la Direction et réalise des requêtes sur la base de données ASTRE RH à la demande des services de la Direction, des autres directions et des organismes extérieurs.

➤ **La Mission juridique et des relations sociales** intervient en appui des services et apporte une expertise juridique dans le domaine des ressources humaines. Elle est chargée d'assurer le traitement et le suivi des demandes de protection fonctionnelle en lien avec la Direction des affaires juridiques et intervient en appui sur les dossiers stratégiques. Le secrétariat du Comité Social Territorial intègre cette mission.

➤ **La Mission handicap et accompagnement professionnel individuel** accompagne les services pour faciliter l'intégration et le maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap. Elle est renforcée par la mise en place d'un référent chargé de l'écoute, l'évaluation et l'accompagnement.

ZOOM SUR 3 ACTIONS MAJEURES 2022



► Démarche d'optimisation de la politique de recrutement

Engagée en 2022, cette démarche a pour objectif la redéfinition des thèmes distinctifs de la visibilité de la collectivité en tant que « marque employeur » : missions, projets métiers, leviers d'attractivité.

De ce fait, les canaux de diffusion des annonces ont été élargis au réseau de LinkedIn, et plus récemment d'Indeed.

Pour rendre encore plus attractif le Département, de nouvelles démarches seront mises en œuvre : nouveaux visuels, redéfinition d'une nouvelle ligne éditoriale, diversification et adaptation des formats en fonction des objectifs, des cibles et des thématiques. Le but étant de faire rayonner notre « marque employeur », en interne comme en externe.

► Modernisation de la gestion administrative du personnel

De nouvelles fonctionnalités de l'espace RH de l'intranet permettent dorénavant de déposer les demandes de prestations d'action sociale telles que l'allocation enfants porteurs de handicap ; les titres restaurant ; la participation de l'employeur à la protection sociale complémentaire et la participation de l'employeur aux abonnements de transports en commun dans le cadre des déplacements domicile travail. Les agents ont également la possibilité de mettre à jour leur coordonnées bancaires et postales.

► Développement de l'apprentissage

Afin de développer l'apprentissage, le Conseil départemental a approuvé en 2022 la création d'un poste dédié à l'accueil d'apprentis. Conformément à l'engagement de la collectivité pour l'insertion et le maintien dans l'emploi de personnes en situation de handicap, pour lequel une convention a été signée avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP), trois apprentis ont été accueillis en octobre 2022 au sein des services. Quatre autres ont rejoint la collectivité depuis. Enfin, la Direction participe à l'atelier co-design organisé par le CNFPT pour l'accompagnement des maîtres d'apprentissage.

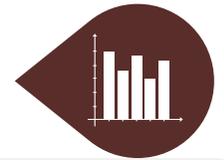


Fait marquant



Après plus de deux années d'expérimentation, un protocole d'accord sur le télétravail a été conclu avec les partenaires sociaux, définissant les grands principes de ce mode d'organisation. Cet accord porte aussi sur le règlement qui décline les modalités de mise en œuvre du télétravail.

Chiffres clés



➤ Masse salariale

- **130 453 313 €**

➤ Effectifs

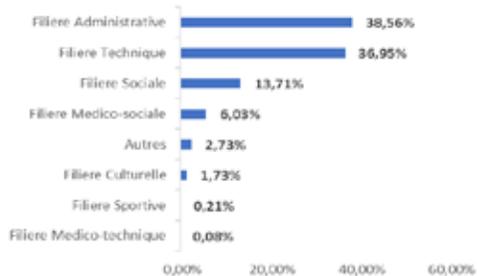
- **2 694** agents titulaires et contractuels sur emplois permanents et non permanents
- Dont **273** assistants familiaux
- **2 710** agents rémunérés
- **1 934** femmes dont l'âge moyen est de **49,3** ans
- **760** hommes dont l'âge moyen est de **50,6** ans
- **900** agents en situation de télétravail

➤ Formation

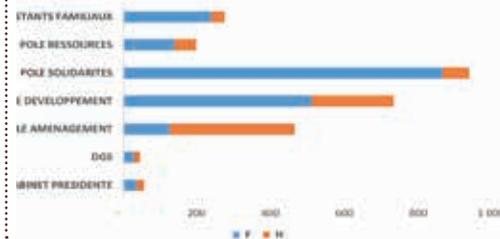
- **1 491** agents formés (au moins une fois) soit **64 %** de l'effectif permanent
- **317 051 €** consacrés à la formation



Répartition des agents par filière



2 694 agents titulaires et contractuels sur emploi permanent et non permanent (y compris assistants familiaux)
Répartition des F et des H



➤ Recrutement-mobilité

- **74** recrutements de titulaires
- **89** recrutements de contractuels
- **140** mobilités internes
- **139** départs définitifs de la collectivité dont **98** départs à la retraite

➤ Médecine de prévention

- **78** Agents Chargés de la Mise en Œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO)
- **116** accidents de travail déclarés
- **9** visites CHST

Perspectives 2023

Un nouveau règlement du temps de travail sera établi, et abordera la durée annuelle et les modalités du temps de travail, la mise en place de la journée de solidarité, les cycles de travail, ainsi que les règles de congés et d'autorisations d'absences.



23
AGENTS

21
Femmes

2
Hommes

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

La Direction des Affaires Juridiques est une direction transversale qui exerce une fonction de conseil, d'expertise et d'assistance auprès des élus, des directions et des services du Département.

Elle veille à défendre les intérêts du Département, de ses élus et agents, en participant à la sécurisation juridique des actes et des procédures.

MISSIONS

Elle comprend trois services, ainsi qu'une fonction spécifique (DPO).

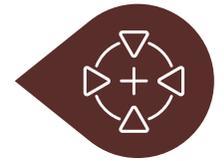
➤ **Le Service juridique** assure le suivi des contentieux de la collectivité, soit par un traitement direct, soit par une validation des mémoires adressés par d'autres directions. Le service juridique apporte un conseil stratégique sur la conduite et la rédaction du contentieux. Il réalise les dépôts de plainte au nom de la collectivité et prend en charge le volet juridique des demandes de protection fonctionnelle. Il assure la sécurisation des actes majeurs de la collectivité en opérant un contrôle de l'ensemble des délibérations et des décisions de la Présidente prises par délégation de l'Assemblée. Il conseille et assiste les services dans l'exercice de leurs missions en leur fournissant un avis juridique et des préconisations pour améliorer la rédaction de leurs actes et mettre en place certaines procédures afin de prévenir le contentieux. Il gère les contrats d'assurance de l'ensemble de la collectivité et assure conseil et veille juridique en la matière.

➤ **Le Service des marchés** centralise et valide l'ensemble des procédures lancées pour la conclusion des marchés supérieurs à **40 000 € HT**. Il a pour rôle de conseiller et d'assister les services dans la définition de leurs besoins et l'élaboration des dossiers de consultation des entreprises (DCE) et est le garant de la sécurisation juridique de l'ensemble des actes pris par la collectivité en matière de commande publique. À ce titre, il délivre un visa sur tous les DCE, rapports d'analyse des offres, modifications de marchés ; assure le lancement et le suivi dématérialisé de toutes les procédures, la convocation et le secrétariat de trois commissions (Commission d'Appel d'offres et Jury de concours, Commission Consultative des Services Publics Locaux et Commission de Concession), la transmission au contrôle de légalité et la notifications de l'ensemble des marchés et modifications supérieurs à **215 000 € HT** ainsi que la veille juridique spécialisée.

➤ **Le Service de documentation** assure la collecte, le traitement et la diffusion de l'information, la conduite de la politique d'acquisition d'ouvrages et périodiques, les recherches documentaires, la veille documentaire, la gestion du fonds documentaire, la réalisation et la diffusion de produits documentaires tout en assurant sa modernisation via la plateforme dématérialisée « portail documentaire » mis à disposition des usagers en janvier 2023.

➤ **Le Délégué à la Protection des Données (DPO)** est chargé de piloter la mise en conformité RGPD du Département. Il conseille et accompagne les services de la collectivité sur toutes les questions informatiques et libertés. Il sensibilise tout au long de l'année les agents de la collectivité sur les bonnes pratiques en la matière. Il est également Personne désignée Responsable de l'Accès aux Documents Administratifs (PRADA) et référent de la collectivité auprès du Défenseur des Droits. Il accompagne les services dans leurs interactions avec ces autorités administratives.

ZOOM SUR 3 ACTIONS MAJEURES 2022



➤ Privilégier l'achat local et les aspects environnementaux dans le renouvellement des marchés

Dans le cadre des prestations relatives aux traiteurs et aux achats de denrées alimentaires, le Département de Vaucluse valorise autant que possible l'approvisionnement en circuit court de manière à proposer régulièrement des produits du terroir issus de l'agriculture locale (à haute valeur environnementale, biologique ou raisonnée).

Dans le cadre de la réflexion engagée autour de son agenda 21, le Département de Vaucluse intègre des aspects environnementaux dans certains de ses marchés tels que : papier utilisé issu de forêts gérées durablement, préférence accordée aux produits peu ou pas emballés et aux matériaux recyclables, achat de mobiliers écolabellisés ou équivalents en terme de développement durable, valorisation du recyclage des déchets par les prestataires, utilisation de peinture sans composants toxiques ou métaux lourds.

➤ Poursuivre la mise en œuvre de la dématérialisation des actes de la commande publique

Dans le cadre d'une convention signée avec la Préfecture, les actes de la commande publique sont transmis via le logiciel FAST, au contrôle de légalité. La dématérialisation des marchés supérieurs à **215 000 €** et les pièces annexes a été concrétisée en 2022.

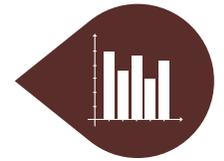
➤ Piloter les actions du RGPD pour garantir la sécurisation des systèmes et des données des personnes

Conformément au projet inscrit dans le Schéma départemental des systèmes d'information, la Direction s'est dotée d'un logiciel de pilotage de la conformité RGPD au mois de janvier 2022. Celui-ci est désormais entièrement paramétré et ses 72 utilisateurs formés à son utilisation. Ce logiciel, qui est un outil de travail collaboratif et transverse utilisé par toutes les directions de la collectivité, permet de recenser – en un seul et même endroit – toute la documentation produite par les directions opérationnelles visant à démontrer la conformité des traitements de données qu'elles mettent en œuvre. Cette documentation comporte tous les aspects juridiques, organisationnels et techniques nécessaires à apporter la preuve des actions qui ont été menées de celles restant à conduire, formalisées via un plan de traitement des risques. Cet outil, au-delà de la documentation de la conformité RGPD, est un outil de gouvernance et de pilotage stratégique de la conformité RGPD et de la sécurité des systèmes d'information de la collectivité.

Fait marquant



L'année 2022 a été marquée par l'acquisition d'un logiciel de pilotage de la conformité RGPD incluant la formalisation d'une nouvelle méthodologie, ainsi que la réalisation d'une AIPD (Analyse d'Impact relative à la Protection des Données) entièrement internalisée et par la redynamisation du réseau des référents RGPD.



Chiffres clés

➤ Commande publique

- **116** procédures lancées
- **296** marchés conclus dont **95** avec des entreprises vauclusiennes

➤ Service juridique

- **165** études juridiques réalisées

➤ Documentation

- **8 684** documents gérés au catalogue (livres, journaux, revues...)
- **276** abonnements gérés : **205 645 €**
- **91** ouvrages commandés : **3 961 €**
- Bibliothèque Numérique Territoriale : **1 182** ouvrages consultés
- **216** panoramas de presse édités

➤ Protection des données

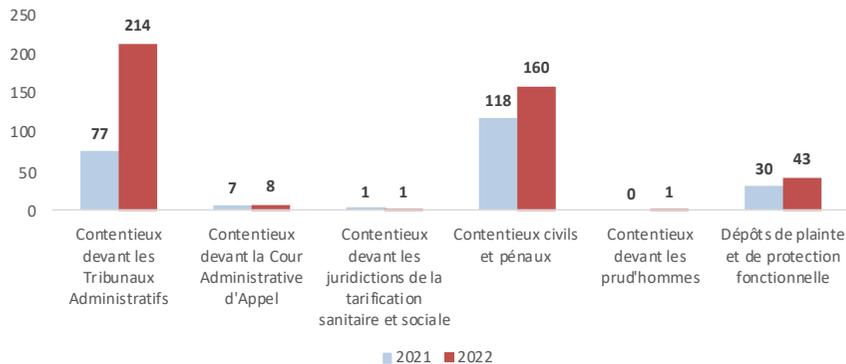
- **69** ateliers de formation à la nouvelle méthodologie RGPD
- Sur **168** traitements de données recensées, **36** sont en cours de conformité, **6** violations de données recensées
- **3** Analyses d'Impact relatives à la Protection des Données (AIPD) réalisées

➤ Accès aux documents administratifs

- **7** saisines de la CADA

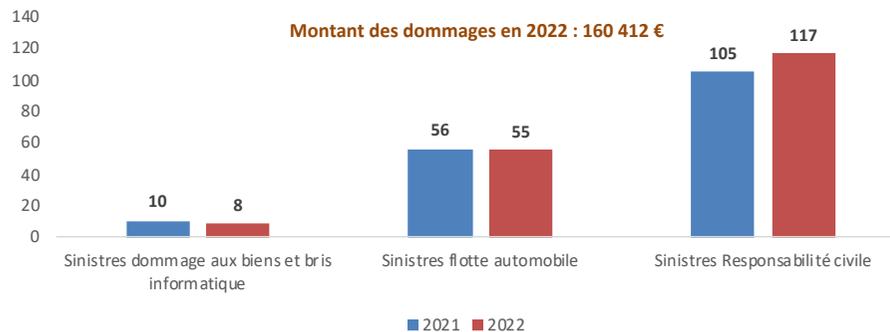
Contentieux gérés en 2021 et 2022

83 % de jugements favorables en 2022



Sinistres déclarés en 2021 et 2022

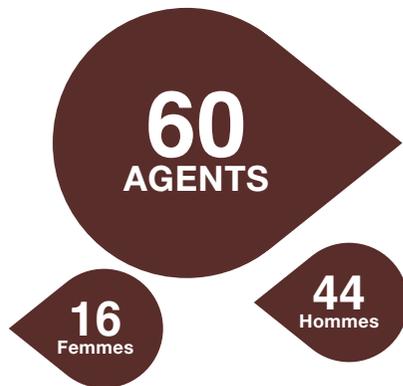
Montant des dommages en 2022 : 160 412 €



Perspectives 2023

Il est prévu de finaliser la cartographie des traitements de la collectivité sur le 1^{er} trimestre 2023, de développer de nouvelles procédures (gestion des exercices de droits et gestion des violations de données) et d'industrialiser la mise en conformité RGPD des traitements.





DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

La Direction des systèmes d'information élabore à travers un schéma directeur les orientations stratégiques, fixe et valide les grandes évolutions du système d'information de la collectivité. Elle a pour principales missions, d'une part, mettre en œuvre et maintenir les infrastructures techniques informatiques et les moyens de télécommunications, la sécurité du système d'information, et la reprographie et, d'autre part, identifier, développer et maintenir les solutions applicatives métiers participant à l'amélioration de l'efficacité de la collectivité. Elle anticipe les évolutions technologiques nécessaires, évalue et préconise les investissements. Elle accompagne les Directions métiers dans la définition des besoins en méthodologie projet. Elle a également en charge l'informatique des collègues.

Elle est constituée de quatre services.

➤ **Le Service projets et maintenance** assure la production de projets, le pilotage opérationnel des projets. A ce titre, il gère le plan de charge, la planification et la définition des priorités, l'affectation des ressources humaines pour constituer des équipes projets transversales au sein de la direction et ainsi améliorer la continuité des opérations, la gestion des charges, la lisibilité et le respect des délais impartis.

Il comprend quatre bureaux.

- **Le Bureau SI social** a en charge des projets et applications du Pôle solidarités et de la gestion du RSA ; les projets de rénovation des solutions applicatives du social et leur maintenance.
- **Le Bureau SI général** traite les autres projets et applications du Département : SI RH, SI Finances et Marchés, SI Assemblée, applications transversales, SI du laboratoire départemental, ...
- **Le Bureau SI téléservices - SI collaboratif** prend en charge le SI des sites institutionnels Internet et Intranet et est responsable de la mise en œuvre des solutions de télé services pour les citoyens et les partenaires vauclusiens.
- **Le Bureau SI centre de la donnée** a pour mission de répondre aux besoins de restitution de données (rapports, statistiques, cartes,...), d'améliorer la qualité de la donnée, de permettre un meilleur respect des RGPD en lien avec le DPO, d'alimenter l'OpenData et le SAE (Systèmes d'Archivage Electronique).

MISSIONS

➤ **Le Service production** a pour mission de fournir les infrastructures techniques informatiques en support des projets métier et du développement des usages du numérique dans les services, de l'exploitation de l'ensemble du parc applicatif et des moyens techniques, et d'assurer la mise en œuvre des politiques techniques de sécurité.

Il comprend trois bureaux :

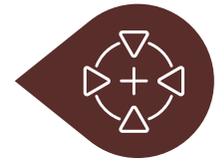
- **Le Bureau exploitation** a en charge l'exploitation quotidienne des applications et services gérés par la direction.
- **Le Bureau système, stockage et SSI** a en charge la mise à disposition des divers environnements techniques stockage, serveurs, sécurité pour les diverses applications ainsi que l'administration, la maintenance et l'évolution des infrastructures et applicatifs techniques.
- **Le Bureau réseaux et télécoms** a en charge la mise à disposition des infrastructures de réseaux, de télécoms et de téléphonie fixe ainsi que leur exploitation

➤ **Le Service centre services utilisateurs** assure des missions orientées « utilisateurs-partenaires » et comprend deux missions et un bureau :

- **La Mission méthode et qualité de service** a en charge la gestion du catalogue de services, la création et le maintien des services, la communication utilisateurs et l'animation des réseaux référents.
- **La Mission reprographie et stock** a en charge l'édition en masse et certains travaux à façon pour les Directions métiers, comme « l'impression des bulletins de paie, ou flyers pour la communication ».
- **Le Bureau gestion des services et support** assure la hotline de premier niveau sur l'ensemble du périmètre Département et collègues pour traitement des appels reçus et aiguillage au second niveau expertise, ainsi que les interventions et assistance technique auprès des services

➤ **Le Service administratif** a pour mission l'assistance et le conseil auprès des services de la direction dans la préparation, l'exécution et la programmation budgétaire, le reporting et la communication globale de la direction, les tableaux de bord et indicateurs de suivi financier. Il est garant des processus et procédures de gestion pour la maîtrise des risques, il pilote et aide à la décision en matière de gestion des processus internes, il apporte une contribution au suivi du Schéma directeur informatique sur les aspects budgétaires. Il assure la gestion et le suivi administratif et financier des marchés et contrats en relation avec les services prescripteurs, il conseille et assiste les services sur les politiques achats SI.

ZOOM SUR 3 ACTIONS MAJEURES 2022



➤ Modernisation des outils de gestion des centres routiers

L'acquisition et le déploiement du logiciel de gestion des ouvrages d'art « AREO » ainsi que la fourniture de tablettes dans les centres routiers permettent désormais aux agents de saisir les comptes-rendus des visites d'entretien sur les ouvrages d'art directement sur le terrain, et au retour dans les centres routiers de remonter directement les informations dans le système d'information routière. En parallèle, l'usage d'un nouveau logiciel de gestion de la signalisation verticale sur une solution web, permet de consolider et sécuriser la gestion du patrimoine des panneaux routiers.

➤ Accompagnement et pérennisation du télétravail grâce au déploiement de nouveaux outils

Afin de faciliter le télétravail, la Direction a renforcé l'équipement des agents avec l'acquisition de **351 ordinateurs portables**, le déploiement de **20 nouvelles bornes Wifi**, l'élargissement des licences Teams, la dotation de **170 équipements de téléphonie mobile**. A ce jour, **400 agents**, outre les **900 agents déclarés en situation de télétravail**, bénéficient d'un accès au portail télétravail pour raisons de mobilité. Elle a procédé également à la mise en place du logiciel Elise, outil dématérialisé qui permet d'assurer la dématérialisation des échanges sur tous les types de courriers et de notes internes. Cette solution est disponible sur site, en situation de télétravail, et sur smartphone.



➤ Renforcement et consolidation de la sécurité de la donnée au sein de la collectivité

D'une part, la conduite d'un e-learning et d'un quiz sur la cybersécurité en direction de tous les Elus et de tous les agents de la collectivité a permis d'évaluer le niveau de maturité du Département dans les 8 thèmes les plus classiques de la cybersécurité. Les résultats ont permis de bâtir une stratégie d'action portant sur la sensibilisation à la cybersécurité. Ces actions se déploieront à partir de 2023 selon un plan triennal.

D'autre part, la collectivité s'est dotée d'un Centre Opérationnel de Cybersécurité (COC). Cet outil de détection et de collecte des comportements anormaux des postes, serveurs et connexions autorise l'exploitation des événements suspects et la génération d'alertes en cas d'attaques présumées. Ce centre opérationnel participe ainsi à la nécessaire consolidation de la cybersécurité pour le Département au regard d'un environnement à fort niveau de risque.

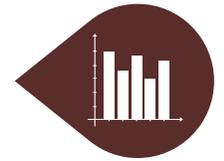


Fait marquant



Le déploiement de la Gestion Electronique du Courrier (GEC) s'inscrit dans le processus de modernisation de la collectivité et notamment sur les dimensions de la dématérialisation. Afin de rendre plus efficace la chaîne de traitement du courrier au sein de la collectivité, le Département a procédé à la mise en place du logiciel Elise pour assurer la dématérialisation des courriers et des notes.

Chiffres clés

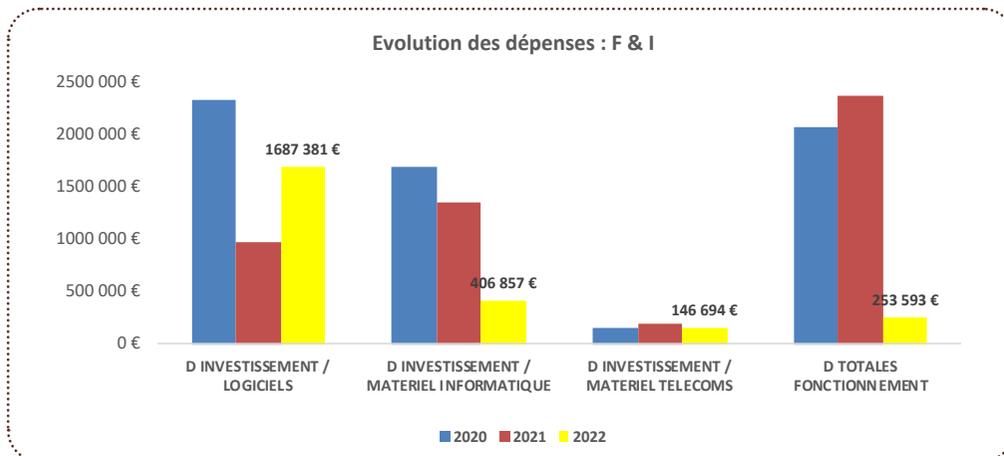
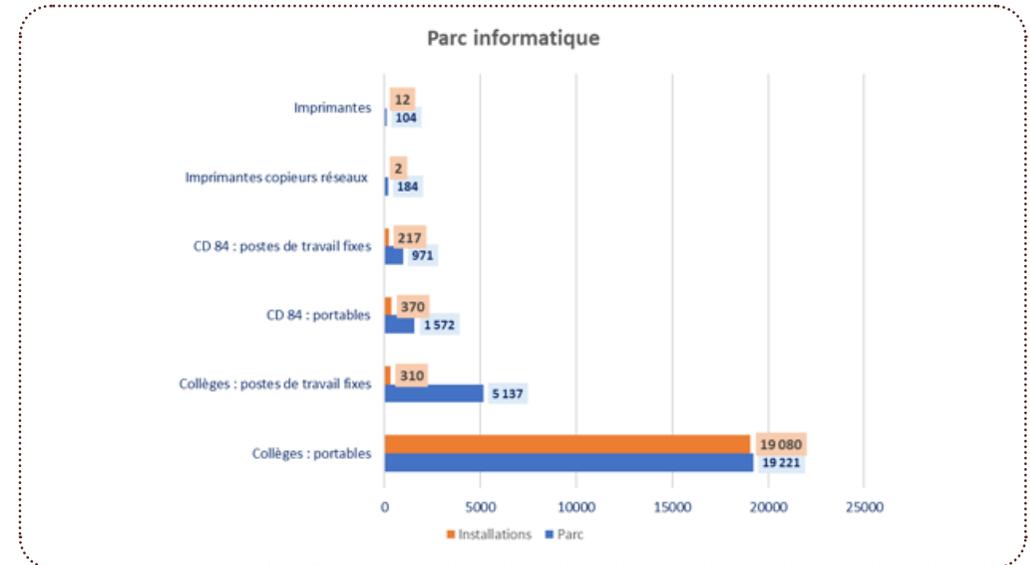


➤ Sécurité informatique

- **30 %** de mails malveillants ou contenant une menace par rapport au nombre de mails reçus traités.

➤ Coûts système d'information

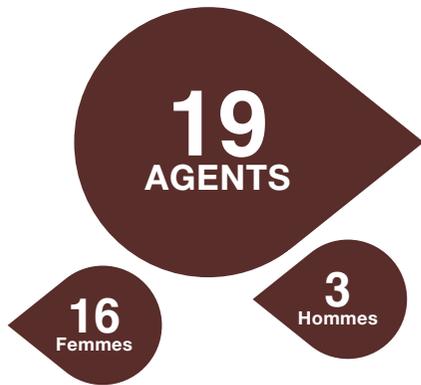
- **314 353 €** consacrés aux dépenses nouvelles d'investissement en Sécurité de l'information
- **129 111 €** consacrés aux dépenses nouvelles de fonctionnement en Sécurité de l'information
- **99 387 €** consacrés aux dépenses de prestations de conseil
- Coût SI par agent (fonctionnement et investissement) : **2 030 €**



Perspectives 2023

Dans la perspective de poursuite de la démarche de dématérialisation et l'objectif d'une Gestion Electronique des Documents (GED), la Direction accompagnera en 2023 la démarche de numérisation de la classothèque MDPH et son processus d'archivage numérique.





DIRECTION DES FINANCES

La Direction des finances participe à la définition de la stratégie budgétaire et financière de la collectivité nécessaire à la mise en œuvre des politiques publiques. Elle est chargée de la programmation, de la mise en œuvre et du suivi de la politique budgétaire et financière définie par l'exécutif. Elle est garante de la fiabilité et de la sécurité des procédures budgétaires, de la préparation, de l'exécution et du contrôle du budget de la collectivité. Elle assure un rôle de conseil dans la préparation, l'exécution et la prospective budgétaire. Elle réalise des analyses financières et fiscales prospectives et propose des stratégies de pilotage.

Elle est constituée de quatre services.

- **Le Service du budget** est composé de deux bureaux :
 - le Bureau préparation du budget ;
 - le Bureau exécution des dépenses.
- **Le Service recettes et dématérialisation comptable** est constitué de deux bureaux :
 - le Bureau exécution des recettes ;
 - le Bureau bureau assistance à la recherche de financements.
- **Le Service programmation des investissements.**
- **Le Service dette trésorerie et prospective financière.**

MISSIONS

➤ **Le Service du budget** assure la préparation et le suivi du budget. Sous l'autorité du directeur des Finances, il pilote et anime le processus budgétaire de la collectivité (orientations budgétaires, budget primitif, décisions modificatives, compte administratif qui devient Compte Financier Unique à partir de l'exercice 2022). Il assure des missions d'appui et de conseil à destination des directions en matière budgétaire et contribue au développement de la culture financière. Il participe également à des projets transversaux.

Il comprend deux bureaux.

- **Le Bureau préparation du budget** coordonne la préparation des différentes étapes budgétaires. Il est chargé de la rédaction de l'ensemble des rapports budgétaires et participe à la réalisation d'analyses financières. Il assure également la gestion patrimoniale avec le suivi comptable des immobilisations et veille à la cohérence des comptes de bilan en liaison avec la paierie départementale.
 - **Le Bureau exécution des dépenses** assure le suivi du facturier, contrôle les pièces justificatives de liquidation en vue du mandatement des dépenses sur le budget principal et le budget annexe du laboratoire départemental d'analyses et prend également en charge les virements de crédits en section de fonctionnement. Il constitue les dossiers de demandes de FCTVA et prépare les projets de rapport d'admissions en non-valeur sollicitées par le payeur départemental. Enfin, il gère l'attribution des profils utilisateurs ASTRE.
- **Le Service recettes et dématérialisation comptable** participe à la définition de la stratégie financière et budgétaire. Il assure la veille attentive des lois de finances et de la réglementation budgétaire, réalise les analyses des restes à recouvrer avec l'appui de la paierie départementale. Il propose également la répartition des différents fonds départementaux (hors budget), le suivi des dotations de l'Etat. Ce service participe à l'élaboration des annexes budgétaires, à la préparation et à la transmission des budgets ainsi que des flux PES marchés sous format électronique ainsi qu'à la communication financière.

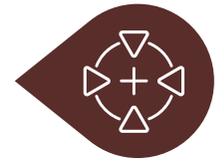
Il comprend deux bureaux.

- **Le Bureau exécution des recettes** procède à la vérification, à l'émission et au suivi des titres de recettes du budget principal et du budget annexe du laboratoire départemental d'analyses, à la vérification des dotations et des subventions reçues et suit les régies d'avances et de recettes du Département. Il établit les déclarations de TVA, effectue les opérations de régularisation en lien avec les services de la Paierie départementale..
- **Le Bureau assistance à la recherche de financements** en charge de la recherche de subventions et sources de financement extérieures. Il assure en particulier une mission de veille et d'aide au montage de dossiers de demandes de financement. Il intervient en assistance auprès des différents services engagés sur des projets. Il assiste les correspondants FSE (Fonds Social Européen) désignés dans les pôles. Enfin, il contribue à la pré-validation des plans de financement des projets à enjeux de la collectivité.

➤ **Le Service programmation des investissements** a pour mission le suivi de la programmation des investissements et de leur financement. Le service prend également en charge les virements budgétaires en section d'investissement. Il est garant de la bonne déclinaison budgétaire des politiques publiques. Il participe à la détermination de la capacité d'investissement de la collectivité.

➤ **Le Service dette trésorerie et prospective financière** a pour mission la gestion active de la dette, de la trésorerie, des subventions en annuités et de l'ensemble du fichier des tiers (fournisseurs et débiteurs). Il a en charge la gestion administrative et financière des garanties d'emprunts. Il élabore le plan de trésorerie et en assure le suivi, réalise les analyses financières et fiscales rétrospectives et prospectives, saisit sous Excel le PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) et élabore le tableau de bord financier mensuel. Ce service participe également à l'élaboration des états annexes du budget primitif et du compte administratif et en garantit la mise à disposition pour l'ensemble des directions. Enfin, il gère également la déclaration d'honoraires en ligne des tiers auprès de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques).

ZOOM SUR 3 ACTIONS MAJEURES 2022



➤ Expérimentation du Compte Financier Unique (CFU)

Retenu dans le cadre de la vague 2 de l'expérimentation du CFU au niveau national, l'année 2022 a vu le démarrage effectif de l'expérimentation du CFU appelé à se substituer, dès l'exercice 2023, au compte administratif de l'ordonnateur et au compte de gestion du comptable public. La phase opérationnelle du CFU se traduit, dans le courant du 1^{er} semestre 2023, par la production et l'intégration des annexes réglementaires issues d'états relevant conjointement de l'ordonnateur et du comptable public dans un seul document. Les principaux objectifs du CFU consistent à favoriser la transparence, la lisibilité et la fiabilité de l'information financière des collectivités.

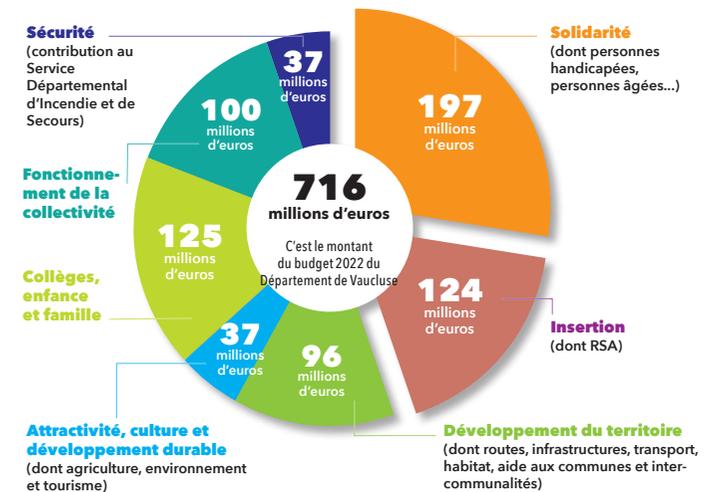
<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/finances-locales/quest-ce-que-le-cfu>

➤ Gestion pluriannuelle : solde et planification des Autorisations de Programme

En matière de gestion pluriannuelle, 2023 constituera l'année d'achèvement du travail, entamé en 2022, de solde des Autorisations de Programme (AP) devenues sans objet et de l'échéancement de la totalité des Autorisations de Programme en cours. La rénovation des procédures attachées à cette gestion, en lien étroit avec la prospective, permettra d'éclairer les choix des élus quant aux capacités de la collectivité de financer des projets nouveaux d'investissement soutenablement financièrement.

➤ Feuille de route « investir » : dépenses d'équipement

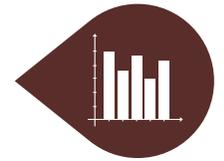
L'ambition portée par la collectivité à travers sa feuille de route « investir » s'est traduite pleinement lors de l'exercice 2022. En effet, les dépenses d'équipement ont atteint un niveau record de **123,7 M€** se répartissant à hauteur de **93,9 M€ en investissements directs** (maîtrise d'ouvrage départementale) et **29,8 M€ en subventions d'équipement**.



Fait marquant



En raison du report exceptionnel du vote du budget 2022 en mars, l'année 2022 s'est caractérisée par la préparation et le vote de deux rapports d'orientation budgétaire et de deux budgets pour les exercices budgétaires 2022 et 2023.



Chiffres clés

➤ Taux de réalisation des dépenses et des recettes

- Dépenses : **81 %** en investissement et **94 %** en fonctionnement (y compris réserves DIRFI)
- Recettes : **80 %** en investissement et **113 %** en fonctionnement

➤ Trésorerie

- **24** jours en trésorerie zéro

➤ Tiers

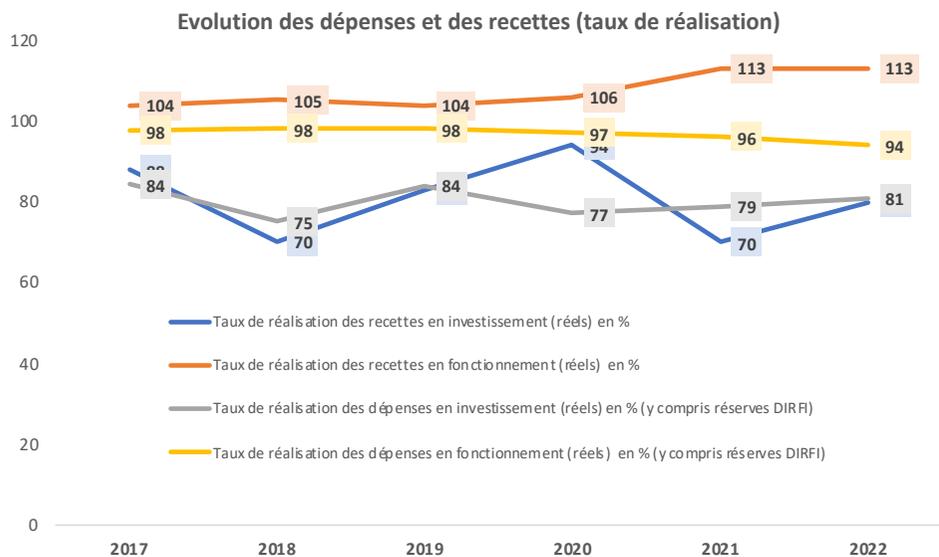
- **27 452** tiers actifs

➤ Emprunts

- **43** emprunts en gestion - taux moyen **1,47 %**
- **23,8 M€** de garanties d'emprunt nouvelles accordées
- **274 M€** de capital restant dû au titre des garanties d'emprunts au 31/12/2021

Perspectives 2023

En raison de la mise en application au 1er janvier 2023 du nouveau régime de responsabilité des gestionnaires publics, différentes actions devront être menées et des procédures de contrôles renforcées en vue de sécuriser l'ensemble de la chaîne budgétaire et comptable en partenariat, notamment, avec la Paierie départementale.



3 Femmes

LE SERVICE CONTRÔLE DE GESTION

Le Service contrôle de gestion met en place des outils et méthodes pour le suivi de l'action départementale, des partenaires du Département et intervient en accompagnement des directions par la réalisation d'études et la contribution à la conduite de projets stratégiques. En 2022, ses principales réalisations ont concerné : le rapport d'activité des services, le rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, l'animation du processus de pilotage et soutien aux associations, et l'accompagnement du projet de création du réseau départemental de santé.



ZOOM SUR 2 ACTIONS MAJEURES 2022



➤ La réalisation du rapport d'activité des services

Le Service du contrôle de gestion élabore, chaque année sur une période d'environ six mois, le rapport d'activité des services. Ce rapport est réalisé grâce à la contribution demandée à tous les services et est formalisé par la Direction de la communication. Il est présenté, conformément à l'article 3121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'assemblée délibérante concomitamment à la présentation du Compte Financier Unique, en juin.

➤ La campagne des demandes de subvention aux associations

La campagne des demandes de subvention aux associations se déroule chaque année du 15 septembre au 15 décembre. Les demandes de subvention sont dématérialisées depuis 2019, grâce au téléservice Vaucluse Services, sur la base duquel les associations renseignent leur(s) demande(s), par thématique. Les demandes sont ensuite instruites par les services référencés par thématique, en vue d'élaborer les propositions de répartition aux élus de l'assemblée départementale. Le pilotage de l'instruction des subventions jusqu'au suivi de partenariat associatif est assuré par le Service du contrôle de gestion.

Fait marquant



La fin d'année 2022 a été marquée par l'accompagnement du projet de création du réseau départemental de santé, un des projets phares de la feuille de route de la Présidente relatif à la couverture médicale sur tout le territoire vauclusien.

Chiffres clés



➤ Campagne des demandes de subvention aux associations 2022

- **1352** demandes de subventions déposées
- **210** nouvelles associations identifiées
- **163** associations ayant perçu +10k€ de subvention
- **19** associations ayant perçu +75k€ de subvention
- **5** associations ayant perçu +200 k€ de subvention

➤ Réseau des contrôleurs de gestion

- **80** Départements contributeurs du réseau
- **188** membres

Perspectives 2023



Il est envisagé la mise en place d'outils de pilotage pour la Direction générale des services ainsi que la poursuite de la professionnalisation du réseau des référents et instructeurs des subventions aux associations, via l'objectif de diffusion d'un guide interne et l'organisation de formations sur le sujet.



Rue Viala, CS 60516
84909 Avignon cedex 9
04 90 16 15 00
contact@vaucluse.fr
www.vaucluse.fr

